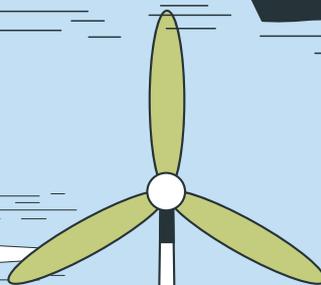


Rapport d'activités 2024



Sommaire

| | |
|---|------------|
| Edito | 3 |
| Préambule : présentation du territoire et de la Communauté..... | 4 |
| Carte d'identité du Pays d'Iroise | 5 |
| Rôle de la Communauté | 9 |
| 1^e PARTIE : Garder la côte auprès des jeunes, garantir la mixité sociale et la diversité économique | 10 |
| #1 Permettre l'accès à des logements et des services adaptés à toutes les générations..... | 11 |
| Accès et amélioration du logement..... | 12 |
| Accès aux soins..... | 18 |
| #2 Mettre en place les conditions de mobilités durables | 20 |
| Promouvoir les solutions de mobilité disponibles et la mobilité durable | 21 |
| Favoriser les modes actifs..... | 23 |
| Faciliter les usages plus durables de la voiture et améliorer les conditions de circulation | 24 |
| Améliorer la desserte en transports en commun | 25 |
| Relever l'enjeu du numérique | 27 |
| #3 Offrir les conditions d'un développement économique et touristique équilibré..... | 29 |
| L'accueil et l'offre de services aux entreprises..... | 30 |
| Conforter le développement des filières stratégiques..... | 32 |
| Accompagner les transformations du secteur agricole..... | 35 |
| Fédérer et dynamiser l'économie locale | 36 |
| Un développement touristique équilibré | 37 |
| La « maritimité » du territoire et le nautisme Les centres Nautisme en Pays d'Iroise (NPI)..... | 42 |
| Le Port de l'Aber Ildut | 46 |
| #4 Une qualité de vie à préserver..... | 49 |
| Les enjeux du vieillissement et du handicap | 50 |
| Les enjeux de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse..... | 51 |
| Répondre aux besoins des personnes fragiles et précaires..... | 54 |
| Rendre la musique accessible à tous | 56 |
| Favoriser l'accès à la culture | 61 |
| 2^e PARTIE : Inscrire le Pays d'Iroise à la pointe des changements | 62 |
| #1 Développer une politique d'aménagement et une stratégie foncière ménageant les espaces nécessaires aux évolutions de l'habitat, de l'activité économique et de l'agriculture..... | 63 |
| #2 Promouvoir l'autonomie énergétique et l'économie circulaire | 66 |
| Gestion des déchets | 67 |
| Le Plan Climat Air Energie Territorial pour agir en faveur des transitions..... | 70 |
| Le développement des énergies renouvelables | 72 |
| #3 Nous prémunir des menaces environnementales..... | 74 |
| Eau : préserver les ressources et la qualité..... | 75 |
| Risques littoraux | 83 |
| Préserver, restaurer et valoriser la biodiversité | 84 |
| 3^e PARTIE : Des moyens techniques et humains au service du projet de territoire | 86 |
| #1 Des moyens mutualisés..... | 87 |
| Ressources humaines | 88 |
| Prévention hygiène et sécurité | 94 |
| Le service commun des systèmes d'information | 96 |
| Instruction des actes d'urbanisme | 98 |
| Ingénierie territoriale | 102 |
| Systèmes d'informations géographiques (SIG) | 107 |
| Commande publique..... | 109 |
| Bâtiments communautaires | 110 |
| Entretien des infrastructures..... | 113 |
| #2 Ressources | 116 |
| Finances | 117 |
| Relations usagers | 121 |
| Communication..... | 122 |

Edito

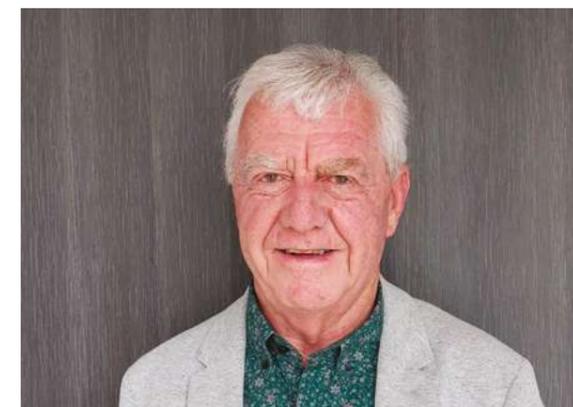
La présentation annuelle d'un rapport d'activités est un temps fort : cet exercice permet de prendre un peu de recul et de hauteur pour analyser les avancées de notre intercommunalité. C'est aussi un bon **outil d'appropriation** des compétences et actions de la Communauté par l'ensemble des élus (municipaux et communautaires), des personnels mais aussi de la population.

Ce document permet de mesurer la place qu'occupe la Communauté dans la définition de la stratégie de développement du territoire : élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat, schéma directeur des mobilités, politique de développement économique et touristique, desserte en fibre optique, schéma directeur de l'eau et de l'assainissement, etc.

Ce rapport d'activités est l'occasion de mesurer l'avancée des plans d'actions définis. L'année 2024 a notamment été mise à profit pour renforcer la politique de contrôle de l'assainissement individuel ou collectif afin d'agir de manière accrue pour la qualité des eaux de baignade.

Pays d'Iroise Communauté investit beaucoup, du fait de ses compétences, le champ environnemental dans les domaines de l'eau, de l'assainissement, des milieux aquatiques, des déchets. Elle est aussi la coordinatrice du plan climat air énergie du territoire communautaire. Grâce à la contribution de nombreux acteurs économiques, sociaux, environnementaux, ce plan climat a fait l'objet en 2024 d'un bilan à mi-parcours. Nous avons ainsi fixé de nouvelles ambitions en matière de rénovation énergétique, de production d'énergies renouvelables ou de préservation de la biodiversité par exemple. Le défi climatique suppose l'engagement de tous et la Communauté veut y prendre toute sa part.

Pays d'Iroise Communauté entend répondre aux enjeux territoriaux et sociétaux qui sont devant elle : vieillissement de la population, défi d'une eau de qualité et suffisante en quantité, défi de la sobriété (foncier, eau, énergie, numérique), défi d'un habitat accessible et diversifié, défi d'un aménagement équilibré du territoire et défi des mobilités.



Ces nombreux enjeux s'inscrivent dans des contextes incertains et troublés au niveau international mais aussi national. Ils doivent aussi prendre en compte un contexte financier plus contraint appelant au bon usage de l'argent public. Cela étant, notre Communauté - avec sa bonne santé financière - se veut être résolument tournée vers l'avenir et poursuivre ses efforts d'investissement dans tous ses secteurs de compétences.

Le Pays d'Iroise veut créer, aux côtés des communes, un cadre de vie agréable et de qualité et portant encore et toujours une attention particulière au bon usage des deniers publics. Ce rapport d'activités mesure l'engagement de la Communauté pour des services à la population de qualité : accompagnement des seniors par le CLIC, école de musique, nautisme, interventions en milieu scolaire, soutiens aux associations et communes.

Pays d'Iroise Communauté est un territoire attractif et veut le demeurer. C'est tout le sens des actions qu'elle porte et ce rapport d'activités vous aidera à mieux le cerner. Bonne lecture.

André Talarmin,
président de Pays d'Iroise Communauté



Préambule : présentation du territoire et de la Communauté

Carte d'identité du Pays d'Iroise

Instantané 2024 du territoire

19

communes

317

km² de superficie

51 101

habitants (densité
de 161 hab/km²)

27 532

logements

(dont 18,5 % de résidences secondaires)

21 325

ménages

8 décembre 1992

Date de création de la Communauté
de communes du Pays d'Iroise



55

conseillers communautaires

82%

de ménages propriétaires de leur logement

Pays d'Iroise, un territoire et une communauté de 19 communes

Source : recensement Insee 2022



Zoom sur la démographie du Pays d'Iroise

| | POPULATION MUNICIPALE | POPULATION TOTALE |
|------|-----------------------|-------------------|
| 2008 | 44 358 | 45443 |
| 2013 | 46 934 | 47944 |
| 2019 | 48 630 | 49 753 |
| 2020 | 49 096 | 50 186 |
| 2021 | 49 472 | 50 568 |
| 2022 | 50 017 | 51 101 |

Population municipale : personnes ayant leur résidence habituelle sur le territoire (résidence principale par exemple)

Population comptée à part : personnes dont la résidence habituelle est sur un autre territoire (résidents secondaires par exemple)

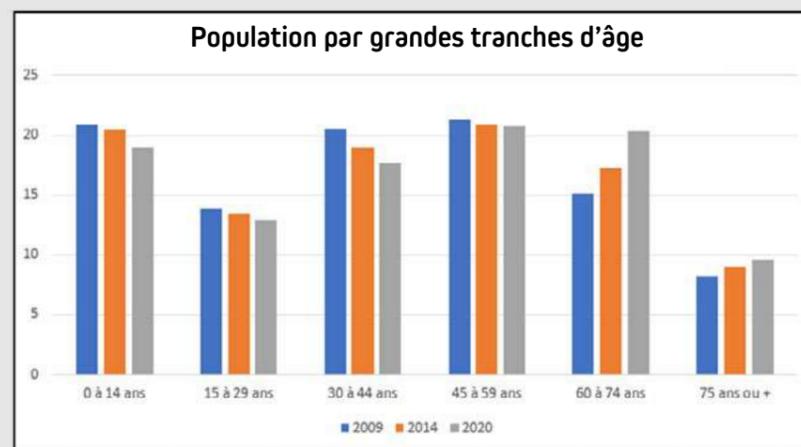
Population totale : somme de la population municipale et de la population comptée à part

| Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) | Population 2022 | Taux de croissance annuel moyen (en %) 2016-2022 2011-2016 | |
|---|-----------------|--|------|
| Les plus peuplés | | | |
| Brest Métropole | 213 403 | 0,4 | 0,2 |
| CA Quimper Bretagne Occidentale | 102 574 | 0,4 | 0,3 |
| CA Morlaix Communauté | 65 507 | 0,3 | -0,2 |
| CA Quimper Communauté | 56 977 | 0,4 | 0,3 |
| CA Concarneau Cornouaille Agglo. | 52 012 | 0,7 | 0,4 |
| En plus forte croissance | | | |
| CC du Pays Fouesnantais | 29 273 | 1,0 | 0,5 |
| CA Concarneau Cornouaille Agglo. | 52 012 | 0,7 | 0,4 |
| CC du Pays d'Iroise | 50 017 | 0,7 | 0,8 |
| CC du Haut Pays Bigouden | 18 622 | 0,5 | 0,5 |
| CA du Pays de Landerneau-Daoulas | 49 868 | 0,5 | 0,7 |
| En plus forte décroissance | | | |
| CC Presqu'île Crozon-Aulne maritime | 22 603 | -0,4 | -0,3 |
| CC Poher communauté | 15 416 | -0,2 | -0,6 |
| CC Monts d'Arrée Communauté | 7 765 | -0,1 | -0,6 |
| CC Pleyben-Châteaulin-Parzay | 22 863 | -0,1 | 0,2 |
| CC Cap Sizun - Pointe du Raz | 15 313 | -0,1 | -0,7 |

A l'échelle départementale et même régionale, le Pays d'Iroise enregistre un fort taux de progression de sa population (+ 0,7 % en moyenne entre les recensements 2016 et 2022). Au 1^{er} janvier 2022, le territoire enregistrait 545 habitants supplémentaires en population municipale.

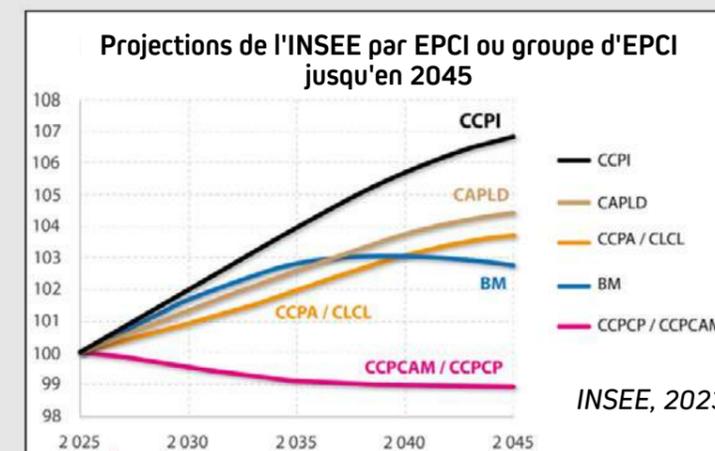
| | | Population municipale | Population comptée à part | Population totale |
|---------------|-----------|-----------------------|---------------------------|-------------------|
| Pays d'Iroise | 2021 | 49 472 | 1 096 | 50 568 |
| | 2022 | 50 017 | 1 084 | 51 101 |
| | Évolution | +1,10 % | | + 1,05 % |

Cette évolution démographique positive s'accompagne d'un vieillissement soutenu de la population, avec une croissance de près de 40 % de la population âgée de 60 ans et plus depuis 2009.

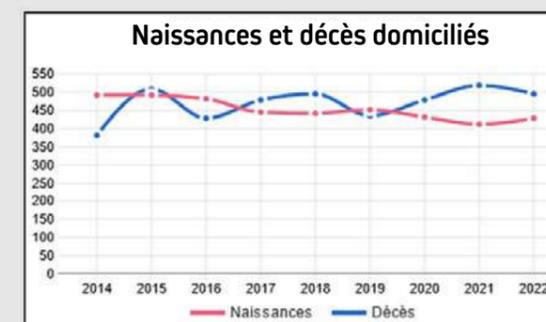
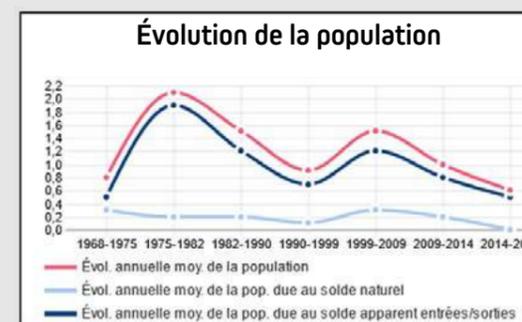


Part des plus de 60 ans et plus en 2021

Le Pays d'Iroise serait, selon les scénarios de l'INSEE, l'une des communautés bretonnes où la croissance des plus de 85 ans serait la plus forte d'ici à 2050. La population des plus de 85 ans augmenterait ainsi de 50 % au moins. Dans le même temps, la population des moins de 25 ans baisserait légèrement (- 0,1 à - 0,3 % par an).



CCPI (Communauté de communes du Pays d'Iroise) / CAPLD (Communauté d'agglomération du Pays de Landerneau-Daoulas) / CCPA (Communauté de communes du Pays des Abers) / CLCL (Communauté Lesneven Côte des Légendes) / BM (Brest Métropole) / CCPCP (Communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Parzay) / CCPCAM (Communauté de communes Presqu'île de Crozon-Aulne maritime)



L'évolution de la population en Pays d'Iroise s'explique désormais par un solde migratoire à 100 % depuis 2020. Le solde naturel est nul voire négatif depuis quelques années.

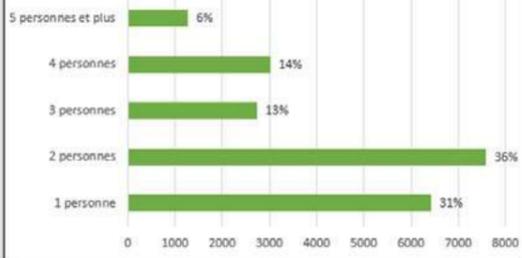
Taille des ménages

| Périodes | CC du Pays d'Iroise |
|----------|---------------------|
| 1968 | 3,61 |
| 1999 | 2,63 |
| 2014 | 2,38 |
| 2020 | 2,30 |
| 2021 | 2,28 |



Depuis 1968, la taille des ménages n'a cessé de diminuer. La baisse est de plus de 37 % entre 1968 et 2021. A noter que 31 % des ménages ne compte en 2020 que 1 personne.

Nombre de personnes par ménage en 2020



Les 2/3 des logements en Pays d'Iroise sont occupés par seulement 1 ou 2 personnes. Cela traduit une décorrélation entre taille des ménages et taille des logements. Un besoin de petits logements existe.

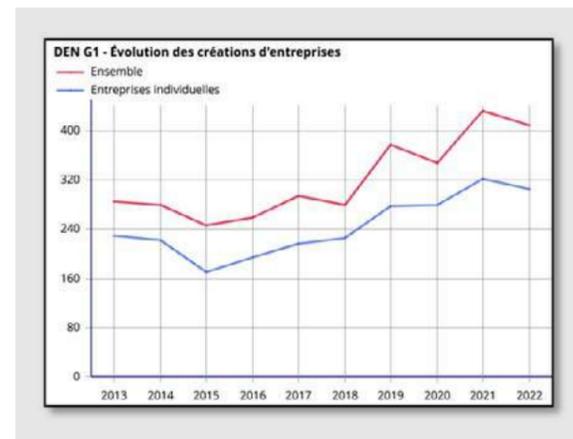
Statut d'occupation des résidences principales

L'habitat individuel est caractérisé par une dominante forte des résidences principales (81,5 %). 90,20 % des logements sont des maisons individuelles et cette proportion reste stable depuis 2009. Le nombre de résidences secondaires progresse mais sa part dans le parc bâti diminue légèrement.

Economie présentielle forte, place de l'agriculture conséquente

Répartition des emplois par secteur en 2020

- Commerce, transports et services divers : **38 %**
- Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale : **33 %**
- Agriculture, sylviculture et pêche : **12 %**
- Construction : **11 %**
- Industrie manufacturière, industries extractives et autres : **7 %**



Le Pays d'Iroise se caractérise par une dynamique forte en termes de création d'entreprise avec une part importante de TPE. Sur les 409 entreprises créées en 2022, 306 sont des entreprises individuelles. Ces créations d'entreprise sont en croissance depuis 10 ans. Elles se concentrent sur le secteur tertiaire et le commerce.

Rôle de la Communauté

Les champs d'intervention de l'EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) sont délimités par un ensemble de dispositions figurant dans les statuts. Ils fixent les domaines dans lesquels la Communauté de communes est dite compétente. En Pays d'Iroise, les prérogatives de la Communauté sont les suivantes :

7 compétences obligatoires

Aménagement de l'espace communautaire

- Outils et travaux
- PLUi-H



Développement économique

- Actions de développement économique
- Zones d'activités économiques
- Actions pour l'emploi
- Actions pour le tourisme dont office de tourisme



Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Eau



Assainissement

Déchets des ménages et déchets assimilés

Gens du voyage



7 compétences supplémentaires ou facultatives

Politique du logement social d'intérêt communautaire

- Politique du logement social d'intérêt communautaire et actions en faveur du logement des personnes défavorisées
- Actions d'intérêt communautaire pour le logement

Protection et mise en valeur de l'environnement

- Carénage
- Espaces naturels
- Paysages et cadre de vie
- Education et éco-conseil



Voie d'intérêt communautaire

- Créer, Aménager et entretenir la voirie d'intérêt communautaire
- Créer, Aménager et entretenir les cheminements doux
- Signalisation
- Sentiers et circuits de randonnée

Mobilités

Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire

Culture et patrimoine

- Action culturelle
- Mise en valeur du patrimoine
- Ecole de musique communautaire



Action sociale et services à la population

- Action sociale
- Logistique et événementiels
- Sécurité
- Fourrière animale
- Abattoir



Assistance aux communes

1^e PARTIE

Garder la côte auprès des jeunes,
garantir la mixité sociale
et la diversité économique



1

Permettre l'accès
à des logements et des services
adaptés à toutes les générations

Accès et amélioration du logement

Depuis plus de 40 ans, l'attractivité résidentielle du Pays d'Iroise prouve son dynamisme. Chaque année depuis 2015, le territoire a accueilli en moyenne 250 ménages supplémentaires (la 3^e croissance du Finistère) pour atteindre une population totale équivalente à 51 101 habitants au 1^{er} janvier 2024. Plusieurs facteurs ont encouragé cette croissance : une vitalité économique et les zones d'emplois, le bon niveau d'équipements et de services de proximité, l'offre de logement, la qualité du cadre de vie et la beauté des paysages, la proximité avec la métropole brestoise...

Cependant, le Pays d'Iroise doit faire face à un double défi : celui de construire de l'habitat, avec des formes acceptables en densité, économes en foncier et une production diversifiée, adaptés au plus grand nombre, et notamment aux jeunes actifs et aux familles, dans un contexte où la raréfaction du foncier est de plus en plus prégnante. A cela s'ajoutent les problématiques d'accès au logement et de mise aux normes actuelles d'une partie du parc ancien.

Le futur Programme local de l'habitat intégré au plan local d'urbanisme visera à répondre à cette ambition et à celle du plan climat.

Faciliter l'accès au logement en fluidifiant les parcours

Projets Habitat Jeunes

A l'occasion de l'élaboration du Projet de territoire et de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS), le logement pour les jeunes travailleurs (saisonniers, apprentis, jeunes accédants à l'emploi) est ressorti comme une problématique essentielle à traiter car le parc de logement sur le Pays d'Iroise leur est difficilement accessible.

Les élus ont ainsi élaboré une stratégie (étude de l'Union Régionale de l'Habitat Jeunes) en associant étroitement les partenaires et les professionnels du territoire. Celle-ci repose sur la création ou la captation de logements diversifiés destinés au jeune public (16-30 ans) avec pour

objectif de produire environ 120 nouveaux logements sur 5 ans.

Pour ce faire, il a été proposé de travailler sur 3 axes :

- **Axe 1** : Mobiliser le parc existant et apporter des solutions de gestion pour les acteurs publics souhaitant développer des logements pour des jeunes actifs
- **Axe 2** : Construire et financer des nouveaux logements destinés aux jeunes actifs
- **Axe 3** : Améliorer la connaissance de l'offre destinée aux jeunes actifs et leur accès à l'information sur le logement

Un premier programme, sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté de communes, a été lancé sur la commune de Plouarzel. Il consiste en la réhabilitation de l'ancienne école des Saints-Anges pour créer 9 logements destinés au public jeune. L'Office de tourisme Iroise Bretagne sera quant à lui implanté au rez-de-chaussée. D'autres opérations devraient suivre en différents endroits du territoire pour répondre au plus près des besoins tout en intégrant les enjeux de mobilité.

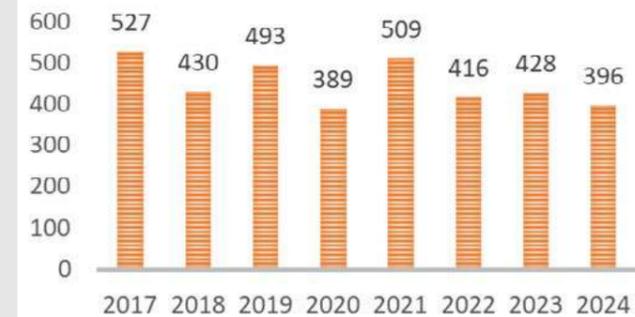


Aire d'accueil des gens du voyage « L'escale »

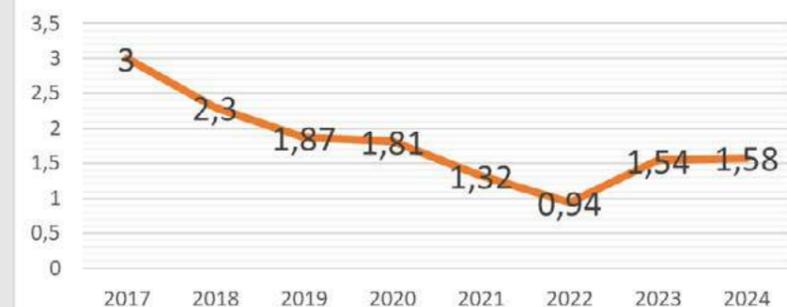
Depuis le 1^{er} janvier 2017, suite à l'adoption de la loi NOTRe, Pays d'Iroise Communauté gère l'aire d'accueil des gens du voyage « L'Escale » à Saint Renan. En 2024, le taux d'occupation s'est établi à 57,50 %.

| COMPARATIF OCCUPATION DE L'AIRE | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|---------------------------------------|------------|-------------|----------|------------|------------|----------|----------|
| Nombre total de personnes accueillies | 430 | 493 | 389 | 509 | 416 | 428 | 396 |
| Nombre d'hommes | 147 | 168 | 139 | 178 | 158 | 161 | 151 |
| Nombre de femmes | 143 | 137 | 117 | 156 | 123 | 123 | 115 |
| Nombre d'enfants de moins de 18 ans | 140 | 188 | 133 | 175 | 135 | 144 | 130 |
| Durée moyenne de séjour (en mois) | 2,3 | 1,87 | 1,81 | 1,32 | 0,94 | 1,54 | 1,58 |
| Dépenses de travaux et entretien | 13 045,43€ | 11 387,81 € | 4054,85€ | 4390,52€ | 14 716,49€ | 3923 € | 4509 € |
| Recettes des droits d'occupation | 12 593,00€ | 14 632,00€ | 8171,50€ | 14 568,10€ | 11 124,50€ | 12 159 € | 10 659 € |

Nombre de personnes accueillies de 2017 à 2024



Durée moyenne de séjour (en mois) de 2017 à 2024



MONTANT DES REDEVANCE D'OCCUPATION de 2017 à 2024



* En 2020, dans le contexte de la crise sanitaire, des mesures de soutien financier ont été mises en place pour aider les occupants.

Soutenir les habitants dans l'amélioration de leur habitat

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH)

Afin de répondre aux objectifs et orientations du Programme local de l'habitat et consciente des enjeux autour de la rénovation énergétique et de l'adaptation des logements, la Communauté de communes a lancé successivement deux opérations programmées d'amélioration de l'habitat privé (OPAH). Mutualisées à trois EPCI avec la Communauté de communes du Pays des Abers et la Communauté Lesneven Côte des Légendes, la 1^{er} OPAH de type Programme d'Intérêt Général (PIG) a couvert la période de 2014-2019 et la 2^e OPAH qui a démarré le 1^{er} novembre 2021 est toujours en cours. Cette action volontariste est destinée aux propriétaires occupants aux ressources modestes et aux propriétaires bailleurs qui conventionnent leur logement locatif à coût maîtrisé.

Les actions prioritaires retenues pour le territoire concernent :

- L'amélioration de la performance énergétique des logements permettant aux occupants de vivre dans un logement confortable et de diminuer leur consommation énergétique (priorité aux logements d'avant 1980)
- L'adaptation des logements à la perte d'autonomie et au handicap afin de favoriser le maintien à domicile
- La lutte contre l'habitat indigne et dégradé en procédant à des travaux lourds de réhabilitation des logements dégradés ou insalubres afin de maintenir les personnes dans un logement décent ;
- L'amélioration de l'offre et de la qualité des logements locatifs à loyer maîtrisé dans les centres bourgs.

Un accompagnement gratuit et personnalisé

L'opérateur SOLIHA a été missionné par les Communautés de Communes pour animer le programme 2021-2025. Il accompagne les propriétaires dans leur projet de travaux. Il s'assure de l'éligibilité du projet, conseille les demandeurs dans leurs travaux et les accompagne aux montages administratif, technique et financier des demandes d'aides. Il se charge des dossiers de subventions auprès des différents partenaires. Deux demi-journées de permanence sont proposées chaque mois sur les 3 territoires afin de garantir un service de proximité.

Le programme OPAH (2021-2026), ce sont

46

communes

116 500

habitants 80 % des occupants sont propriétaires de leur logement.

90 %

de maisons individuelles

30 %

des propriétaires occupants ont plus de 60 ans

40 %

des résidences principales ont été construites avant 1975 et peuvent donc être énergivores (45 % pour Lesneven-Côte des Légendes, 36 % en Pays d'Iroise, 39 % en Pays des Abers)

28 %

des propriétaires occupants sont éligibles aux aides de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) (soit 13 885).

Financée par 3 intercommunalités (Iroise, Abers et Lesneven-Côte des Légendes), l'Anah et le Conseil départemental du Finistère, cette opération, est aussi l'opportunité de rénover ou d'améliorer une part conséquente des logements du parc privé ancien.

Le dispositif d'OPAH en cours prévoit d'intervenir sur 1078 logements, dont :

- 1042 logements occupés par leur propriétaire
- 12 logements locatifs appartenant à des bailleurs privés
- 24 logements dans le cadre d'aide aux syndicats de copropriété

Il prendra fin le 31 décembre 2025 et sera reconduit avec de nouveaux objectifs dès 2026.

Depuis le début de l'opération (uniquement pour le Pays d'Iroise) :

- ➔ 686 contacts*
- ➔ 58 personnes reçues en permanence
- ➔ 329 dossiers ont été déposés auprès de l'Anah : 191 dossiers de rénovation énergétique et 138 dossiers pour l'adaptation du logement liée à une perte d'autonomie ou à un handicap
- ➔ 187 visites énergie et 172 visites pour l'adaptation du logement réalisées

* La voie dématérialisée est le mode de contact le plus utilisé : 73 % par mail ou formulaire contact internet (via principalement le service en ligne de l'ANAH, le site Soliha Bretagne, les entreprises, la plateforme Tinergie et les CLIC et/ou Communauté de communes), 3 % par les permanences.

En 2024, les aides à l'investissement des ménages versées par la Communauté, en complément des aides de l'ANAH, représentent un engagement financier de 48 237 € (19 097 € pour les dossiers énergie, 26 640 € pour les dossiers d'adaptation, et 2 500 € pour un double dossier). Les frais d'accompagnement des ménages sont pris en charge à 100 % par la Communauté pour permettre aux ménages de bénéficier d'un service gratuit et neutre.

La plateforme locale de rénovation de l'habitat, Tinergie, désignée Espace Conseil France rénov' (ECFR') constitue la porte d'entrée pour toutes les questions liées à l'amélioration des logements. Une articulation entre Tinergie et Soliha garantit l'orientation des ménages sous plafonds de ressources Anah pour faire en sorte que les dispositifs soient lisibles et accessibles.



Le conseil à la rénovation énergétique de l'habitat

1

Le dispositif « Tinergie » donne **une information de premier niveau** pour tous les habitants du Pays d'Iroise qui souhaitent réaliser des travaux d'amélioration de leur logement. Il réoriente les ménages en fonction de leurs besoins et de leur profil vers l'ADIL, l'intercommunalité et ses différents opérateurs.

Les habitants peuvent solliciter Tinergie sur rendez-vous au siège de Pays d'Iroise Communauté ou à Brest ainsi que par téléphone et mail. 2 journées de permanences mensuelles sont tenues dans les locaux de la Communauté de communes.

2

Egalement service public de l'information et du conseil en rénovation énergétique, Tinergie permet aux ménages d'être accompagnés par **un conseiller spécialisé en amont de leurs travaux de rénovation et de bénéficier d'un parcours sécurisé** : diagnostic énergétique, conseils pour la définition du projet de rénovation, information sur les aides financières accessibles, mise en relation avec un réseau de professionnels locaux qualifiés, analyse des devis, évaluation énergétique finale...

3

Le dispositif Tinergie permet également d'**accéder à des aides financières** spécifiques de l'Etat et de l'intercommunalité selon les profils (propriétaires occupants de résidences principales ou bailleurs), effectuant des travaux de rénovation énergétique et selon des conditions de ressources. Le conseil au particulier de la plateforme Tinergie est confiée aux conseillers d'Ener'gence, agence énergie-climat du Pays de Brest.

Une demande d'agrément MAR (Mon Accompagnateur Rénov') portée par Ener'gence sur le Pays de Brest a été validée à la mi-mai 2024 par l'Anah. Les conseillers peuvent désormais accompagner les particuliers dans leur parcours « Ma Prime Rénov' parcours accompagné ».

Bilan des actes d'accompagnement en 2024

La réalisation d'actes d'information, de conseil et d'accompagnement repart à la hausse sur l'année 2024. Cependant, les inconnues concernant le devenir des aides financières nationales ont pu peser sur la fréquentation à partir de l'automne. Par ailleurs, les ménages s'engageant dans un projet de travaux apprécient l'accompagnement proposé puisqu'ils le sollicitent également durant la phase chantier.

➔ **515 conseils personnalisés** donnés en matière de rénovation, dont 111 lors des permanences : les conseils se font majoritairement par téléphone, et une fois sur trois lors de rendez-vous.

➔ L'immense majorité des demandeurs sont des propriétaires occupants. Thématiques abordées principalement : aspects techniques et aides financières. Les logements d'avant 1975 (avant toute réglementation thermique) représentent 60 % des demandes.

➔ **26 ménages** accompagnés en phase amont d'un projet de rénovation globale en 2024.

Depuis la mise en place du dispositif : 158 ménages accompagnés

➔ **85 dossiers de demande de subvention déposés, 59 projets terminés.**

Malgré un contexte peu favorable à l'engagement de projets de rénovation en 2024, la fréquentation en conseil, en permanence et les démarrages d'accompagnements Tinergie se maintiennent sur le territoire.

➔ Montant des travaux réalisés en 2024 : **1 197 296€** (3 580 292€ depuis le lancement de la plateforme).

➔ Montant moyen du programme des travaux : **42 465 €**.

➔ Montant moyen de la subvention accordée : **1 727€** (total des subventions engagées : 148 512€).

➔ **Pour 1€ de subvention, 24 € de travaux engagés**

➔ **Gain énergétique moyen : 53 %**

Des actions d'animations à destination du grand public

Différentes animations à destination du grand public ont été organisées en 2024 : participation au Salon de l'habitat de Saint Renan, visite de maison rénovée à Landunvez, conférence sur la rénovation énergétique et la thermographie aérienne à Ploudalmézeau, ateliers différents enjeux de la transition...

L'ensemble de ces événements ont permis de sensibiliser plus de **470 personnes** à la plateforme Tinergie et à ses missions.

La Charte qualité Tinergie à destination des professionnels du bâtiment

Dès la création du dispositif Tinergie, un partenariat a été mis en place entre Brest Métropole et les acteurs du bâtiment afin de faciliter le parcours de rénovation du particulier. Les collectivités partenaires ont souhaité constituer un réseau pilote de professionnels du bâtiment engagés dans une charte qualité au service de la transition énergétique de l'habitat, de la qualité et de la performance des rénovations au sein du Pays de Brest.

Au-delà du label national RGE (Reconnu Garant de l'Environnement), indispensable pour l'obtention des aides financières, les professionnels doivent s'engager à respecter une charte qualité comprenant de nouvelles exigences en termes de formation et de participation à la dynamique locale.

En contrepartie, les signataires de la charte qualité sont référencés dans un annuaire des professionnels sur le site public Tinergie en co-visibilité de l'annuaire France Rénov'.

Sur **53** entreprises partenaires, **32** ont adhéré à la nouvelle charte Tinergie.



Le conseil juridique sur le logement et l'habitat

L'Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) existe depuis 1991 dans le Finistère. Elle délivre une information et un conseil neutres, gratuits, sur tous les thèmes du logement et de l'habitat : habitat indigne, relations bailleurs-locataires, relations de voisinage, urbanisme et réglementation de l'occupation des sols, subventions, financements et aides en faveur de l'habitat, règles de fonctionnement de la copropriété, aspects juridiques et financiers de l'accession à la propriété, prévention des impayés de loyers et des expulsions, fiscalité immobilière, etc.

L'ADIL du Finistère, membre du réseau ANIL/ADIL, est un organisme agréé par le Ministère du Logement.

Au sein de ces missions, l'habitat indigne, l'information et le conseil auprès des propriétaires bailleurs et des copropriétés entrent dans le champ du SPRH (Service public de la rénovation de l'habitat). L'ADIL 29 opère dans deux agences, à Brest et à Quimper, ainsi que sur 37 lieux de permanence sur l'ensemble du Finistère.

« L'ADIL délivre une information et un conseil neutres et gratuits sur tout les thèmes du logement et de l'habitat »

En Pays d'Iroise, ces permanences se tiennent dans les locaux des mairies de Saint Renan et de Ploudalmézeau (1 fois par mois) pour garantir une bonne couverture territoriale. Aussi, les conseillers de l'ADIL sont mobilisés dans le cadre d'événements, d'animations organisés par la Communauté de communes ou bien par des partenaires associatifs (Ex : salon de l'Habitat, ateliers thématiques, formations des acteurs relais...).



Accès aux soins

Le Pays d'Iroise est engagé depuis 2019 dans le contrat local de santé du Pays de Brest, pour agir en faveur de la santé des habitants.

La présence d'une offre de soins diversifiée constitue une attente des élus comme de la population. La santé est un des trois thèmes identifiés comme prioritaires par les habitants dans le cadre de l'étude « analyse des besoins sociaux du territoire » menée au début du mandat.

Contrat local de santé 2019-2023 prolongé jusqu'en 2025

Les facteurs sociaux, économiques et environnementaux concernent 80 % des inégalités sociales de santé. La **faiblesse des ressources financières** constitue un obstacle important à l'accès aux soins et par conséquent à une « bonne santé ». Les **facteurs environnementaux** influent aussi sur la santé : contamination des milieux (eau, air et sol), conditions de logement et précarité énergétique. Vivre en bonne santé intègre une absence de maladie mais plus largement un **état de bien-être physique et physique et social**.

Signés entre Le Pôle Métropolitain, les 7 intercommunalités (EPCI) membres et l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne, les Contrats locaux de santé (CLS) mettent en cohérence les démarches locales de santé avec les priorités du Projet régional de santé.

Rapidement perturbé par la crise sanitaire, le plan d'actions n'a pu pleinement démarrer qu'en 2021.

Par ailleurs, au regard de l'évolution des besoins du territoire depuis la signature du CLS en juin 2019 et des priorités du Projet Régional de Santé 2023-2028, des actions doivent être renforcées (attractivité des métiers) et d'autres créées notamment pour l'accès aux soins, la promotion de la santé et la santé environnementale. Opportunité pour poursuivre les dynamiques territoriales engagées, la prolongation de deux ans du CLS s'articule autour de 6 thèmes : accès aux soins et précarité, santé mentale, prévention et promotion de la santé, accompagnement du vieillissement de la population, interconnaissance des acteurs. Pays d'Iroise Communauté apporte une attention particulière à la thématique santé-environnement.

Informez sur le radon et la qualité de l'air intérieur

Action issue du plan santé-environnement, la prévention autour la qualité de l'air intérieur est essentielle. Nous passons **70 % à 90 %** de notre temps dans des lieux clos, 5 à 10 fois **plus pollués** que l'air extérieur.

Parmi les polluants, le radon a été reconnu par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) comme une cause de développement de cancer, notamment celui des poumons. Le Pays de Brest est très exposé, avec des disparités locales. Une majorité de communes sont classées en catégories 2 et 3 par l'IRSN (Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire).

Les enquêtes menées auprès de la population et des élus montrent une faible connaissance autour de la qualité de l'air intérieur. Selon le baromètre santé-environnement 2020, 40% des bretons n'ont jamais entendu parler du radon. 67% ne perçoivent pas les risques sur la santé liés à la qualité de l'air intérieur.

Une opération de sensibilisation permet aux habitants d'être mieux informés sur la qualité de l'air de leur logement. **Deux réunions publiques d'information ont eu lieu à Brélès en novembre 2024 et à Lampaul-Plouarzel en janvier 2025.** 160 capteurs permettant de mesurer le taux de radon ont été distribués. Selon les résultats des analyses, les habitants particulièrement exposés peuvent bénéficier d'un accompagnement par l'association Capt'air. Les résultats seront connus courant 2025 et offriront sur le territoire une meilleure cartographie des foyers exposés.

40 %
des bretons n'ont jamais
entendu parler du radon.

67 %
ne perçoivent pas les risques sur la
santé liés à la qualité de l'air intérieur

Prévention : le Mois sans tabac

Dans le cadre du Contrat local de santé, le service Cohésion sociale et santé de Pays d'Iroise Communauté organise annuellement l'action « Mois sans Tabac » via des consultations gratuites, en lien avec le service addictologie de l'hôpital Le Jeune de Saint Renan.

2024 est une année de transition. L'opération n'a pas eu lieu afin de préparer un dispositif désormais étalé sur l'année, avec des lieux de consultations de proximité et une plus grande régularité. Cette orientation de l'ARS (Agence régionale de santé) a été lancée en janvier 2025.



Prévention : 2^e édition de la Sant'Iroise - Octobre rose

La Sant'Iroise s'est déroulée du 10 au 13 octobre 2024. Thématique du Contrat local de santé et déclinaison de la campagne Octobre rose, Pays d'Iroise Communauté a organisé un temps fort de 4 jours sur le dépistage organisé du cancer du sein.

Autour de la structure-exposition « Voyage au cœur du sein », de nombreuses animations ont été proposées. Fil rouge : la promotion de la santé et du dépistage, l'accompagnement, l'orientation individuelle et la prise en charge. La dimension prévention de l'ensemble des cancers était également un axe de communication.

Cette action a impliqué professionnels, élus et bénévoles. Elle ciblait notamment un public vulnérable, fragilisé, éloigné du numérique. Un travail de sensibilisation a été réalisé en amont par les Restos du cœur afin d'inciter ce public à participer à l'événement.



1203
personnes ont participé à l'ensemble
de ces actions.

Pour l'organisation, Pays d'Iroise Communauté a été épaulée par les étudiants d'école de soins infirmiers de la Croix Rouge Française et l'école des kinésithérapeutes. Le Centre de radiologie était présent pour faciliter la prise de rendez-vous.

Les retours des participants ont été positifs :
« Intérêt de la palpation des seins et de l'importance de la prévention du dépistage »
« J'ai eu des infos que je n'avais pas eues lors de mon parcours de soins. Voilà une action essentielle pour sensibiliser le plus de femmes possible ! »
« Très bon accueil, en rémission d'un cancer du sein, des informations et des contacts. Merci de votre soutien et d'être là ! »





2 Mettre en place les conditions de mobilités durables

Promouvoir les solutions de mobilité disponibles et la mobilité durable

La connaissance des différentes formes de mobilité est une condition nécessaire à l'évolution des pratiques en termes de déplacement. L'élaboration d'un plan de communication est recherchée pour améliorer l'accès à l'information des habitants et divers acteurs. Autre enjeu : le renforcement de la mobilité inclusive.

Des campagnes sous la marque engagement Vazii!

Avec la prise de compétence « mobilités » en juillet 2021, la Communauté de communes coordonne désormais la mise en place et la promotion de solutions adaptées au territoire : autopartage, autostop et covoiturage organisés, location de vélos, transport partagé et à la demande, etc.

Les campagnes et outils de promotion de la pratique du vélo (notamment de nuit, flyer et affiche « Voir et être vu ») et des solutions de mobilité sur le territoire (guide « Envie de bouger ») ont continué en 2024 à être relayés dans les supports de communication de la Communauté et des communes et dans leur espace d'accueil. La marque engagement « Vazii! » a gagné en notoriété.



Vélo : l'action « parcours ludique »

Dans le cadre du Contrat local de santé (voir [page 18](#)), les services Mobilité et Cohésion sociale-santé de Pays d'Iroise Communauté ont organisé une séance « parcours ludique » lors de la Sant'Iroise en octobre 2024. Objectifs : favoriser les mobilités, maintenir le lien social et retrouver une confiance en soi dans la pratique du vélo.



Mobilité inclusive : le partenariat avec l'association Don Bosco Mobilité

La Direction Mobilité de l'association Don Bosco a bien trouvé sa place dans le paysage des acteurs de la mobilité et de l'insertion. Fruit de l'agrégation des services de l'association En Route Pour l'Emploi (ERPE) et de l'auto-école feu Vert mobilité, Don Bosco développe son service au plus près des habitants, en lien avec les partenaires de l'emploi, de l'insertion et de la mobilité.

La Communauté de communes, par l'intermédiaire de la Maison de l'emploi, est engagée avec cette structure pour offrir des solutions de mobilité aux publics en insertion professionnelle. Le partenariat a été reconduit pour 3 ans au 1^{er} janvier 2023. La Communauté lui verse chaque année une participation financière de 6 000€ pour son fonctionnement.



AVEC DON BOSCO je ne reste pas en rade

Avec l'association Don Bosco, toute difficulté a sa solution. Tout du moins, c'est une piste à explorer si vous avez besoin de vous déplacer et que vous n'avez pas de moyens de locomotion, pas le budget nécessaire pour passer le permis ou acheter un véhicule.

| VOTRE SITUATION | LA RÉPONSE DE DON BOSCO |
|---|--|
| Je suis en insertion sociale et professionnelle et je voudrais passer mon permis | Auto-école Feu Vert Mobilité |
| Mon état de santé ne me permet plus de conduire comme avant | Aide à la régularisation (aménagement du véhicule, conseil en équipement, bilan...) |
| J'ai besoin d'un véhicule ponctuellement | Centrale de location (49 €/sem pour une voiture, 49 € pour une voiturette, 21 € pour un scooter, 1€/jour pour un vélo) |
| Je suis demandeur d'emploi | Je bénéficie d'une prestation d'accompagnement de 90 jours |
| Je suis au RSA ou demandeur d'emploi et je dois me rendre à un rdv avec Pôle emploi, la Mission locale... | Transport individualisé (aller ou retour simple 2 € et aller-retour 4 €) |
| Je suis en parcours d'insertion et j'ai besoin de faire des réparations sur mon véhicule | Garage social 4 roues et 2 roues |
| J'ai besoin de conseils pour acheter un véhicule ou financer des réparations | Micro-crédit social pour les personnes exclues du système bancaire |

Pour info
Don Bosco permet également une insertion par l'emploi dans le domaine des mobilités : aides-mécaniciens (postes en CDI), agents d'accueil des parcs relais du tramway de Brest, chauffeurs accompagnateurs. Transporté, transporteur, tous solidaires !

Scannez-moi !
RDV SUR DONBOSCO.ASSO.FR

GUIDE DES MOBILITÉS EN PAYS D'IROISE



Favoriser les modes de mobilité actifs

Les modes actifs désignent tous les modes de déplacement mobilisant l'énergie musculaire, tels que la marche à pied, la trottinette, le vélo classique ou à assistance électrique. Peu coûteux et écologiques, ils sont aussi un moyen de faire de l'exercice physique au quotidien.

Chemineurs doux : poursuite du déploiement

A travers les schémas communautaires de développement des modes de déplacements actifs, Pays d'Iroise Communauté a travaillé de manière transversale en 2024.

Elle a apporté aux communes une assistance à l'élaboration des schémas communaux vélo. Quatre nouvelles communes ont amorcé en 2024 une phase de diagnostic visant à poser les bases d'une réflexion « vélo » à l'échelle de la municipalité : Brélès, Landunvez, Ploumogueur et Lanrivaroé. Les schémas des 4 communes ont été approuvés par délibération de leur conseil municipal.

Une commune est en phase d'adoption de son plan vélo communal (Lampaul-Ploudalmézeau).

En 2024, dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental, la Communauté

- a achevé la liaison entre Saint Renan et Lanrivaroé : 3,5 km facilitant les déplacements utilitaires et de loisir à vélo.
- a démarré les travaux relatifs à la liaison entre Saint Renan et Plouarzel pour une mise en œuvre opérationnelle courant 2025. L'opération combine la construction d'une piste cyclable bidirectionnelle de 3,4 km à un aménagement de sécurité routière sur la RD05 et voirie communautaire (voir [page 102](#), Ingénierie territoriale).

Animation du schéma directeur vélo

Les campagnes de communication sous l'égide de la marque engagement Vazii! (voir [page 21](#)) et la création notamment de 4 boucles vélos ont généré beaucoup d'engouement autour de la pratique du vélo en Pays d'Iroise. La Communauté a consolidé sa présence sur des événements vélo.

- Tour de Bretagne : stands sur les villages départ et arrivée en Pays d'Iroise
- 1^{er} étape : le 25 avril, départ de Locmaria-Plouzané et arrivée à la pointe Saint-Mathieu (Plougonvelin)
- 2^e étape : le 26 avril au départ de Milizac-Guipronvel en direction de Pontivy
- Stand sur la Sant'Iroise-Octobre rose les 11 et 12 octobre à Ploudalmézeau
- Parcours ludique le dimanche 13 octobre à Saint Renan
- Stand sur « ça coûte pas un radis » le 24 novembre à Ploudalmézeau



Faciliter les usages plus durables de la voiture et améliorer les conditions de circulation

L'amélioration de l'accessibilité dans et en dehors du Pays d'Iroise suppose des aménagements des infrastructures routières et une politique de cheminements doux. Face à l'évolution de la mobilité électrique, un maillage en bornes de recharge est à conforter. L'enjeu est aussi de limiter l'autosolisme pour fluidifier la circulation et améliorer le bilan carbone.

Plus de covoiturage avec Ouest Go

L'Etat, la Région Bretagne, le Département du Finistère, Rennes Métropole, Nantes Métropole, Brest Métropole et Saint Nazaire Agglomération ont initié la **plateforme de covoiturage « Ouest Go »** avec le soutien de l'Ademe. Cet outil est hébergé chez Mégalis Bretagne qui en assure l'administration et la gestion.

Etude sur les lignes de covoiturage

Ce travail est réalisé en partenariat avec le Pôle métropolitain du Pays de Brest.

Les objectifs de cette étude (phase 1) :

- Définir le potentiel de covoiturage par ligne : identification des lignes de désir à haut potentiel
- Etudier les propositions de lignes de covoiturage : faisabilité, orientations financières
- S'assurer de la mise en œuvre du projet : planifier, clarifier la gouvernance, déterminer les actions d'animation et de communication
- Fournir au maître d'ouvrage des éléments cartographiques, techniques et financiers

Une restitution de cette étude a été réalisée par le bureau d'études Inddigo en 2024. Les élus du comité de pilotage mobilité du Pays de Brest ont sélectionné 7 lignes de covoiturage dont 2 pour le Pays d'Iroise pour une étude de faisabilité effectuée sur 2025 :

- Saint Renan - ZA Kergardec avec ligne étendue à Plouarzel
- Le Conquet - Brest (fort Monbary) avec une 2^e branche vers le Technopôle
- Landerneau - Brest (N12)
- Landerneau - Brest (D29 et N165)
- Lesneven - Brest (D770 et N12)
- Brest - Quimper
- Crozon - Châteaulin
- Plouguerneau - Brest



Extrait du Guide des mobilités "Envie de bouger en Pays d'Iroise"

Améliorer la desserte en transports en commun

Le réseau de desserte de transport en commun existant mérite d'être évalué et adapté aux évolutions de l'urbanisation et des besoins.

La navette du littoral : une 3^e édition en 2024

La navette du littoral a repris son service du 2 juillet au 29 août 2024, les mardis, mercredis et jeudis, soit 3 jours par semaine (contre 2 jours en 2022). Cette navette affrétée par la Communauté de communes relie le nord au sud du territoire (et inversement) avec pas moins de 16 arrêts et pour 2,50 € l'aller simple. Une solution de transport accessible aux habitants et visiteurs de passage pour accéder à des sites clés du littoral d'Iroise en profitant du panorama entre Locmaria-Plouzané et Lampaul-Ploudalmézeau.

Quelques chiffres :

- **445 billets** de +26 ans en 2024 contre 494 billets en 2023 soit -9,91%
- **73 billets** de -26 ans en 2024 contre 104 billets en 2023 soit -29,8%
- **18 billets** de -12 ans en 2024 contre 38 billets en 2023 soit -52,63%
- Soit un total de **536 passagers** contre 636 passagers en 2023 soit -15,72%
- Coût du service : **19 939 € HT** (dont frais de communication et transporteur)
- Recette commerciale : **1 258,50 € TTC**

Bilan :

- Un service bien accueilli et considéré comme une bonne initiative favorisant un tourisme convivial et durable
- Un itinéraire qui permet de profiter des paysages du littoral les plus recherchés
- Un service utile pour visiter un site sans se préoccuper du stationnement
- Un bilan très mitigé du fait d'une météo défavorable.



Le transport collectif

Depuis la promulgation de la loi NOTRe, la Communauté de communes est engagée au côté du Conseil régional pour organiser et faciliter les déplacements en transport collectif. La participation financière annuelle de la Communauté est d'environ **80 K€** et porte sur le financement des lignes complémentaires et de transport à la demande (TAD)..

A ce jour, le réseau armature est composé de **6 lignes régulières** :

- Ligne 11 : Le Conquet - Brest
- Ligne 12 : Saint Renan - Brest
- Ligne 13 : Lampaul-Plouarzel - Saint Renan
- Ligne 14 : Ploudalmézeau - Brest
- Ligne 15 : Guipronvel - Brest
- Ligne 16 : Porspoder - Saint Renan

Ce réseau est complété par des **lignes de transport à la demande** (Ligne Ploumoguier - Saint Renan - Brest ; Landunvez - Ploudalmézeau - Saint Renan - Brest, Melon - Lanildut - Brélès - Saint Renan - Brest et Trézien - Plouarzel - Saint Renan - Brest). Nouveauté 2024 : ouverture de la ligne Ploumoguier - Locmaria-Plouzané - Brest

Evolution de la fréquentation des lignes

| LIGNES | NOMBRES DE VOYAGES COMMERCIAUX 2020/2021 | NOMBRES DE VOYAGES COMMERCIAUX 2021/2022 | NOMBRES DE VOYAGES COMMERCIAUX 2022/2023 | NOMBRES DE VOYAGES COMMERCIAUX 2023/2024 | EVOLUTION |
|--------------|--|--|--|--|----------------|
| 11 | 65 955 | 75 179 | 79 266 | 60 134 | -24,14% |
| 12 | 82 660 | 93 911 | 106 470 | 75 008 | -29,55% |
| 13 | 10 826 | 21 318 | 22 845 | 24 727 | 8,24% |
| 14 | 37 880 | 40 138 | 41 723 | 38 626 | -7,42% |
| 15 | 9 083 | 12 523 | 16 121 | 11 375 | -29,44% |
| 16 | 13 828 | 18 465 | 26 753 | 19 449 | -27,30% |
| | 148 | 202 | 0 | 217 | 0,00% |
| TOTAL | 220 380 | 261 736 | 293 178 | 229 536 | -21,7 % |

Il est observé une baisse du nombre de voyages commerciaux (- 21,73 %) qui peut s'expliquer notamment par les travaux du tramway sur Brest qui ont provoqué des ruptures de charge notamment sur le secteur du Bouguen.

Les 5 lignes de TAD (transport à la demande) ont enregistré le nombre de **507 usagers** pour **442 courses**.

Le TAD de Melon-Lanildut est le plus fréquenté avec **224 usagers** à l'année pour **186 courses déclenchées**. Il est rappelé que ces TAD sont des lignes de rabattement vers des lignes régulières.

La Communauté de communes souhaite travailler en étroite collaboration avec la Région (Autorité organisatrice de la mobilité régionale) afin d'apporter des améliorations au réseau et de faciliter les interconnexions avec la Métropole brestoise.

Au total
12 162 km
 ont été parcourus en 2023-2024 contre
 13 930 km en 2022-2023 pour une
 facture de
12 590€ HT.

Relever l'enjeu du numérique

L'évolution des outils et technologies de communication génère une croissance exponentielle et continue des besoins en débits internet. L'aménagement numérique du territoire est devenu un enjeu, notamment en termes de cohésion sociale, d'attractivité, d'équité territoriale et de développement économique. Face au numérique, il s'agit aussi de relever le défi d'une possible fracture numérique dans une société faisant une place conséquente à la dématérialisation.

Très Haut Débit : objectif 2026

Les collectivités bretonnes via le syndicat mixte Megalis ont fait le choix de déployer un réseau public régional de fibre optique, qui remplacera le réseau téléphonique actuel basé sur des câbles en cuivre. Le déploiement du dispositif a pu générer de fortes attentes voire des frustrations au regard des délais enregistrés.

2023 a enregistré une véritable accélération sensible de la couverture du réseau de fibre avec un rythme de 26 000 locaux (un local = une prise) sur l'ensemble de la région. Plus de 300 chantiers se tenaient simultanément au début 2023. La phase 2 a été bien engagée sur 2023 avec aus-

si l'engagement des premières études de la phase 3. La Bretagne connectée au très haut débit d'ici fin 2026 reste un objectif fixé par Megalis Bretagne.

Le projet Bretagne Très Haut Débit progresse sur le territoire : **fin 2024 plus de 13 000 foyers et entreprises pouvaient bénéficier du très haut débit, soit une augmentation de 2705 % par rapport à 2023**. Cette cadence se maintiendra jusqu'à fin 2026, date à laquelle l'ensemble du réseau breton de fibre optique sera construit.

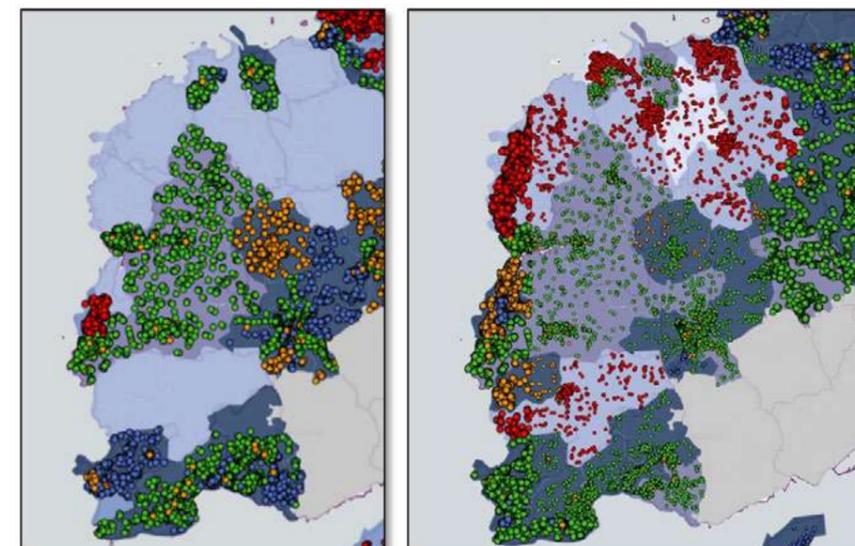
Un engagement financier pour l'attractivité et l'aménagement du territoire

La Communauté a signé de nouvelles conventions marquant son engagement financier dans le déploiement du très haut débit sur son territoire. La dernière convention passée estime à 32 382 locaux à desservir sur ce dernier soit un engagement financier global de près de 10 M€, soit un coût moyen par prise de 308 €.

| | |
|--|--------------------|
| Montant à financer par l'EPCI sur l'ensemble du projet | 9 973 656 € |
| Montant déjà financé par l'EPCI au titre des conventions précédentes | 6 660 760 € |
| Reste à financer | 3 312 896 € |

La cartographie du déploiement est à retrouver sur le site megalis.bretagne.bzh, rubrique Bretagne Très Haut Débit puis Mon éligibilité à la fibre optique puis Suivre l'avancée des travaux.

Cartographies avril 2024 et avril 2025



Vert : disponible à la commercialisation
Bleu : travaux en cours d'achèvement
Orange : travaux commencés
Rouge : en cours d'étude

Des ateliers pour lutter contre la fracture numérique

Depuis 2018, le CLIC (centre local d'information et de coordination gérontologique) propose des ateliers numériques aux habitants du Pays d'Iroise de plus de 60 ans. Les ateliers tablettes numériques moins demandés ont laissé place à un plus grand nombre d'ateliers d'initiation à l'utilisation du smartphone. Ces ateliers favorisent le lien social et limite la fracture numérique.

En 2024, les ateliers évoluent de 6 à 8 participants par groupe. Cette capacité d'accueil permet de réduire la liste d'attente pour les inscriptions tout en garantissant une qualité d'accueil lors des ateliers.

Le financement : conférence des financeurs (département)

Les objectifs

- sensibilisation des personnes âgées aux nouvelles technologies afin qu'elles puissent se connecter à leur environnement
- créer du lien social et rompre l'isolement grâce aux relations intergénérationnelles
- valoriser le rôle des aînés à domicile/petits enfants/grand parentalité
- éviter l'isolement administratif par la généralisation de la dématérialisation
- accompagner les usagers dans leurs démarches administratives
- favoriser l'accès aux droits, à la santé, aux services publics



Bilan 2024

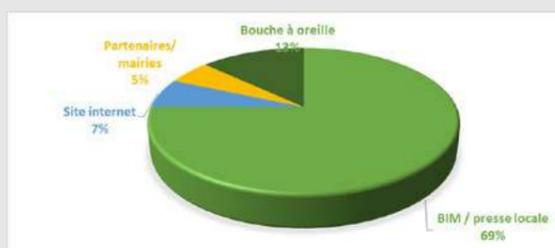
En 2024, 8 ateliers ont été proposés aux seniors du Pays d'Iroise.

L'atelier numérique se déroule sur une durée de 1h30. Une session compte 2 ateliers de 1h30. Le participant s'engage à être présent au 6 séances proposées.

Cette année, 56 personnes se sont inscrites aux ateliers numériques. Une évolution de 35% par rapport à l'année 2023.

Le programme est transmis 15 jours avant le début des ateliers à chaque participant. Il évolue avec les demandes et besoins des seniors présents (ex : l'utilisation du QR code). Deux questionnaires anonymes de satisfaction sont transmis aux participants, à mi-parcours et en fin de session (anonymes). A mi-parcours, cela permet de réajuster en fonction des demandes des participants le plus souvent évoquées à l'oral (retour de 80 % de questionnaires écrits). Il est observé que plus 20 % des participants ne font pas de retour écrit

Plusieurs canaux de communication sont utilisés pour informer sur les dates des ateliers qui se déroulent au siège de Pays d'Iroise Communauté à Lanrivoaré.



3

Offrir les conditions d'un développement économique et touristique équilibré

L'accueil et l'offre de services aux entreprises

Informier, accompagner les entreprises, faciliter leur implantation et leur développement, tels sont les objectifs de la politique de développement économique de Pays d'Iroise Communauté.

Offre foncière

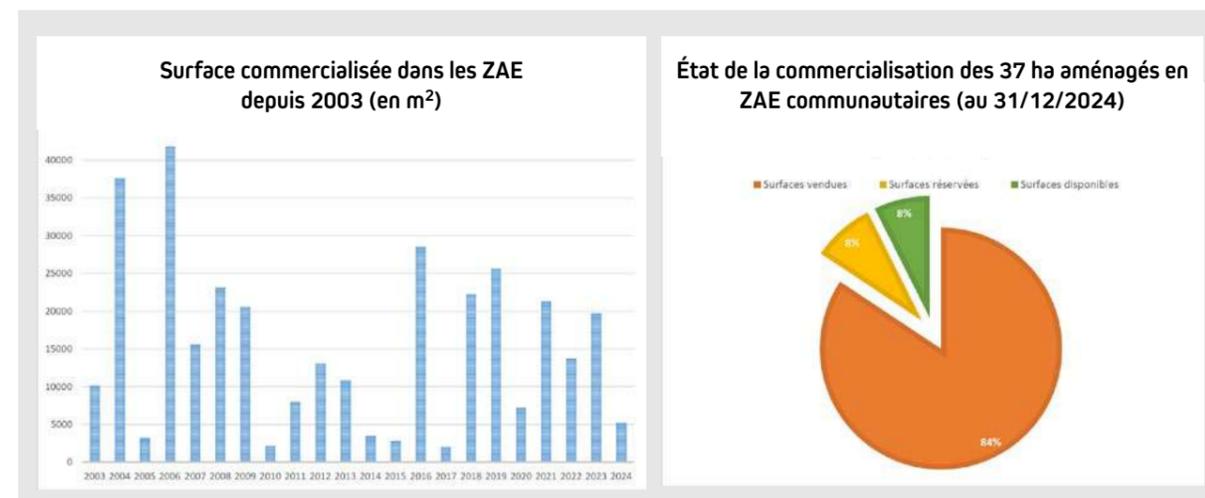
Les zones d'activités économiques

Avec seulement 5 224 m² cédés, l'année 2024 est bien en deçà de la moyenne annuelle des 20 dernières années (environ 15 500 m²). Ce chiffre est néanmoins en trompe l'œil car la dynamique de sollicitation des entreprises pour des terrains d'activités reste bonne et des projets importants se sont concrétisés par des actes de vente dès les premières semaines de 2025.

Si le nombre de candidats à l'acquisition foncière reste important, la sélection rigoureuse des projets d'implantation opérée par Pays d'Iroise Communauté a désormais un impact non négligeable sur la quantité de foncier cédée. Dans le détail, en 2025, 5 ventes ont eu lieu : 2 ventes à Plouarzel (ZA Menez Crenn), 2 ventes à Locmaria Plouzané (ZA Pen ar Menez) et 1 vente à Milizac-Guipronvel (ZA Pen ar Guéar).

Le taux de disponibilité foncière au 31 décembre 2024 est stable par rapport à la situation de fin 2023, au niveau de 16 % des terrains aménagés qui sont encore disponibles ou réservés. Il n'y a pas eu, en 2024, de nouvelles opérations de viabilisation achevées.

Le taux de surfaces indiquées comme « réservées » est en baisse car Pays d'Iroise Communauté a souhaité mettre fin à des réservations anciennes, initialement destinées à des projets encore trop incertains.



Les surfaces disponibles (et donc non réservées) s'établissent désormais à 2,7 hectares. Ces terrains à bâtir destinés aux entreprises se répartissent sur 6 zones d'activités :

- **Keryard (Plourin)** : situation inchangée par rapport à 2023, 3 parcelles sont disponibles, pour une surface totale de 7 341 m², ce qui représente 27 % du foncier communautaire disponible
- **Mespaol (Saint Renan)** : 2 lots sont disponibles, pour une surface de 3 555 m² soit 13 % du foncier communautaire disponible
- **Pen ar Menez (Locmaria-Plouzané)** : 2 lots sont disponibles, pour une surface de 3 185 m², ce qui représente 12 % du foncier communautaire disponible
- **Toul an Ibil (Plougonvelin)** : 3 parcelles sont disponibles, totalisant 3 663 m² soit 14% de l'ensemble du foncier communautaire disponible
- **Kerhuel (Milizac Guipronvel)** : 3 lots sont disponibles, pour un total de 6 341 m² soit 24 % du foncier communautaire.
- **Saint Roch (Ploudalmézeau)** : 2 parcelles sont disponibles, pour une surface de 2 923 m², soit 11 % du total général.

Offre immobilière à destination des entreprises

L'offre communautaire en matière de locaux destinés aux entreprises est conséquente, et attendant la réalisation de nouveaux programmes (Pointe des Renards, Ateliers Relais de Ploudalmézeau) la situation reste globalement identique à celles des années précédentes.

- Fin 2024, et comme pour les années précédentes, la totalité des locaux de stockage (ateliers) était occupée. Pays d'Iroise Communauté ne peut donc plus satisfaire les demandes, qui sont pourtant fréquentes et régulières. A signaler tout de même un turnover sur les ateliers de Mespaol (Saint Renan) et Keryard (Plourin).
- L'offre en bureau pour le tertiaire reste réduite, même si le départ de l'entreprise TYDEO en septembre 2024 a eu impact sur les m² occupés à Tech Iroise. 8 bureaux étaient disponibles dans le bâtiment au 31 décembre 2024. Sur l'Hôtel d'entreprises de Mespaol, en revanche, il ne restait plus qu'un seul bureau disponible.

| Récap Immobilier | Nouveaux locataires en 2024 | Nb locaux occupés au 31-12-2024 | Surface totale de bureaux (en m ²) | Surface totale d'ateliers (en m ²) | Taux de remplissage au 31-12-24 |
|------------------|-----------------------------|---------------------------------|--|--|---------------------------------|
| TECH IROISE | 2 | 30/38 | 890 | 300 | 80% |
| HE MESPAOL | 1 | 13/14 | 300 | 0 | 93% |
| CAMBARELL | 0 | 4/4 | 352 | 651 | 100% |
| AR MESPAOL | 1 | 5/5 | 0 | 525 | 100% |
| AR PEN AR MENEZ | 0 | 4/4 | 0 | 620 | 100% |
| AR KERYARD | 2 | 5/5 | 0 | 615 | 100% |
| AR KERDRIOUAL | 0 | 2/2 | 0 | 150 | 100% |
| AR TOUL AN IBIL | 0 | 2/2 | 0 | 2 025 | 100% |

AR = atelier relais
HE = hôtel d'entreprise



Fin 2024,
la totalité des ateliers et locaux
de stockage était occupée.



Conforter le développement des filières stratégiques

Certaines activités sont particulièrement présentes en Pays d'Iroise : l'agriculture, le tourisme, le nautisme et, plus largement, l'économie bleue, la construction, etc. Ces secteurs forgent l'identité économique du territoire et doivent être accompagnés dans leur développement et leurs transformations

Priorité au commerce de centre-ville avec le « PASS Commerce et Artisanat »

En place depuis le 1^{er} janvier 2018, le « PASS Commerce & Artisanat » permet à des artisans et commerçants d'obtenir le soutien de la Région Bretagne et de Pays d'Iroise Communauté dans leurs projets d'investissement (30 % de leurs dépenses éligibles).

2024 a constitué une année record : 22 dossiers ont été validés ! Le seuil symbolique des 100 dossiers validés depuis la création du Pass en 2018 a été dépassé en cours d'année.

Sur la base de ces 22 dossiers en 2024, ce sont donc près d'un million d'euros d'investissement qui ont été accompagnés par un total de 120 000 € de subventions attribuées (soit + 15 000 € de subventions par rapport à l'année 2023).

En 2024, pour 1 euro de subvention versé, ce sont donc plus de 8 euros qui ont été investis par ces très petites entreprises du Pays d'Iroise.

| Nom entreprise | Commune | Activité | Montant des investissements (HT) | Montant subvention accordée |
|-------------------------------|--------------------|------------------------|----------------------------------|-----------------------------|
| KORRIGAN | BRELES | Bar Tabac | 9 267,51 € | 2 780,26 € |
| Les Korrigans | LE CONQUET | Restauration/bar | 25 645,66 € | 7 500,00 € |
| sarl l'essentiel | LE CONQUET | Prêt à Porter | 7 300,00 € | 2 167,60 € |
| Les Paniers de Marie.K | LE CONQUET | Traiteur | 50 033,74 € | 7 500,00 € |
| FRIQUET (Carotte à la rose) | LE CONQUET | Prêt à Porter | 4 086,88 € | 1 226,06 € |
| PAIN & JOIE LOCMARIA PLOUZANE | LOCMARIA-PLOUZANÉ | Boulangerie Pâtisserie | 350 000,00 € | 7 500,00 € |
| Wine Addict | LOCMARIA-PLOUZANÉ | Cave à vin | 7 268,33 € | 2 180,49 € |
| Salon SLH | MILIZAC-GUIPRONVEL | Salon de coiffure | 29 976,90 € | 7 500,00 € |
| THIBAUT THIERRY EI | PLOUARZEL | Fabrication de papier | 10 433,28 € | 3 129,98 € |
| L'ABERIC | PLOUDALMÉZEAU | Restauration rapide | 103 845,00 € | 7 500,00 € |
| SARL PLOUDAL OPTIQUE | PLOUDALMÉZEAU | Optique | 9 958,90 € | 2 987,67 € |
| LAIT MOBILE | PLOUDALMÉZEAU | Crèmerie-Fromagerie | 30 450,00 € | 7 500,00 € |
| MADEMOISELLEH | PLOUDALMÉZEAU | Prêt à Porter | 27 910,00 € | 7 500,00 € |
| SARL AGATA | PLOUGONVELIN | Traiteur | 44 693,30 € | 7 500,00 € |
| SAS TZH | PLOUGONVELIN | Restauration/bar | 120 000,00 € | 7 500,00 € |
| ENOTRITOU | PORSPODER | Restauration | 31 500,00 € | 7 500,00 € |
| SARL L'Os à Moelle | SAINT RENAN | Boucherie Charcuterie | 9 787,08 € | 2 936,12 € |
| Cordonnerie PÉAN | SAINT RENAN | Cordonnerie | 7 319,79 € | 2 195,93 € |
| Café du Marché | SAINT RENAN | Restauration/bar | 30 389,14 € | 7 500,00 € |
| Be Organik | SAINT RENAN | Esthétique cosmétique | 12 623,96 € | 3 787,18 € |
| GUIL'HOMME | SAINT RENAN | Salon de coiffure | 22 581,27 € | 6 774,38 € |
| Le Charldann | TRÉBABU | Restauration | 48 000,00 € | 7 500,00 € |

Des soutiens financiers pour les entrepreneurs

Grâce à l'action de la **structure associative loi 1901 Initiative Pays de Brest (IPB)**, créée en 1996 sous l'impulsion des Communautés de communes du Pays de Brest, **les entrepreneurs qui créent ou reprennent une entreprise** peuvent bénéficier d'un prêt d'honneur à taux zéro et sans garantie.

Ces fonds proviennent de subventions de collectivités territoriales, de dons d'entreprises ou d'organismes financiers. Ils permettent de financer et faciliter la création, la reprise et le développement d'entreprises sur le Pays de Brest.

Concrètement, l'objectif du dispositif est de renforcer les fonds propres des créateurs-repreneurs d'entreprise de tous secteurs d'activité. Pour en bénéficier, l'activité doit engendrer la création ou le soutien d'un emploi au minimum. Les montants accordés peuvent aller jusqu'à 25 000 € pour les commerces et entreprises artisanales de service, et même jusqu'à 50 000 € pour les entreprises innovantes et de production. Il est démontré que l'octroi de ce prêt d'honneur facilite ensuite l'accès à un financement bancaire avec un effet de levier conséquent (x 15 à x 25 € en moyenne).

En 2024, **197 porteurs de projets** (147 entreprises) ont été accompagnés sur le Pays de Brest pour un montant total de prêts d'honneur de **2 030 106 €** (+100% /2024). Ces aides ont permis à ces entreprises de lever ensuite 37 Millions d'Euros de prêts bancaires en complément soit un effet levier (x 18).

La ventilation des prêts accordés selon la nature des dispositifs est la suivante :

- **1 127 100 €** de prêts d'honneur (soit le dispositif classique destiné aux commerces, aux industries et entreprises de services) / + 65 %
- **800 000 €** de prêts d'honneur agricoles / + 421 %
- **147 000 €** de prêts d'honneur solidaires /+ 3,5 %

Le Pays d'Iroise est le territoire le plus dynamique du Pays de Brest, après Brest Métropole. En 2024, ce sont **48 porteurs de projets** qui ont été accompagnés, soit un total de **prêts de 600 000€ de prêts d'honneur** octroyés sur notre territoire (+ 292 %/2023).

Ainsi, en 2024, 21 % des entreprises aidées étaient implantées sur le Pays d'Iroise.

Des partenariats pour accompagner les entreprises

Chambre des Métiers et de l'Artisanat : premier bilan

En 2023 la Communauté de communes du Pays d'Iroise et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de Bretagne (CMAB) ont décidé de signer une convention de partenariat en vue de :

- Permettre à Pays d'Iroise Communauté de disposer du portrait de territoire produit par l'observatoire de la CMA Bretagne et de disposer également d'un fichier d'entreprises ressortissantes
- Formaliser les relations partenariales du quotidien en matière de développement économique et, au besoin, déployer des actions de formation sur le territoire à destination des artisans
- Stimuler et accompagner la création / reprise / transmission d'entreprises artisanales
- Favoriser la transformation numérique des entreprises
- Favoriser la transition écologique des entreprises

L'un des axes de ce partenariat est de **stimuler et d'accompagner la création, la reprise, et la transmission d'entreprises artisanales**. A cet effet, la Communauté et la CMAB ont décidé de mettre en place **4 réunions d'information dédiées aux créateurs d'entreprise** « 2 h pour comprendre comment s'y prendre ». Ces « rendez-vous de la création » ont attiré et bénéficié à **34 porteurs de projets**.

24 % des chefs d'entreprises du Pays d'Iroise ont aujourd'hui plus de 55 ans, ce qui souligne un enjeu important à favoriser la transmission pour pérenniser et soutenir le développement du tissu artisanal.

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat a donc déployé en 2024 une nouvelle démarche de sensibilisation et a organisé **1 atelier** « transmission » le 17 octobre 2024. Celui-ci aura permis à **3 cédants** potentiels de bénéficier au cours d'un seul rendez-vous des conseils d'experts (Carsat, expert-comptable, banque).

Favoriser la transformation numérique des entreprises est également l'un des axes retenus dans le cadre de ce partenariat. La fracture numérique est toujours d'actualité dans le secteur de l'artisanat et cette faiblesse vient freiner le développement commercial des entreprises. La fracture numérique reste aujourd'hui très forte dans le secteur de l'artisanat et vient freiner le développement commercial des entreprises. Pour favoriser et accompagner la prise en main du numérique dans une logique de développement commercial, **un atelier intitulé « découvrir le potentiel de l'intelligence artificielle »** a été proposé aux artisans le 19 juin 2024 à Lanrivouré : il a connu un certain succès et a accueilli **8 chefs d'entreprise**.

L'Adie, un service de proximité pour les porteurs de projet

L'Association pour le droit à l'initiative économique (Adie), c'est un financement et des conseils pour créer ou développer son entreprise.

Cette association, reconnue d'utilité publique, s'adresse à toutes les personnes qui souhaitent créer une entreprise et dont le projet n'a pas accès au crédit bancaire traditionnel. Elle finance tout type d'activité : commerce, artisanat, bâtiment, services, conseils, activité artistique, etc. Quel que soit le statut juridique : micro-entrepreneur, entreprise individuelle, association.

La Communauté de communes a mis en place un partenariat avec cette structure afin de permettre aux habitants du territoire de bénéficier d'un accompagnement de proximité au travers d'ateliers d'informations et aussi de permanences mensuelles délocalisées d'un conseiller professionnel ou de bénévoles.



La Communauté finance l'association à hauteur de 500€ par projet accompagné et financé. En 2024, 3 projets ont été financés : 1 au titre de la mobilité et 2 au titre de l'entrepreneuriat. A noter que le Conseil communautaire du 18 décembre 2024 a validé le projet de renouvellement de la convention partenariale pour la période 2025-2027.

Panneaux pédagogiques sur le monde de l'agriculture

En 2024, Pays d'Iroise Communauté et la Chambre d'Agriculture ont collaboré pour créer une série de panneaux dont l'objectif est de créer du dialogue entre les agriculteurs, les habitants mais aussi les touristes qui viennent à la découverte du



Pays d'Iroise. Installés sur les chemins de randonnées, le projet a consisté à adopter une communication positive et pédagogique pour valoriser l'agriculture et favoriser la compréhension mutuelle.

Ainsi, les messages véhiculés par ces panneaux cherchent à faire le lien entre l'alimentation et les productions (rôle du pâturage, alimentation animale, etc.), à faire le lien entre agriculture, paysage et biodiversité (rôle d'une haie, d'un talus, d'une prairie), ou encore à valoriser les bonnes pratiques qui favorisent le « bien vivre ensemble ».

Au total, 24 panneaux ont été élaborés et installés à Lanrivouaré et à Plouarzel.

Accompagner les transformations du secteur agricole

Face à ces multiples enjeux de l'agriculture, Pays d'Iroise Communauté entend maintenir une agriculture dynamique, s'adaptant aux évolutions sociétales, aux circuits courts, aux besoins fonciers, aux enjeux climatiques et énergétiques, en développant un travail partenarial avec les acteurs et divers partenaires (SAFER, Chambre d'Agriculture...).

Aides aux agriculteurs

L'agriculture constitue un pilier de l'économie locale (14 % de l'emploi). Maintenir un maximum d'exploitations doit être un objectif constant en promouvant une agriculture innovante, de qualité et à forte valeur ajoutée.

Afin d'encourager le renouvellement des générations d'exploitants, la Communauté de communes a mis en place un **dispositif de soutien financier aux personnes s'installant pour la 1^e fois en qualité de chef d'exploitation agricole**, en complément des aides versées par l'Etat et la Région Bretagne (Dotation Jeune Agriculteur – DJA).

En 2024, 10 porteurs de projet ont été soutenus, représentant un engagement financier de 40 000€ soit un montant de subvention doublé par rapport à l'année précédente

(20 000 € en 2023). Pour rappel, depuis le 1er juillet 2023, le montant de l'aide est passé de 2 000 € à 4 000 €.

Le nombre de dossier en 2024 constitue un record depuis le lancement du dispositif en 2014. La majorité de ces dossiers ont concerné des élevages bovins (production laitière).

Depuis 2014 :

70
jeunes agriculteurs soutenus
dans leur installation
166 000 €
d'engagement financier

Projet d'abattoir au Faou

La construction du nouvel abattoir du Faou a démarré en juin 2024 et pour deux ans. Sur 2,2 ha, le bâtiment de 3 000 m² sera multi-espèces, capable de traiter bovins, ovins, caprins ou porcins, et doté d'une capacité de 5 100 t/an, 30 % de plus que ce que réalise l'abattoir actuel. Le montant de l'investissement est de près de 14,5 M€.

Le 13 novembre 2024, les élus communautaires ont approuvé l'adhésion du Pays d'Iroise au syndicat mixte et validé la participation financière de 95 286 €, étalée sur les exercices 2025 et 2026. 12 intercommunalités du Finistère seront membres adhérents et 8 autres participeront financièrement dans le cadre d'un fonds de concours. La participation globale est de 2,75 M€.

Cette décision témoigne de la volonté de la Communauté de communes de soutenir l'agriculture qui constitue l'un des secteurs stratégiques du Département. Elle permettra au territoire de disposer d'un outil moderne au service des usagers mais aussi des consommateurs, pour favoriser les productions locales de qualité et les circuits courts.



Événement : la Maison de l'alimentation itinérante

L'association d'éducation alimentaire « Aux goûts du Jour » a déployé du 10 au 29 février 2024 son projet de la Maison de l'Alimentation Itinérante.

Au travers de ce concept original, l'association et la Communauté de communes ont proposé un programme complet de sensibilisation, de formation et d'accompagnement vers le bien-manger des habitant(e)s, des entreprises et des collectivités locales.

Les objectifs de ces 3 semaines étaient de :

- Sensibiliser au bien manger le plus large public dans la Maison (chalet en bois) et sur tout le territoire (enfants, adultes, professionnels) grâce à des ateliers, visites, formations...
- Avoir un rôle de guichet unique de l'alimentation et principalement pour la filière des produits de la mer sur le territoire (étude sur freins et leviers des habitants).
- Valoriser les actions de sensibilisation à l'échelle du territoire.
- Proposer une vitrine éphémère aux acteurs locaux



13
jours de permanence
Environ
1000
personnes sensibilisées

8
grands gagnants à Enquête et Recette

35
foyers participants au jeu Enquête et Recette

12
structures impliquées

30
actions référencées sur le territoire

7
ateliers de cuisine
10 permanences de professionnels

Fédérer et dynamiser l'économie locale

Les liens avec tous les acteurs, entreprises, associations et institutionnels, seront recherchés pour fédérer les énergies et promouvoir le développement économique du territoire.

La Maison de l'emploi communautaire

La Maison de l'emploi et ses partenaires accompagnent un public très large : demandeurs d'emploi, salariés, scolaires et étudiants... et également de plus en plus d'entreprises du territoire.

4300

passages (Maison de l'emploi + partenaires) et 671 entretiens téléphoniques ou par mail

377

inscriptions et 291 inscriptions de jeunes pour les jobs d'été

6500

abonnés pour la page Facebook « Economie & emploi - Pays d'Iroise Communauté », plateforme reconnue pour les offres d'emploi et les informations économiques à destination des habitants et des entreprises du Pays d'Iroise.

1310

offres reçues (1326 en 2023)
CDI (17%) / CDD + 6 mois (31%) / CDD - 6 mois (15%) / jobs d'été (36%) / particuliers (2%)

La Maison de l'emploi accueille de nombreux partenaires

- La **Mission locale** pour les jeunes de 16 à 25 ans,
- Le **Rail emploi services** (association de mise à disposition de personnes, chantier d'insertion, dispositif d'accompagnement des publics bénéficiaires du RSA)
- La plateforme mobilité (**Don bosco mobilité**)
- L'**Adapt** (accompagnement des personnes ayant une reconnaissance de travailleur handicapé)
- Le **dispositif Prépa-clés** (initiation et perfectionnement informatique et français).
- L'**Armée de Terre**
- **Tiss'âges** - Ailes 29 (dispositifs d'hébergement temporaire, intergénérationnel, solidaire)

Au service des entreprises agricoles

Le secteur du maraichage, très présent en Pays d'Iroise, notamment en tomates et en fraises sous serre, est porteur de nombreux emplois. Depuis 7 ans, la Maison de l'emploi organise des visites d'exploitations en partenariat avec France Travail afin que les demandeurs d'emploi découvrent l'environnement de travail et échangent avec des professionnels. En 2024 : 10 visites / 150 personnes et de nombreux recrutements.



Au service des salariés

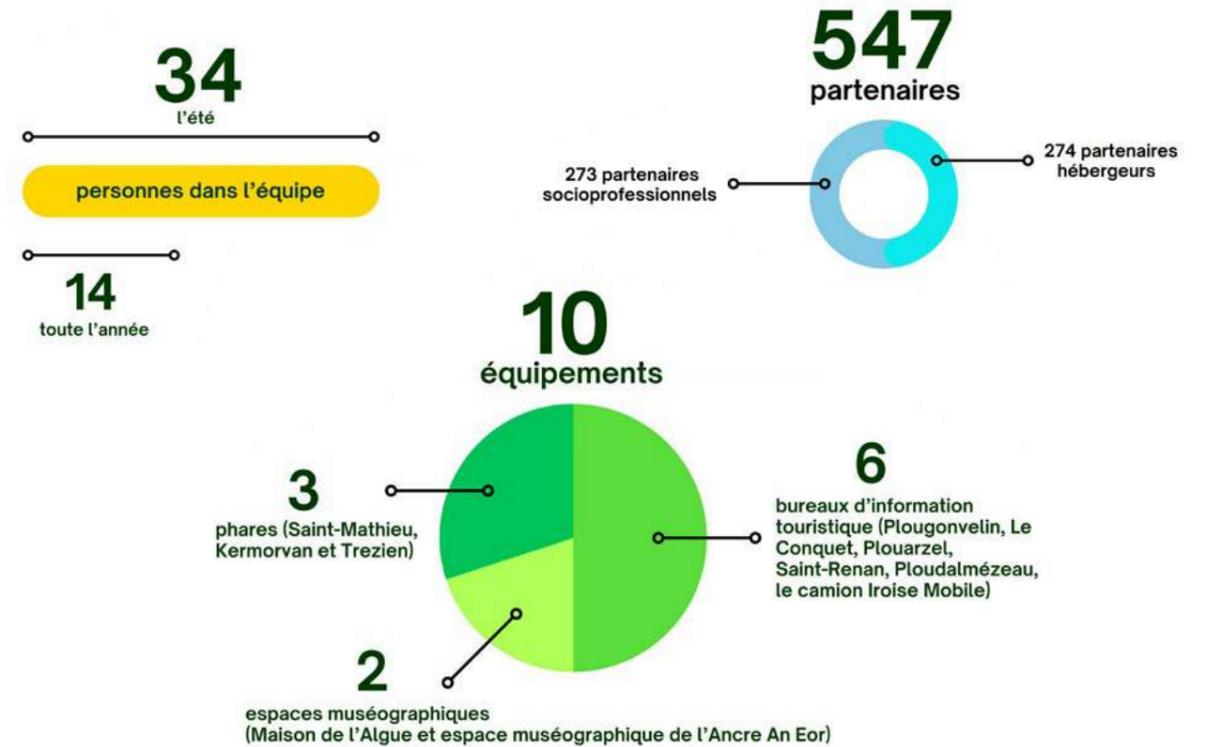
La Maison de l'emploi accueille les salariés (en poste, en arrêt de travail...) souhaitant changer de métier ou évoluer dans leur branche. Après une information sur les dispositifs existants et sur les secteurs d'activité, la Maison de l'emploi peut les orienter vers des entreprises pour des enquêtes métiers.

Dans le cadre de la Semaine des transitions professionnelles du 9 au 16 décembre 2024, la Maison de l'emploi a organisé un webinar, « Osez la reconversion », animé par la plateforme Transition pro Bretagne.



Un développement touristique équilibré

Réunis pour mieux valoriser l'Iroise ! Rassembler les équipes de valorisation et de médiation touristique au sein de l'Office de tourisme Iroise Bretagne, voici la feuille de route poursuivie en 2024 par les équipes des bureaux d'information touristique, des phares et de la Maison de l'Algue ! A l'image du message touristique « Iroise Bretagne de phares en îles », l'objectif est clair : renforcer la collaboration entre les équipes pour faire de chaque équipement une opportunité de découverte invitant à découvrir et redécouvrir les 19 communes à travers les offres des nombreux acteurs et sites touristiques.



Une promotion soutenue et continue pour augmenter la notoriété et valoriser notre image

Réseaux sociaux

Facebook: 1 640 000 personnes touchées | 43 000 interactions | 130 publications produites
Instagram: 141 000 personnes touchées | 9 100 interactions | 120 publications produites

455 417 visiteurs uniques
23 nouvelles pages
De nombreuses actualisations



Site Web



Des éditions papiers

Des éditions modernes offertes aux visiteurs pour mieux les guider et dévoiler tout un territoire



Du conseil en séjour

→ 50 882 visiteurs conseillés dans les bureaux et au camion dont :

• 47 661 Français

• Podium des régions Françaises :

- 1) Bretagne
- 2) Ile de France
- 3) Pays de la Loire

• Podium des départements :

- 1) Finistère
- 2) Paris (75)
- 3) Ile et Vilaine

• 3 221 étrangers

• Podium des nations étrangères :

- 1) Allemagne
- 2) Royaume-Unis
- 3) Belgique

• Podium des demandes innées des visiteurs :

- 1) Patrimoine culturel (sauf en juillet où les fêtes et manifestations sont la première demande)
- 2) Cartes touristiques et plans
- 3) Patrimoine naturel et randonnée

• 41,5 % des visiteurs des BIT accueillis en dehors de la haute saison (donc 58,5% sur la période de juillet/août)



Le rôle de valorisation et de prescription par l'OTIB des activités de loisirs est important afin de dévoiler une offre méconnue.

Billetteries

Un service d'accompagnement et des billetteries à l'OTIB pour le plein d'activités en toute sérénité et soutenir nos partenaires !

175 000€ revendus

Boutiques

12 200€ de CA

Aide préparation séjours à distance

Par le personnel : 8 000 demandes traitées au tél, par courrier ou par email

grâce au site internet géré par l'équipe (un véritable outil en ligne en constante évolution), 455 417 visiteurs uniques

Accueils presse

Brest terres océanes BRETAGNE INTENSE

FINISTÈRE
Tourisme, Nautisme & Territoires 360°

BRETAGNE BE

Fêtes & Manifestations



fêtes et manifestations valorisées en 2024 sur internet et dans les newsletters

Hébergements



55 visites réalisées en 2024

38 visites de socio-professionnels

Un accompagnement constant des hébergeurs (nouveaux et partenaires historiques) pour assurer la présentation d'une offre de qualité respectant les éléments réglementaires. Encourager au classement et à la marque Accueil Vélo.

Groupes



Participation à des salons :

- Salon du tourisme d'affaires à Brest (en tant que visiteur) : promotion de la destination auprès d'agences réceptives et échanges de bonnes pratiques avec des structures expérimentées dans l'accueil des groupes.
- Stand OT / Phares / Maison de l'Algue au Salon des sorties scolaires organisé par Finistertouring (CCI 29) pour développer l'accueil des groupes scolaires (2 dates à Saint-Thonan et Morlaix)

Un démarchage actif :

- 62 entreprises démarchées (tél et/ou envoi de newsletter)
- 259 assos démarchées (newsletter)
- 11 agences de voyage contactées par téléphone, dont 2 rdv physiques

C'est aussi les phares ...

53 000 entrées de visites sur les 3 phares

227 677€ de CA



75 670 personnes accueillies dans les phares

Boutique

111 500€ de CA

11

nuits du phares proposées



3 nouvelles visites thématiques

Une invitation à l'expérience sur les réseaux et des informations rapides pour connaître les ouvertures des phares malgré vents et marées



13 060 visiteurs uniques
Des infos flash régulières



Site Web

Réseaux sociaux

f 542 700 personnes touchées | 13 200 interactions | 77 publications produites
i 12 900 personnes touchées | 3 600 interactions | 298 publications ou stories produites

... et la Maison de l'algue



6 020 entrées de visites

25 011 € de CA

Boutique

1 300€ de CA



Billetterie

67 200€ de CA



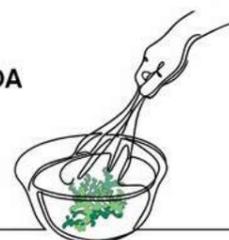
La vente de billetterie pour les traversées depuis Lanildut

Une offre de visite en évolution :

- nouveaux ateliers cuisine,
- des animations flash,
- un carnet de visite dédié aux enfants,
- des programmes spécifiques pour les groupes et les scolaires.

10 799 personnes renseignées à l'accueil de la MDA

17 ateliers cuisine



27 groupes accueillis

5 à Landunvez



Réseaux sociaux

f 12 028 personnes touchées | 952 interactions | 40 publications produites
i 1 019 personnes touchées | 69 interactions | 35 publications ou réels produits

À l'échelle de l'Office de tourisme Iroise Bretagne :
Phares + bureaux d'information touristique + Maison de l'algue
= 137 351 personnes
ont été accueillies physiquement en 2024.

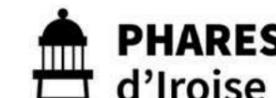
Projets

La mise en ligne d'une visite virtuelle 3D du phare Saint-Mathieu.



Une démarche qualité lancée en 2024 (actuellement classé II) pour obtenir Destination d'Excellence en 2025, puis Classement catégorie I, puis permettre aux communes éligibles de devenir Station Touristique.

Un travail préparatoire pour une amélioration des conditions d'accueil dans les phares en 2025.



4 nouvelles plaques d'interprétation du patrimoine réalisées.

La « maritimité » du territoire et le nautisme

Les centres Nautisme en Pays d'Iroise (NPI)

Dans un territoire maritime comme le Pays d'Iroise, doté de nombreuses infrastructures portuaires, le nautisme est un vecteur d'attractivité et de différenciation.

Pour en faire un facteur incontournable de la vie et des expériences vécues dans le Pays d'Iroise, l'ambition est de promouvoir et de favoriser l'accès au nautisme pour tous, d'offrir des animations de qualité dans un souci de préservation de l'environnement. Cela passe par une mobilisation de l'ensemble des acteurs intéressés, la coordination des actions entre les pratiques, les sites et les événements, l'incitation à la mutualisation et l'animation des plans d'eau du Pays d'Iroise.

Nautisme éducatif, nautisme scolaire

Au printemps et à l'automne 2024, les centres NPI (Nautisme en Pays d'Iroise) de Plougonvelin et Ploudalmézeau ont accueilli les écoliers du territoire. Toutes les demandes ont pu être concrétisées par un cycle de nautisme scolaire. Cet éveil au nautisme, aux valeurs de la mer, au dépassement de soi pour apprendre les richesses de notre milieu tout en découvrant les sensations maritimes est plébiscité par les équipes enseignantes.

Au total :

- 6873 séances (7018 en 2023)
- 25 écoles
- 54 classes (49 en 2023) issues de 13 communes du territoire
- 91 512 € de recettes liées à l'activité de voile scolaire
- 113 404 € de participation de Pays d'Iroise Communauté vient soutenir cette activité

Les écoliers ont vu le nombre de séances par classe augmenter de 6 à 7, grâce à une planification étendue. Ils ont été accueillis de mars à fin juin, puis de septembre à novembre. Chacun a reçu un exemplaire du **Livret du Jeune Marin** pour faire le lien école-centre nautique-foyer. Chaque élève participant à un cycle de nautisme scolaire bénéficie d'une réduction de 20 % sur un stage estival afin de faciliter la continuité dans l'activité.



Nautisme touristique estival

En forte hausse depuis 2021, la fréquentation estivale est globalement stabilisée sur ce haut niveau. La saison 2024 s'inscrit dans la continuité de l'année 2023 avec une très légère hausse : + 1 %.

2160 stages ont été effectués dans nos centres pour un Chiffre d'affaires (CA) estival de 515 919 € en 2024 contre 514 463 € en 2023.

Les activités location, soumise aux aléas météo de juillet peu favorable est en baisse de 1 % par rapport à 2024,

qui accusait une forte baisse. Ce chiffre est supérieur à la moyenne régionale (environ - 6 %).

Après une année 2023 exceptionnelle en groupe (identifié notamment par la présence d'un Service National Universel (SNU), le CA 2024 est en baisse de 43 % mais néanmoins supérieur de 70 % par rapport à 2023.

A noter une hausse de 38 % des ventes de la boutique, dynamisée par le déploiement de la marque NPI Vent d'Ouest.



Stages : 2167
(en hausse 5% : 2065 en 2023)

Location : -1%
(-17% en 2023)

Groupes : -43%
(+ 196% en 2023)
NB : les stages représentent 87% du chiffre d'affaires estival (+ 2%)

Les centres de Plougonvelin (56% du CA) et de Ploudalmézeau (38% du CA) ont maintenu une offre large et diversifiée : en stage à la semaine accessible dès 4 ans, accueil de groupes, locations.

Les deux centres permanents sont les piliers de l'équilibre de NPI, avec une activité estivale intense. Cette année une très légère baisse enregistrée à Plougonvelin (-4%), compensée par une augmentation à Ploudalmézeau (+7%).

Sur Plouarzel (3,39% du CA) l'offre familiale en demie journée a affiché complet sur l'ensemble de la saison (taux de remplissage de 100%). A noter, une semaine d'exploitation supplémentaire a été ajoutée fin août.

A Landunvez (2% du CA), la reconduction de l'offre 2023 a confirmé les choix, avec une hausse de 24%. Un nouveau stage de kayak en partenariat avec Wild Wata a participé à cette réussite en proposant une activité nouvelle.

Les activités de loisirs avec nos partenaires (bien être, sportive & culturelle) ont été renforcées en 2024 par une activité artistique, la technique du cyanotype. Ce sont 270 personnes qui ont fréquenté le centre.

HORS SAISON

Stages + groupes hors saison + location : 22 641 €
Formation : 6 383 €
Mise à disposition de matériel aux associations partenaires : 47 260 €
Vente matériel nautique : 5 100 €

Formation : Nautisme en Pays d'Iroise est centre de formation pour les jeunes qui souhaitent se professionnaliser. Les modalités de cette formation ont évolué fin 2024, et NPI a dû s'adapter à ce nouveau cahier des charges. En 2024, 8 jeunes ont décroché le monitorat au cours de la formation. La durée de vie moyenne de carrière d'un moniteur diminue (études supérieures, stages, etc.). Ce besoin de renouvellement et de formation est vital au fonctionnement estival, comme associatif.

À Lanildut, l'activité balade encadrée sur l'Aber a été assurée par WildWata, en partenariat avec NPI pour le soutien à la commercialisation & communication. La souplesse apportée par un partenaire privé ainsi que la modification de support (canoë) ont permis une augmentation du nombre de balades (9 en 2024 contre 6 en 2023), avec un total de 72 personnes.

La location de kayaks à la Boutique du Crapaud, en partenariat avec NPI continue son activité. La météo de début juillet a eu un impact direct sur la fréquentation de cette offre (baisse de 5% par rapport à 2023) qui accusait déjà une forte baisse par rapport à 2022.

Le retour des groupes (ALSH, colo, etc...) identifié en 2023 s'est confirmé en 2024.

Les bénéfices exceptionnels réalisés en 2023 par l'accueil d'un Service National Universel (SNU) en juillet (4000€) et la vente d'un lot de cartes location au Comité Social d'Entreprise de l'entreprise Thalès (4750€).

Plusieurs annulations de groupes hébergés au camping Saint Gonvel (Landunvez) pour raison météo ont engendré une baisse de 62 % par rapport à 2023. La fréquentation prévisionnelle avant annulation était équilibrée par rapport à 2023 sur ce centre.

Cela entraîne un CA groupes en forte baisse pour 2024 (- 47%).

La fréquentation de cette offre pour 2024 avec un CA total de 13 149 € est néanmoins en augmentation de 70 % par rapport à 2022.

Les supports à succès restent sensiblement les mêmes que les années passées. L'optimist est la valeur sûre (à la fois sur les moussaillons et le stage optimist, soit 30 % de la clientèle des stages).



photo : Eva Gilly

Associations partenaires : 915 h de Brevets d'Etat ont été mobilisées pour 3 clubs : l'Amath Kakikouka (Plougonvelin), le CNPK (Ploudalmézeau) et l'Estran (Ploudalmézeau).

Une subvention de 4000 € est par ailleurs versée à l'Avion de Mer de Plougonvelin pour le soutien à un poste de salariée.

Communication

En 2023, l'équipe de Nautisme en Pays d'Iroise, forte de ses 20 ans d'expérience sur le développement de la pratique nautique, a mené un projet d'évolution de sa communication. Pour ce faire, un travail de création de marque avec Etienne Péran, graphiste d'Eor Glas Studio, a été entamé avec les équipes et élus pour créer un univers graphique et une identité visuelle correspondant aux valeurs de NPI. Cette image et identité portée par le public sont des vecteurs forts de communication des actions de Pays d'Iroise Communauté et du territoire, tout en respectant l'entité juridique Nautisme en Pays d'Iroise.

La signature « **Centres nautiques d'Iroise Vent d'Ouest** » se décline désormais dans toutes les actions de communication en lien avec l'activité estivale. Le travail mené a permis de livrer les résultats suivants :

- Une marque, associée à l'entité juridique Nautisme en Pays d'Iroise
- Une baseline, c'est-à-dire un slogan associé « Ton océan de sensations »
- Une déclinaison du logo par centre nautique
- Un univers graphique (palette de couleurs, typographie, traits graphiques, visuels individuels illustrés liés au territoire)



Vent d'Ouest

Centres nautiques d'Iroise



Le travail mené a permis de décliner une nouvelle plaquette de stage 2024, une nouvelle affiche de saison, un ajustement du site internet et une dynamisation de la vente de produits textiles. L'ensemble de ces éléments permettent d'améliorer, auprès des clients et pratiquants, la promotion de la compétence nautique exercée par Pays d'Iroise Communauté.

En 2024, les agents de l'**Office de Tourisme Iroise Bretagne** ont bénéficié d'une matinée de présentation de l'ensemble de l'offre nautique NPI (Plougonvelin, Plouarzel, Lanildut, Landunvez & Ploudalmézeau), suivie d'une découverte du plan d'eau de Landunvez en kayak. Ces actions visent à renforcer le lien tourisme-nautisme pour dynamiser le territoire.

Événementiels

Tous à l'Eau

En 2024, afin d'accroître leur portée et de proposer une inclusion totale, les événements Tous à l'eau (accueil de public en situation de handicap sur les activités nautiques) et Gliss'N'Zik (journée porte ouverte, baptêmes nautiques gratuits) ont fusionné le 1^{er} juin plage du Trez Hir à Plougonvelin.

80 bénévoles, les associations partenaires (AMP, AMATH KAKIKOUKA, ESTRAN, CNPK absent), le soutien du CCAS de Plougonvelin, de la mairie de Ploumoguer & l'association Chant'All Together ont permis de faire naviguer environ 300 personnes dont 100 personnes en situation de handicap.

Un franc succès pour cet événement qui lève toutes les barrières d'accessibilité du grand public sur nos plans d'eau.



Fête des lacs (Saint Renan)

Saint Renan organisait fin juin la Fête des Lacs, avec concerts, olympiade inter-quartiers, etc. La municipalité a fait appel à NPI pour une animation du plan d'eau de TyColo, et la fourniture de stands up paddle pour le challenge des quartiers.

Le centre de Ploudalmézeau a détaché en pleine saison estivale du personnel et des moyens matériels pour proposer à plus de 150 personnes une découverte du kayak et des baptêmes gratuits sur le lac.



Mini Transat

Suite à sa traversée de l'Atlantique en solitaire sur un voilier de 6,50 m lors de la Mini Transat 2023, Enora Férézou, navigatrice originaire de Plouarzel est venue échanger avec les enfants et le public le 9 avril 2024 au siège communautaire. Après la projection d'un film sur son aventure, Enora s'est prêtée au jeu des questions-réponses. Un temps inspirant pour les jeunes (et moins jeunes) en quête d'évasion maritime après leur expérience de nautisme scolaire avec NPI.

NPI a également soutenu de nombreuses manifestations nautiques sur le territoire, organisées par les associations partenaires (régates Voile en Pays de Brest, compétition de marche aquatique, Breizh Ocean Race) mais également avec d'autres associations du territoire. Parmi elles :

- le Raid Nature à Ploudalmézeau et Lampaul Ploudalmézeau.
- la Fête des usagers du port de Melon (Porspoder)
- la promotion de la pratique nautique pour personnes en situation de handicap avec des orthoprothésistes & étudiants kinésithérapeutes

Un travail de quantification de ces actions va être mené en 2025.

Moyens et infrastructures

Ressources Humaines

La structuration du nautisme n'a pas évolué, à savoir par bases :

- un chef de centre permanent + un adjoint permanent
- deux responsables techniques qualifiés permanents (temps partiel 4/5e) pour le Nord
- 1 responsable technique qualifié permanent + 1 saisonnier pour le Sud
- 1 responsable technique saisonnier partagé nord/sud.
- 1 assistante administrative



En 2024, plusieurs événements RH se sont succédés :

- Recrutement d'un Responsable technique qualifié (RTQ) permanent sud
- Recrutement d'une saisonnière longue sur le poste partagé nord-sud
- Absence du chef de centre nord pour congé paternité

Le très fort taux d'activités et de publics accueillis amène une tension au regard des capacités RH. L'accueil de nouveaux collaborateurs prend également du temps. Enfin, il y a une augmentation du travail administratif (finance, comptabilité) pour les chefs de centre.



En période estivale, le volume d'heures total (permanents + saisonniers) est stable sur le sud, en baisse de 10 % sur le nord (- 250 h). Cette diminution due à un fonctionnement avec une forte participation de moniteurs en formation montre les limites de fonctionnement et ne sera pas à reconduire dans une telle mesure pour maintenir un service qualitatif et pérenne.

Bâtiment

La configuration des bâtiments (Plougonvelin & Ploudalmézeau) ne répond plus au nombre d'usagers accueillis durant la saison estivale (usagers et professionnels). Cela concerne les vestiaires, espaces de travail, espaces de stockage.

Ce sujet a commencé à être traité :

- **Plougonvelin** : étude architecturale pour optimiser des espaces dans l'ensemble du bâtiment pour accueillir les usagers et personnels dans le respect des normes.
- **Ploudalmézeau** : une études de réagencement interne du bâtiment envisagée mais non réalisée. Des travaux sur le bâti seront à prévoir au regard de la dégradation liée à l'humidité et l'isolation. Un bureau de direction et un local essence ont été créés.

Stockage

- Plougonvelin a pris possession en 2024 d'un nouveau hangar de stockage ZA de Toul Ibil de 500 m² couvert + 1800 m² d'extérieur. L'ancien hangar a été vendu à la municipalité.
- Ploudalmézeau a perdu tout stockage au hangar du club CNPK. Il a également libéré un espace utilisé dans des locaux économiques. Le manque d'espace de stockage impacte l'ensemble de l'activité du centre.



Le Port de l'Aber Ildut

En chiffres

1^{er} port européen de débarquement d'algues
 4 communes bordées par le plan d'eau : Lanildut, Plouarzel, Lampaul-Plouarzel et Brélès

La partie plaisance du port est gérée en régie par Pays d'Iroise Communauté, 2 agents y sont affectés.

- Emplacements à l'année : 57 au ponton et 417 sur bouées
- Emplacements visiteurs : 75 m de ponton et 16 sur bouées

Le nombre de bateaux de plaisance sur le plan d'eau est en baisse.

- 2024 : 2525 mètres linéaires pour 390 bateaux (soit une moyenne de 6,48 ml/bateau)
- 2023 : 2868 mètres linéaires pour 448 bateaux (soit une moyenne de 6,40 ml/bateau)

Cette baisse correspond à un nombre important de résiliations du nombre de mouillages sur le 2^e semestre. Cela s'explique notamment par la limitation de l'autorisation de pêche de certaines espèces.

L'activité professionnelle

Les agents du port exercent une partie de leur activité au service de la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Bretagne Ouest (CCIMBO). L'activité professionnelle se décompose en 2 volets principaux : le déchargement d'algues et le transport de passagers vers les îles.

36 entrepreneurs exercent une activité sur le port de l'Aber-Ildut

- 19 goémoniers
- 11 pêcheurs
- 1 vedette à passagers
- 1 semi-rigide d'excursions
- 1 club de plongée

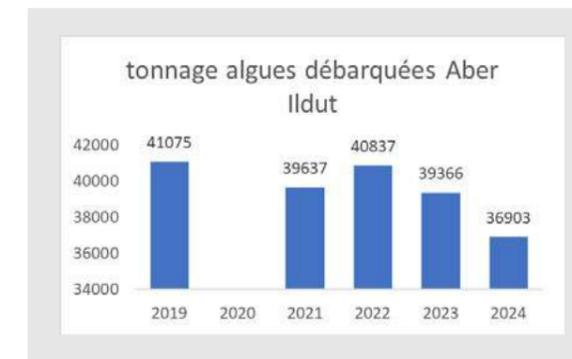
L'activité de transport de passagers

En 2024 10 334 passagers ont été transportés vers les îles (Molène et Ouessant) par la Compagnie Finist'mer. Malgré un nombre de rotation inférieur cette année (97 rotations en 2024 contre 105 en 2023), la compagnie dépasse légèrement le nombre de personnes de l'an dernier.

L'activité de la Finist'mer est en outre facilitée par l'investissement porté par la Communauté de communes pour l'implantation d'un volucompteur de distribution de carburant complémentaire situé au bout du ponton professionnel côté Lanildut. Le ponton carburant existant n'étant pas accessible à un navire de 27 mètres, cette disposition permet désormais de se ravitailler sur place.

L'activité de déchargement d'algues

36 903 tonnes d'algues ont été débarquées en 2024 (39 366 en 2023) soit une baisse de 6,3 %.



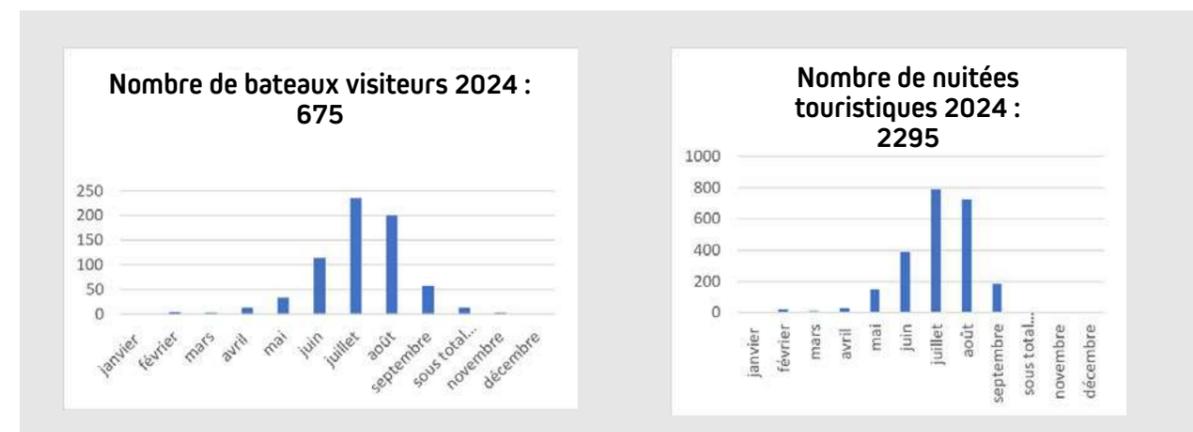
L'activité régulière à l'année

| Catégories | Supports | Nombre d'usagers | Capacité | Taux de remplissage |
|--------------|------------|------------------|----------|---------------------|
| Plaisanciers | Mouillages | 390 | 491 | 87 % |
| Plaisanciers | Pontons | 57 | 57 | 100 % |

L'équipe du port a enregistré sur le second semestre un nombre important de résiliations de mouillages, générant une baisse de 4 % du taux de remplissage. Cette baisse sera néanmoins endiguée par la liste d'attente de plaisanciers en attente d'une place sur le port.

L'activité saisonnière

Chiffres visiteurs et nuitées



Le port de l'Aber Ildut a accueilli sur ses pontons visiteurs :

- 675 navires
- Représentant 1781 passagers
- Pour 2295 nuitées touristiques

Le chiffre d'affaires généré est de 28 224 € auquel il convient d'ajouter 4 contrats saisonniers soit 2530 € correspondant à un tarif préférentiel pour mise à disposition d'un mouillage temporaire pour les plaisanciers positionnés sur liste d'attente d'une place au port. **Soit un total de 30 753 €.**
 32 422€ de recettes avaient été générées, soit une baisse de 5 %. Cela trouve toutefois son explication dans la facturation d'un navire au ponton visiteur durant une durée de plusieurs mois en 2023.

Cales de mise à l'eau du port

Les trois cales d'accès au port (Lanildut, Kerglonou et Porscave) sont payantes depuis 2020. En 2024, 122 navires ont généré 2992 € de recettes contre 3423 € en 2023 et 2750 € en 2022. On note une évolution à la baisse, en lien avec 2 facteurs :

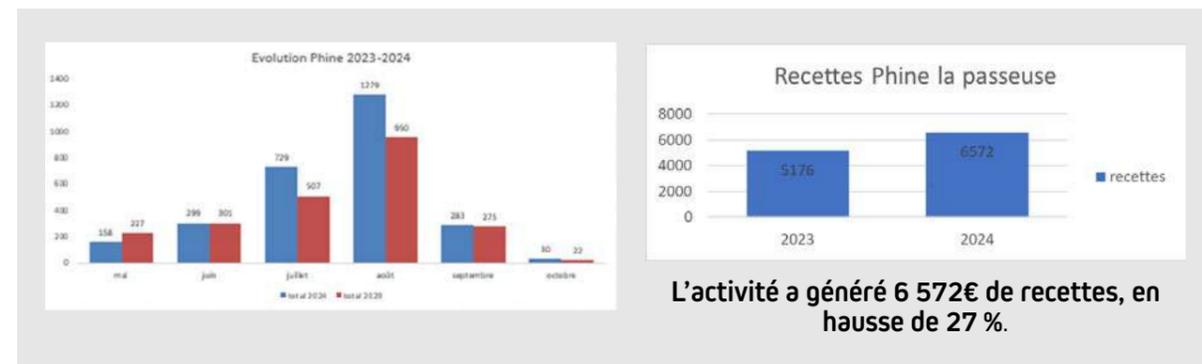
- D'une part une météo maussade
- D'autre part une restriction du nombre de prises de lieu jaune à 2 par personne et par jour, avec une taille minimale de capture passée à 42 cm.

Le service de traversée

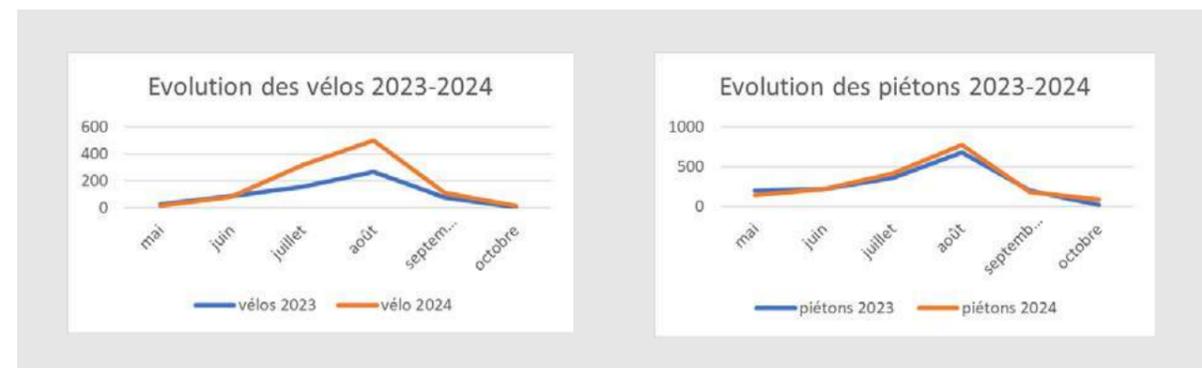
Le Port assure la traversée entre Lanildut et Lampaul-Plouarzel, aux fins de continuité du GR34 et de la V45. Le service est opérationnel depuis 2023. L'équipe du port relève une satisfaction unanime et un plébiscite de ce service. Il est en hausse continue et impacte l'ensemble de l'activité portuaire.

L'activité de la saison 2024 est marquée par une forte hausse de l'activité de traversée.

2846 personnes ont utilisé le service (2282 en 2023) soit une hausse de 25 %.



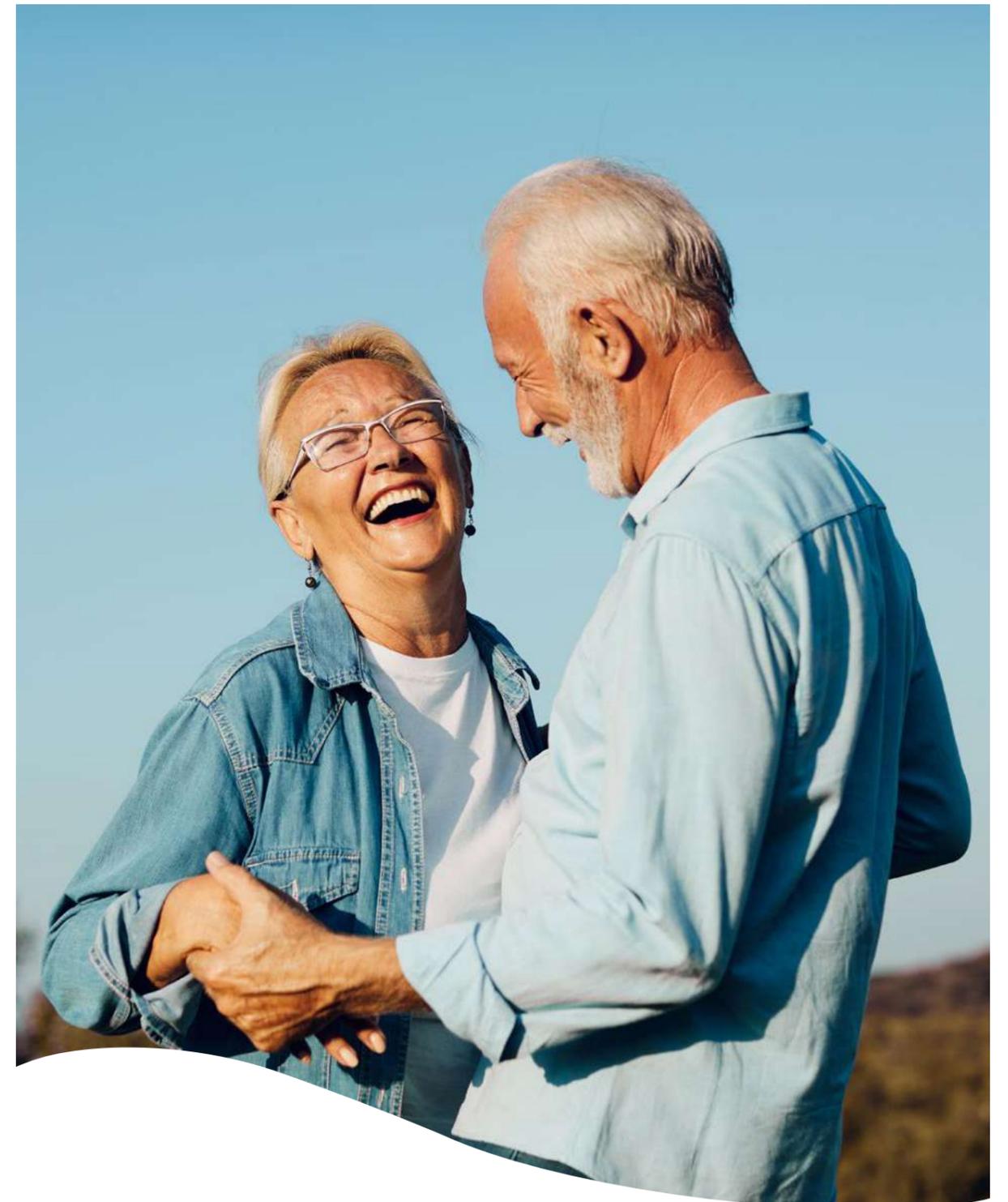
Il convient de relever l'évolution du nombre de vélo par rapport au nombre de piétons. La courbe des piétons suit la même qu'en 2023, mais avec un niveau plus élevé. Il y a + 9 % de piétons sur la saison.



En revanche le nombre de vélos sollicitant ce dispositif a connu une explosion de la demande : + 69 % sur la saison par rapport à 2023.

Le mois de juillet a même vu le nombre de traversées doubler + 107 %.

Si le dispositif fonctionne et apporte une vraie-plus-value quant à la visibilité touristique du port, il questionne le modèle permettant de répondre à la demande. L'Office de tourisme Iroise Bretagne note un nombre important d'utilisateurs n'ayant pas pu accéder à ce service.



4

Une qualité de vie à préserver

Les enjeux du vieillissement et du handicap

Le vieillissement de la population va s'accélérer dans les prochaines années. D'ici 2040, le nombre d'habitants de 65 ans et plus devrait augmenter de 57 % dans le Pays d'Iroise selon l'INSEE (+ 5 800 habitants). Ces projections démographiques soulèvent de multiples questions comme l'accès aux soins, la prévention de la perte d'autonomie, les mobilités ou l'adaptation des logements. L'information et la coordination des actions en faveur des publics seniors et en situation de handicap sont au cœur des préoccupations de la Communauté de communes.

CLIC /Centre local d'information et de coordination gérontologie

Accompagner les seniors

Le CLIC est un lieu d'accueil qui s'adresse aux personnes de 60 ans et plus, à leur entourage, aux professionnels de santé et aux personnes en situation de handicap.

Il propose un accueil et un accompagnement personnalisé, en toute confidentialité, gratuit et informe sur toutes les questions de la vie quotidienne, en matière de passage à la retraite, d'accès aux droits, de maintien à domicile, d'établissements d'accueil, d'amélioration et d'adaptation de l'habitat.

Le CLIC organise des informations collectives sur des thèmes liés à la prévention du vieillissement et à la dépendance et des groupes d'expression accessibles aux personnes aidées et aux familles.

Mission d'accompagnement : les entretiens individuels en quelques chiffres

465 personnes aidées ((514 en 2023, -8.5%)

1453 entretiens réalisés dont 32 entretiens réalisés à domicile (1539 en 2023, -11%)

69 % des personnes aidées sont des femmes

77 % ont plus de 75 ans et 4 % ont moins de 60 ans

Ces chiffres à la baisse sont liés à un plus grand nombre de réorientations vers les partenaires pour le suivi des dossiers du fait d'une nouvelle organisation du service Cohésion sociale et santé. Le nombre de personnes reste en conséquence globalement stable.

51 % des demandes concernent la vie à domicile dont :

9 % des demandes concernent les demandes d'hébergements (permanents et temporaires)

9 % concernent une recherche de logement (adaptation habitat, accessible, rapprochement du centre du bourg...)

8 % concernent la vie sociale, l'écoute, l'aide aux aidants

| Amélioration/adaptation de l'habitat/ logement | 10 % |
|---|--------|
| Aide à domicile/ soins / EHPAD | 15,5 % |
| Prestation de compensation du Handicap (PCH) | 4 % |
| Accès aux droits/ retraite/ fiscalité / juridique | 33 % |
| - Allocation Personnalisée d'Autonomie | |
| - Services du maintien à domicile | |
| Divers (écoute, vie familiale, sociale...) | 7,5 % |



« D'ici à 2040, le nombre d'habitants de 65 ans et plus devrait augmenter de 57 % en Pays d'Iroise. »

Les enjeux de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse

Le Relais Petite Enfance (RPE)

Lieu d'accueil à destination des parents, futurs-parents, enfants, assistants maternels, gardes à domicile et candidats à l'agrément. Les trois animatrices sont sectorisées dans les maisons de l'enfance de Locmaria-Plouzané, Saint Renan et Ploudalmézeau pour une grande proximité avec les habitants. Cette situation géographique est couplée d'un travail d'équipe commun, permettant une équité de traitement sur le territoire.



Les modes d'accueil du territoire 2024

L'accueil individuel : les assistant.es maternel.les

| Secteur | Nombre d'Assistantes Maternelles | Nombre de places d'accueil théoriques |
|--------------|----------------------------------|---------------------------------------|
| NORD | 93 (=) | 358 |
| CENTRE | 108 (+6) | 412 |
| SUD | 83 (-5) | 275 |
| TOTAL | 284 (+1) | 1045 |

L'accueil collectif : Le Pays d'Iroise compte 7 Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant avec 195 places.

L'un des enjeux du territoire reste son attractivité au travers des places d'accueil proposées aux jeunes ménages.

Le RPE oriente donc plusieurs de ses actions vers la création de vocations, pour maintenir un nombre de places disponibles suffisant sur le territoire : café rencontre avec la Maison de l'emploi, intervention dans les centres de formation, accueil individuel des futurs professionnels...

L'activité 2024

L'activité globale du service est restée dense :

- **600 entretiens physique** et **2500 contacts** (téléphoniques, mails)
- **52 séances d'animation à destination des enfants** (755 enfants, 271 assistants maternels)
- **7 animations collectives à destination des adultes** (21 parents et 64 professionnels)

La solidarité de l'équipe a permis une continuité de service et la pérennité de la qualité de l'accueil du public dans un contexte de périodes d'absences au sein de l'équipe.

Le RPE fonctionne sur trois sites distants tout en proposant un projet commun sur le territoire. L'année a été mise à profit pour renforcer l'efficacité du service grâce à la complémentarité de ses animatrices et au travail d'équipe. Le service reste positionné sur l'objectif premier d'accueil et de réponse au public ; les sollicitations restent fortes.

| Action | Date | Lieu de l'animation | Nombre d'AM | Nombre d'enfants | Nombre de parents |
|--------------------------------|----------------------|---------------------|------------------|------------------|-------------------|
| Matinée « Tous en bottes » | Février | Ploudalmézeau | 41 | 127 | 4 |
| Visite de la Maison de l'algue | Février | Lanildut | 11 | 35 | |
| Visite d'une ferme | Mars | Plougonvelin | 32 | 92 | |
| Boum des bébés | Mars | Lampaul-Plouarzel | 38 | 108 | |
| Atelier de psychomotricité | De janvier à juillet | Locmaria-Plouzané, | 11 | 35 | |
| | | Ploudalmézeau, | 13 | 36 | |
| | | Guipronvel | 11 | 32 | |
| | | Total 35 | Total 103 | | |
| Atelier de rentrée | Septembre | Lanrivoaré | 18 | 46 | |
| Spectacle | Septembre | Milizac | 33 | 89 | |
| | | Locmaria-Plouzané | 34 | 89 | |
| | | Brélès | 27 | 66 | |
| | | Total 94 | Total 244 | | |
| Atelier Forest School | Octobre | Plouarzel | 23 | 56 | |

Un service qui évolue

En 2024, les élus actent le changement de nom du service qui deviendra dès 2025 le Relais Petite Enfance (RPE) du Pays d'Iroise.

Des changements au niveau réglementaire : la création du SPPE (service public de la petite enfance, issu de la loi du 18 décembre 2023 sur le plein emploi) et l'évolution des missions dévolues aux RPE (prévues en 2024, mais reportées en 2025) ont influencé nos échanges cette année. Ainsi l'orientation annoncée sur la qualité de l'accueil des enfants chez les assistants maternels fait déjà partie de nos préoccupations. Pour cela, nous maintenons un partenariat fort avec la Protection maternelle et infantile (PMI), visons à une relation de confiance avec les assistants maternels et conceptualisons notre offre d'animation pour leur permettre d'accroître leurs compétences. Une attention particulière est portée à la valorisation de la formation continue (55 départs en formation contre 41 l'an passé).

L'évolution est aussi de rester proches des préoccupations des habitants et des évolutions sociétales en proposant un accueil inclusif prenant en compte les modèles familiaux, les problématiques de santé, les contraintes professionnelles, les choix culturels...



La sobriété comme axe transversal

2024 a été l'occasion d'une réflexion qui a irrigué tous les axes de notre fonction. Il s'agit d'augmenter notre efficacité sans augmenter notre impact. La fonction d'animateur RPE requiert un nombre important de savoirs techniques ; l'équipe maintient une bonne connaissance pour chacune mais avec une répartition des domaines d'expertise. La complémentarité des agents a permis de déployer de nouvelles formes d'animation, de ne plus faire systématiquement appel à des intervenants extérieurs. L'offre a donc pu s'étoffer sans gonfler le budget. Les achats sont également pensés de cette manière, le réemploi et l'emprunt vis-à-vis des autres services est désormais toujours priorisé. Cette dynamique est une traduction de la volonté de Pays d'Iroise Communauté de s'ancrer dans les transitions écologiques.



ZOOM

Les matinées à thème : un exemple de sobriété !

Elles font partie des animations incontournables du RPE et sont toujours très attendues par les petits comme les grands. Le principe : à partir d'un thème choisi, l'équipe se coordonne et mêle ses compétences techniques et artistiques pour monter cet événement de A à Z (différents ateliers d'éveil pour les enfants de moins de 3 ans et un petit spectacle). Le réemploi est de mise avec l'utilisation de matériel existant ou emprunté aux autres services de la Communauté de communes et la création de décors. Dans ce même esprit, le spectacle est monté et joué par les animatrices du RPE.

Des bénéfiques pour tous :

Les enfants se rencontrent, découvrent des nouveautés, développent leur imaginaire, leur créativité et leur langage ; les plus grands peuvent jouer, partager et rompre leur isolement ; c'est bon pour la planète !



Répondre aux besoins des personnes fragiles et précaires

Le Pays d'Iroise bénéficie d'une situation sociale et sanitaire globalement préservée. Toutefois, un certain nombre de familles enregistre divers types de difficultés que ce soit en termes de ressources, d'alimentation, de logements, d'accès aux droits, d'isolement social. On constate une croissance forte du nombre de familles monoparentales. Face à ces multiples fragilités, la communauté entend proposer avec les communes et ses partenaires des dispositifs pour y répondre.

État des lieux

Le taux de pauvreté augmente en France, les chômeurs, les familles monoparentales, les personnes seules sont les plus touchés.

Le Pays d'Iroise a un taux de pauvreté de 6 % en 2018 quand il est de 10,6 % en Finistère et 14,6 % en France mais 1 habitant sur 3 déclare que sa situation financière s'est dégradée au cours des 3 dernières années.

« 1 habitant sur 3 déclare que sa situation financière s'est dégradée au cours des 3 dernières années. »



L'aide alimentaire

| Période | 2022 | 2023 | Evolution en % 2022/2023 | 1 ^{er} trim 2024 | 2 ^e trim 2024 | 3 ^e trim 2024 | 4 ^e trim 2024 | |
|--------------|----------------------|------|--------------------------|---------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|-----|
| Nombre moyen | Bénéficiaires | 394 | 298 | -24 % | 203 | 217 | 232 | 214 |
| | Familles | 202 | 116 | -42 % | 117 | 120 | 124 | 117 |
| | Adultes (15ans et +) | 294 | 232 | -21 % | 161 | 169 | 175 | 165 |
| | Enfants (0 à 14ans) | 81 | 55 | 32 % | 36 | 42 | 50 | 41 |
| | Bébés (0 à 3 ans) | 19 | 11 | 42 % | 6 | 6 | 7 | 8 |

Dons de la part des habitants du Pays d'Iroise de **18,7 tonnes** de denrées lors de Collecte nationale de la Banque Alimentaire des 25 et 26 novembre 2024



Le parc de logements d'urgence

La Communauté de communes dispose actuellement d'une offre de 7 logements d'urgence communautaires.

Rappel de la procédure

Le dispositif doit être saisi via un travailleur social qui établit une évaluation sociale et oriente l'usager vers des solutions adaptées d'habitat. Selon la situation, la personne peut bénéficier d'un accompagnement social spécifique.

Exception : en cas de sinistre (incendie, dégât des eaux...) ou d'une obligation impérieuse de protection et de mise en sécurité de la personne, la demande peut émaner directement de la commune.

| COMMUNES | LOGEMENTS | OCCUPATION SUR L'ANNÉE EN NBR DE JOURS | TAUX D'OCCUPATION |
|--------------------|--------------------------------|--|-------------------|
| Plouarzel | Logement 1 ^{er} étage | 298 jours | 81 % |
| | Logement 2 ^e étage | 365 jours | 100 % |
| Ploudalmézeau | Studio | 365 jours | 100 % |
| | T3 rue de Brest | 221 jours | 60 % |
| | T3 rue de Kerlec'h | 365 jours | 100 % |
| Milizac-Guipronvel | T3 | 365 jours | 100 % |
| Lampaul-Plouarzel | T3 | 91 jours | 24 % |

Les logements ayant un taux d'occupation inférieur à 100 % ont connu des mouvements de bénéficiaires au cours de l'année 2024.

On compte un nouveau logement d'urgence à Lampaul-Plouarzel. Des travaux de rénovation ont été effectués avant sa mise à disposition le 1^{er} octobre 2024.

Le logement de Plouarzel a été remis en état avec changement de matériel, électroménager, literie, etc.

Concernant le T3 rue de Brest à Ploudalmézeau, il est réservé pour les familles nombreuses, pas de demande dans ce sens.

Enjeux d'extension et de rénovation du parc de logements.

Nouveau logement de type T3 à Locmaria-Plouzané. Ces logements font l'objet d'une procédure de transfert de propriété des communes vers Pays d'Iroise Communauté. Les communes cèdent les lieux à titre gratuit et la Communauté de communes réalise les travaux de rénovation.

Réflexion sur une nouvelle proposition d'un logement à Porspoder

La réflexion sera menée sur l'année 2025 autour du projet de lotissement Mezou Bourhis au travers d'un partenariat avec Aiguillon construction.

Transferts de propriété

Les communes propriétaires de logements d'urgence et la Communauté de communes ont convenu d'un transfert de propriété à titre gratuit vers la Communauté. Cette dernière a sollicité un cabinet de géomètre-expert afin d'établir l'état descriptif de division et le règlement de copropriété.

Les transferts de propriété de l'ensemble des logements d'urgence (sauf celui de Milizac-Guipronvel) sont en cours de délibération et seront finalisés en 2025.



Rendre la musique accessible à tous

L'École de musique d'Iroise représente un atout en termes d'attractivité, d'apprentissage, d'animation et de rayonnement. Elle contribue au maillage cohérent du territoire en matière d'éveil et d'éducation artistique en développant des projets au service de la population dans une démarche de démocratisation des pratiques artistiques. Elle permet de rendre attractif et d'animer le territoire et de mettre en réseau les acteurs locaux de la culture. Rendre la musique accessible à tous, répondre aux nouvelles attentes du public et inscrire l'École de musique dans une logique territoriale, tels sont les enjeux fixés conjointement par les élus et le projet d'établissement.

Typologie des usagers

174

nouveaux inscrits (162 en 2023)

572

inscrits en Parcours (555 en 2023)

936

élèves incluant les conventionnés (OAE, Esat...) / (861 en 2023) > 2^e école du Finistère en termes d'effectif musique

Répartition géographique des élèves

Effectifs par sites



Répartition par âge

67 %

des élèves sont des enfants :
29,56% ont moins de 9 ans,
70,44% plus de 9 ans.

33 %

sont des adultes

15

élèves sont âgés de 20 à 40 ans,
5 d'entre eux
ont entre 20 et 30 ans.

4 ans

l'âge du plus jeune élève

83 ans

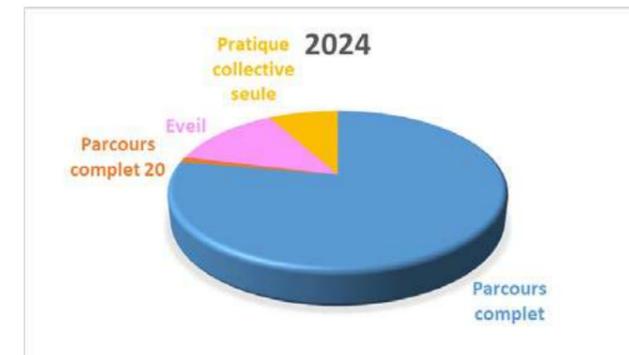
l'âge de l'élève le plus âgé

Pratiques et parcours

Le Parcours complet mis en place dès la création de l'École de musique communautaire (2017) concerne 439 élèves pour l'année 2024.

Ce parcours comprend la formation musicale, la pratique de l'instrument et une pratique collective.

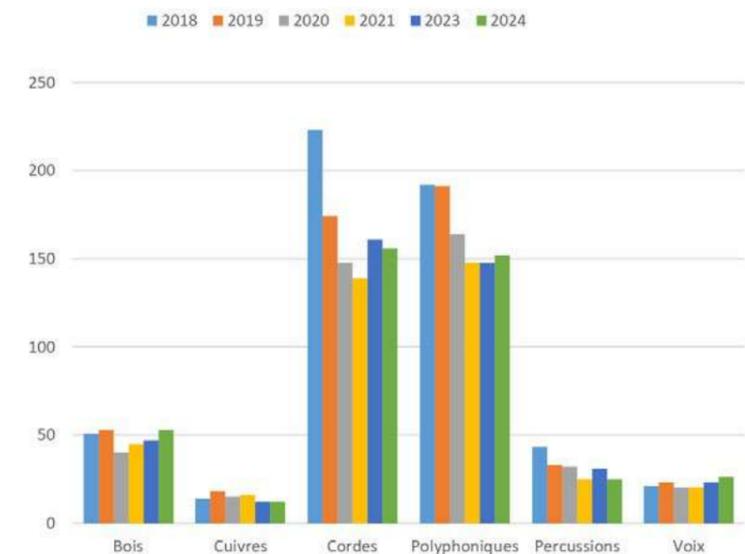
L'éveil musical quant à lui reste stable. Le Parcours complet "20 minutes", quant à lui, migre progressivement vers le Parcours complet.



Répartition des élèves par discipline

35 instruments sont proposés aux usagers de l'École. La famille des instruments polyphoniques (piano, accordéon, claviers) est toujours celle ayant le plus grand nombre d'élèves.

Répartition par familles d'instruments



Public et partenariat

Une extension de l'offre de l'école de musique permet de toucher de plus en plus de public en dehors des cours : ateliers ou interventions en crèches, avec le RPE (Relais Petite Enfance), dans les institutions médico-sociales (ESAT, MD3L, MAS, ADMR), avec des associations de danse (Aricoché, Etoile de mer, Amicale laïque de Locmaria-Plouzané) ou les interventions scolaires. Depuis 2019, l'école développe la formation par l'orchestre sur le temps scolaire en proposant une formation musicale com-

plète et une expérience formidable au sein des Orchestres à l'École. La part du public extérieur à l'école de musique (hors scolaire) augmente chaque année pour atteindre 35 % des effectifs globaux. Des actions sont mises en place pour toucher les tranches d'âges absentes, à savoir les étudiants et les jeunes actifs comme l'accompagnement de groupes amateurs avec un événementiel comme le Tremplin musical Nouvelle Scène.

Stage vacances scolaires

Des stages de pratiques collectives sont proposés pendant les vacances scolaires. L'offre a été étoffée grâce au succès des stages de la saison précédente : stages de chant choral pour adultes et enfants, stage de musique verte, stage pop rock, musique et danse. Ainsi, les stages de percussions ouvert aux familles ont rencontré un large succès qui a conduit l'école à proposer 2 autres sessions pour absorber la

demande. Ces stages viennent compléter l'offre et toucher un public extérieur à l'école de musique. L'intérêt est triple : animer le territoire pendant les vacances, attirer un public extérieur et fidéliser des enseignants grâce à une rémunération supplémentaire. Tous les stages sont bénéficiaires.

Animations et dynamique de territoire

L'École de musique d'Iroise répartit ses animations et temps forts sur l'ensemble du territoire, 10 communes et 18 lieux. En 2024-2025, l'école proposait un programme riche de 56 animations.

Interventions en milieu scolaire

En 2024, deux musiciennes intervenantes (pour un équivalent temps plein) ont accompagné 28 projets pédagogiques liés à la musique (un projet pour 3 classes) dans les établissements scolaires du territoire sur les 33 dossiers déposés. Pays d'Iroise Communauté porte le coût des interventions à hauteur de 32 000 euros.

Depuis 2019, l'offre a été ajustée pour permettre d'étendre le dispositif aux classes de maternelles qui en étaient jusqu'ici exclues et d'accueillir plus de classes. La durée du cycle proposé est ainsi passée de 15 à 10 séances afin de répondre à la demande et de diversifier les publics bénéficiaires.



Tableau récapitulatif sur 8 ans :

| Année | Nombre de classes | Nombre d'élèves | Nombre de séances |
|-------|-------------------|-----------------|-------------------|
| 2015 | 38 | 927 | 570 séances |
| 2016 | 39 | 951 | 585 séances |
| 2017 | 39 | 944 | 585 séances |
| 2018 | 39 | 949 | 585 séances |
| 2019 | 61 | 1 403 | 610 séances |
| 2020 | 72 | 1 728 | 720 séances |
| 2021 | 72 | 1 656 | 720 séances |
| 2022 | 74 | 1850 | 740 séances |
| 2023 | 84 | 2016 | 840 séances |

En 2024, 12^e orchestre à l'école !

Le Pays d'Iroise est le 1^{er} territoire du Finistère en nombres d'OAE. Les nouvelles classes des Orchestres à l'école de Locmaria-Plouzané et Plouarzel portent à 12 le nombre de classes-orchestre sur le territoire.

Ce projet est porté par l'École de musique d'Iroise qui devient la 2^e école de musique du département (en élèves musiciens) avec 936 élèves comprenant les 271 élèves des OAE.

Les OAE en cours :

- Brélès : orchestre de type harmonie avec bois, cuivres et percussions
- Locmaria-Plouzané : brass band (cuivres et percussions)
- Plouarzel : ensemble d'instruments à cordes « recyclés »

Le principe : jouer d'un instrument sur le temps scolaire alternant apprentissage en petit groupe instrumental et session en tutti orchestral rassemblant deux classes (50 élèves). A Plouarzel, petite particularité : les enfants ont 2 séances de musique par semaine pour favoriser l'apprentissage.



Événements et animation du territoire

Fête de la Bretagne / Tremplin Nouvelle scène-Fest noz

Après le succès du tremplin 2022 autour des musiques actuelles, Nouvelle scène s'est mis en mode bretonne et musique à danser en 2024 pour valoriser des groupes locaux émergents, dynamiser la créativité autour des musiques bretonnes sur le territoire et motiver toute l'École de musique d'Iroise à participer à cette fête des musiques et cultures bretonnes.



PAROLES

Perig Le Cadre, directeur de l'École de musique d'Iroise :

« Chaque projet est unique. Celui de Plouarzel a fait le pari de l'orchestre « recyclé » en référence à celui monté à Cateura au Paraguay dans les bidonvilles. Les instruments sont fabriqués à partir de matériaux collectés par les parents et assemblés par un bricoleur de génie et musicien passionné, Van-Hien Bui qui encadre les enfants avec Julien Lecomte. »

Van-Hien Bui, professeur de violon et de violoncelle :

« Il s'agit d'un véritable orchestre à cordes mais qui aura la particularité d'être fait de lattes de lit, de fil de pêche, de bidons d'huile, de cuillères à soupe, écrous et autres manches à balais. L'objectif est que ça sonne, que la musique puisse toucher, être transmise, émouvoir sans filtre. Les bidouilles et bidoncelles ne sont que des outils même s'ils sensibilisent également aux questions environnementales, au recyclage, à l'économie des ressources. »

Julien Lecomte, musicien intervenant :

« Back to Bach ! Le répertoire sera orienté autour de la rencontre détonante entre Jean-Sébastien Bach et les musiques du Bayou qui mêlent blues, country, zariko (blues créole) dont l'instrument emblématique est le violon. »

Marion Coutureau, directrice de l'école Arzmael à Plouarzel

« Ce qui nous intéresse avec ce projet, c'est de renforcer l'esprit de classe, la sociabilisation des élèves, l'écoute, le respect, la concentration qui influent positivement sur les comportements au sein de l'école et les résultats scolaires. »

PAROLES

Perig Le Cadre, directeur de l'école de musique d'Iroise :

« Nouvelle scène fest noz, c'est un tremplin musical, la fête de la Bretagne (Nouvelle scène fait partie des événements de la programmation régionale officielle) et la fête de l'École. On a pensé cet événement comme l'aboutissement d'une dynamique initiée dès la rentrée. C'est l'occasion de rassembler les élèves, les parents, les partenaires autour d'un moment fédérateur et convivial. C'est précieux dans la vie d'une école.

L'idée est de pouvoir retransmettre aux élèves un goût, un intérêt pour la diversité des musiques bretonnes, musique mézise par excellence. Pour changer le regard et déconstruire des préjugés parfois tenaces sur la musique bretonne qui est aux antipodes d'une musique figée, poussiéreuse ou archaïsante ». Tout au long de l'année, les auditions, les concerts, les événements phares comme le Printemps musical d'Iroise feront entendre une grande diversité de style et d'approches des musiques bretonnes. Qui peuvent être traditionnelles, classiques, actuelles. Au gré des classes, des enseignants, des connaissances et envies de chacun. »

Laure Montier, enseignante d'accordéons diatonique et chromatique

« Mêmes les collègues qui ne sont pas proches de cette esthétique s'y sont mis après la formation de rentrée que nous avons encadré avec Claire-Audrey Desnos, professeure de harpe, et Erwan Guillou, professeur de vents traditionnels (bombarde, flûte traversière irlandaise...). Un regard neuf et une curiosité ravivée y ont certainement contribué. Et certainement le fait d'avoir joué et dansé tous ensemble pendant deux jours ! ».

A noter

- La préparation de l'événement a mêlé musique, ateliers danse et langues bretonnes
- Communication bilingue pour annoncer et promouvoir l'événement (vidéos sur les réseaux sociaux, reportage France 3 Bretagne...)
- De nombreux partenaires locaux : l'association Dansal e Gwital pour l'atelier danse et le jury du tremplin ; les écoles Diwan de Ploudalmézeau et de Saint Renan pour une animation et des expositions bilingues ; 15 entreprises mécènes du Pays d'Iroise.
- 6 groupes retenus dans le cadre du tremplin
- 4 jurés
- De nombreux concerts et animations dont un chœur géant rassemblant 250 chanteurs de l'École de musique d'Iroise



Favoriser l'accès à la culture et au sport

Faciliter le lien à la culture et aux pratiques artistiques sont des enjeux d'avenir pour les iroisiennes et iroisiens, en tant que facteur d'intégration sociale et d'épanouissement personnel au service du mieux vivre ensemble.

Aide aux déplacements des scolaires vers les manifestations culturelles et sportives

Afin que la question de la mobilité ne soit pas un frein à l'accès des scolaires aux activités sportives et culturelles, Pays d'Iroise Communauté a poursuivi en 2024 la prise en charge des déplacements pour les sorties culturelles **2 844 €** (contre 2 495 € en 2023), mais aussi pour les séances de voile **38 922 €** (contre 37 237 € en 2023) et de natation (**57 634 €** contre 57 399 € en 2023).



Soutien financier aux manifestations culturelles et animations de portée communautaire

Dans le cadre de sa politique de soutien au tissu associatif local, Pays d'Iroise Communauté a voté en 2024 une enveloppe de **30 600 €** (contre 23 800 € en 2023).

14 700 € au titre de l'animation culturelle du territoire pour 14 dossiers reçus et 10 éligibles.

15 900 € au titre de l'animation et de la promotion du territoire en lien avec le sport et les loisirs. Sur 27 dossiers reçus, 19 étaient éligibles.

Soutien logistique aux communes et associations du territoire

Pays d'Iroise Communauté compte parmi ses services une équipe dédiée à la logistique : entretien et maintenance du siège communautaire et des aires d'accueil des gens du voyage, mise en œuvre de l'aide alimentaire...

La présence d'un service logistique au sein de la Communauté de communes du Pays d'Iroise permet également de mettre à disposition des communes et des associations un éventail de matériels pour les manifestations locales : barrières, barnum, mobilier, blousons de sécurité, grilles d'exposition, etc. (voir aussi page 112)

2^e PARTIE
Inscrire le Pays d'Iroise
à la pointe des changements



1

**Développer une politique
d'aménagement et une stratégie
foncière ménageant les espaces
nécessaires aux évolutions
de l'habitat, de l'activité
économique et de l'agriculture**

Aménagement et planification urbaine

La planification urbaine est un élément essentiel pour traduire les orientations politiques émanant du projet de territoire, du plan climat, de la politique habitat, notamment. La création du premier PLUi valant PLH représente un enjeu important pour le mandat 2020-2026. Il aura vocation à associer les communes et acteurs du territoire afin d'en faire un document fédérateur... Il aura aussi pour ambition de favoriser le développement harmonieux du Pays d'Iroise.

Une politique intercommunale d'aménagement

Le Plan local d'urbanisme intercommunal valant Programme local de l'habitat (PLUi-H) avance en prenant le temps nécessaire aux études et en relations avec les premières données qui émergent de la modification du SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) de la Région Bretagne exécutoire depuis le 17 avril 2024 et de la révision du SCoT (Schéma de cohérence Territoriale) du Pays de Brest arrêté le 7 février 2025.

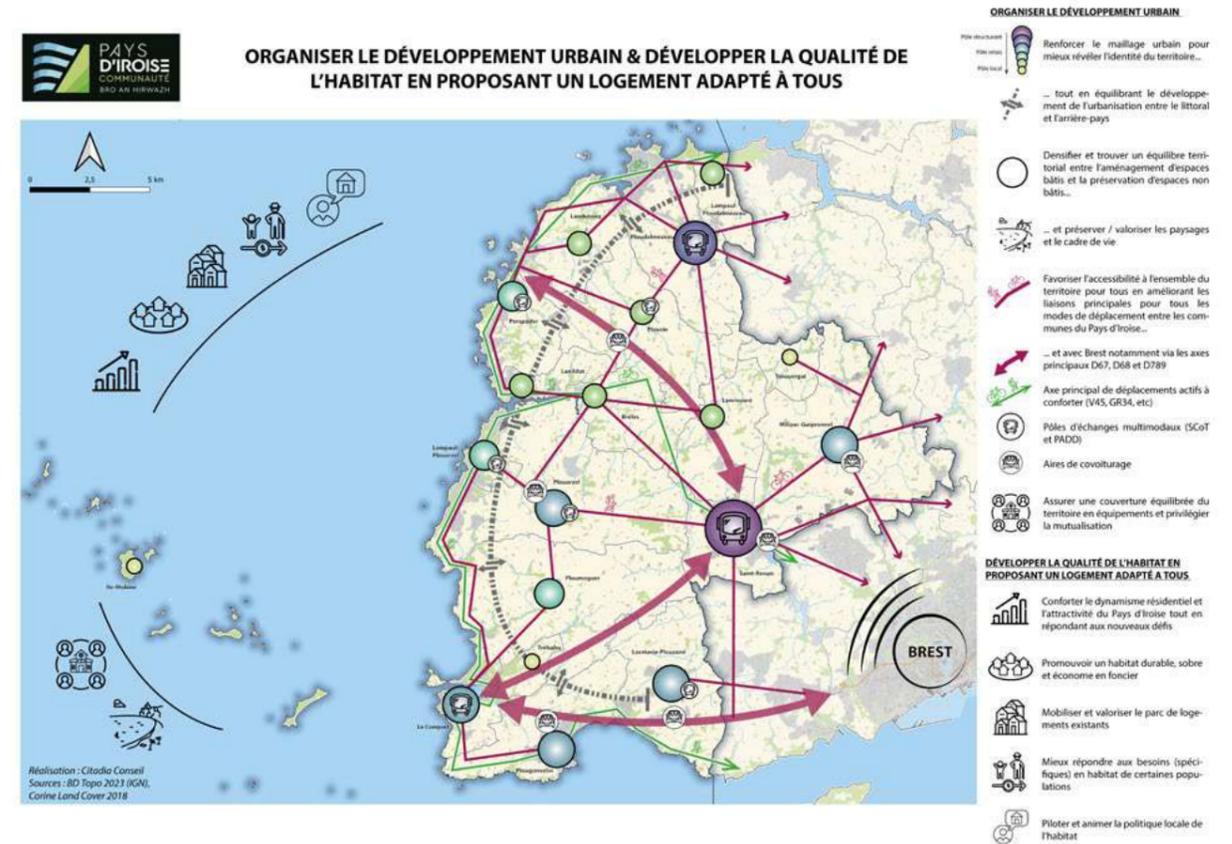
Afin de poursuivre le travail d'élaboration du PLUi-H, le comité de pilotage s'est réuni à 14 reprises au cours de l'année 2024 afin de travailler sur les grandes orientations

du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) ainsi que sur les règlements écrit et graphique.

Ce travail minutieux et précis est nécessaire pour définir les grandes orientations qui seront établies dans le PADD, base de la politique d'aménagement du Pays d'Iroise dans les 20 ans à venir dans la perspective du Zéro artificialisation nette (ZAN) qui doit s'appliquer en 2050. Le PADD du PLUi-H a ainsi pu être en conseil communautaire le 9 octobre 2024.

En attendant qu'il n'y ait qu'un seul document d'urbanisme remplaçant les 16 Plans locaux d'urbanisme (PLU) communaux, les 2 Cartes communales et le Programme Local de l'Habitat, Pays d'Iroise Communauté a accompagné les communes dans le besoin d'évolution de leur PLU.

Ainsi, plusieurs procédures d'adaptation de PLU ont été lancées, sont en cours de réalisation ou ont été approuvées en 2024 (Le Conquet, Locmaria-Plouzané, Milizac-Guipronvel, Plouarzel, Plougoulin, Ploumoguier, Ploudal-mézeau). Enfin, plusieurs mises à jour de PLU sont également intervenues pour adapter ou ajouter des Annexes (Servitudes d'Utilité Publique, Droit de Préemption, Taxes d'Aménagement...) aux différents dossiers de PLU.



Renforcer la densité en veillant à la qualité urbaine : une équation difficile

Tendre vers l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN), tout en conciliant le développement démographique et économique du Pays d'Iroise, nécessite de mettre en œuvre des opérations d'aménagement plus compactes. Cette augmentation de la densité devra s'accompagner d'une recherche de qualité urbaine : caractéristiques architecturales, préservation du patrimoine bâti et des singularités locales, place de la nature en ville... d'autant que les densités de production de logements attribués par le SCoT du Pays de Brest sont de plus de 30 logements par hectare à l'échelle du Pays d'Iroise.



2

Promouvoir l'autonomie énergétique et l'économie circulaire

Gestion des déchets

L'activité du service

Quantités collectées

| Tonnages de déchets collectés | Tonnages 2024 | kg/hab/an (DGF* 2023) | Evolution /2022 |
|--------------------------------|-----------------|-----------------------|-----------------|
| Recyclables (hors verre) | 3 009 t | 54.3 | ↗ |
| Verre | 2 752 t | 50 | ↘ |
| OMr | 9 739 t | 176 | ↘ |
| Déchets apportés en déchèterie | 28 938 t | 523 | ↘ |
| Total | 44 439 t | 803 kg | ↘ |

* La population DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) correspond à la population totale authentifiée annuellement par l'INSEE majorée d'un habitant par résidence secondaire et d'un habitant par place de caravane.

176 kg/habitant, c'est la production d'Ordures Ménagères résiduelles (OMr) en 2024 contre 182 kg en 2023, soit une baisse de 2,74 %, dont 1% environ grâce à une collecte par un tiers de biodéchets alimentaires d'une quinzaine de gros producteurs (EHPAD, cuisine centrale).

18,5 %, c'est la proportion des OMr collectées dans les points d'apport volontaire sur la totalité des tonnages totaux.

Le tonnage du verre collecté diminue en 2024, avec - 8,8 %.

Les autres recyclables (emballages et papiers) augmentent de 2 % en lien avec l'obligation de tri pour tous les professionnels, mis en œuvre progressivement dans l'année.

2024 a été marquée par plusieurs projets avec des impacts organisationnels et financiers

- Mise en œuvre effective du **contrôle d'accès** à compter du 1^{er} janvier 2024 avec une fiabilisation accrue de la comptabilisation de la fréquentation ;
- Mise en œuvre de la **politique de tri à la source des biodéchets** avec notamment une collecte par un tiers privé des biodéchets produits par les gros producteurs professionnels (24 sites);
- Développement du **réemploi en déchèterie** avec création de partenariats avec Iroise Tribut et un peu d'R

- Disparition de la **formule tarifaire de collecte hebdomadaire pour les professionnels** uniquement des OMr, avec obligation de tri
- Une **étude d'optimisation de la collecte** a conduit à une évolution à venir de la collecte des professionnels et d'une nouvelle structuration de la grille tarifaire pour 2025.

Les déchets apportés en déchèteries diminuent en 2024 (- 3 %), notamment les déchets verts (- 4 %), des gravats (-10 %) et de 16% des encombrants. D'autres flux augmentent avec les déchets incinérables (+ 6 %) le bois (10 %).

La qualité du tri s'est dégradé au 1^{er} semestre et été 2024. De nouvelles actions de sensibilisation ont été mises en œuvre au cours du 3^e trimestre grâce au renfort d'une personne en service civique et au contrôle plus régulier des équipes de collecte. Le taux de refus moyen est de 21 %, variant au cours de l'année entre 16 et 26 %, preuve qu'une communication et un contrôle continus auprès des usagers sont nécessaires.

La visite du centre de tri a été réalisée pour le grand public dans le cadre de la Semaine européenne de réduction des déchets. Le service a continué à développer des outils de communication notamment le mémo-tri pour les professionnels.



Coût du service par habitant

| Coût* en euro HT par habitant | | |
|-------------------------------|--------------------|--------------------------------|
| Flux collectés | Votre collectivité | Bretagne - Milieu Mixte urbain |
| OMR | 49,9 € | 57,80 € |
| RSOM hors verre | 15,20 € | 15,60 € |
| Verre | 0,4 € | 1,50 € |
| Déchets des déchetteries | 56,6 € | 39,30 € |
| Autres flux | - € | 6,2 € |
| Tous flux | 122 € | 120,4 € |

* Données 2024 à partir du compte administratif 2023

NB : Les indicateurs financiers sont réalisés avec une année n-1 car ils dépendent des comptes administratifs consolidés en mai de l'année n+1.

Le bureau d'étude missionné par l'Ademe pour la validation de la matrice des coûts relève que les coûts de gestion globale (par habitant) se situent dans la fourchette du référentiel national pour la même typologie d'habitat.

Les coûts des déchèteries par habitant sont supérieurs à la fourchette du référentiel régional. Ceci en raison des quantités collectées élevées par rapport à la population et des évolutions de coûts importants de certains flux depuis 2023.

La prévention pour réduire les déchets

Obligation réglementaire depuis 2012, Pays d'Iroise Communauté mène ses actions de prévention des déchets dans le cadre d'un Programme local de prévention 2020-2025 avec plusieurs axes d'action qui ont pour objectifs de favoriser le réemploi et la réparation pour allonger la durée de vie des produits, favoriser la gestion domestique des biodéchets en généralisant la pratique du compostage et en accompagnant à la gestion domestique des déchets végétaux, réduire la production d'ordures ménagères en incitant à une consommation moins génératrice de déchets.

Quelques actions ont marqué l'année 2024 :

- **Déploiement du tri à la source des biodéchets.**
 - Au 1^{er} janvier 2024, application de la loi Agec (Anti gaspillage et économie circulaire). Pays d'Iroise Communauté choisit de développer la **pratique du compostage individuel** (90 % des résidences = habitat individuel) et en pied d'immeubles.
 - **Distribution des composteurs** chaque semaine au siège de Pays d'Iroise Communauté et distributions dans les communes : 1206 composteurs vendus (35 % composteurs en bois 300 litres, 65 % composteurs en PVC recyclé 340 litres)
 - Démarrage du partenariat avec l'association Vert le Jardin pour le **compostage en pied d'immeubles** sur les 4 communes du secteur sud du Pays d'Iroise, qui regroupent 75 % de l'habitat collectif
 - **Biodéchets des professionnels** : accompagnement ciblé des métiers de bouche pour étudier les solutions professionnelles de valorisation des biodéchets et organisation le 11 décembre 2024 d'un atelier

rencontre à Lampaul Plouarzel pour présenter ces solutions concrètes.

- **Généralisation du réemploi en déchèterie** : après 10 ans de recyclerie mobile et temporaire, des zones permanentes de don d'objets et mobiliers ont été créées dans les cinq déchèteries en janvier 2024. Les dons sont collectés et valorisés par deux recycleries partenaires dont une recyclerie nouvellement implantée en Pays d'Iroise en 2023. Ce dispositif a permis de tripler les quantités d'objets collectés (76 tonnes collectées).

La **Semaine européenne de réduction des déchets** constitue un temps fort de sensibilisation des habitants, chaque mois de novembre en Pays d'Iroise. Cette année, « Ça coûte pas un radis », organisé à Ploudalmezeau, a reçu un record de fréquentation avec 1175 visiteurs présents sur la zone de gratuité mais aussi sur les stands et animations dédiés aux actions en faveur du climat.

3,2 tonnes d'objets ont été réemployés.

Au total **3200 personnes** ont été touchées par des messages de prévention des déchets, grâce aux différents outils mobilisés (aides aux couches lavables et au broyage, prêt de gobelets pour les manifestations, ateliers zéro déchet, ateliers de compostage et jardinage au naturel, stands sur des marchés et manifestations, animations lors de la distribution des composteurs...).

Le dispositif d'éveil à l'environnement

Depuis 25 ans, Pays d'Iroise Communauté propose aux écoles du territoire un programme d'éducation à l'environnement animé par sept partenaires. En 2024, 25 écoles (86 % des écoles), 132 classes et 3000 élèves ont bénéficié de cette sensibilisation sur les milieux naturels et la biodiversité, l'eau, l'énergie, les déchets et le jardinage au naturel. La Communauté consacre chaque année 70 000 euros de budget à cette action.

Le G4DEC : un service mutualisé tourné vers l'économie circulaire

Pays d'Iroise Communauté s'est engagé dans un travail mutualisé avec 3 autres intercommunalités (Abers, Landerneau-Daoulas et Lesneven-Côte des légendes) sur l'économie circulaire et la réduction des déchets des professionnels. Depuis avril 2019, une équipe composée de trois personnes et basée à la Communauté de communes du Pays des Abers intervient auprès des entreprises et des collectivités de l'ensemble du territoire.

Les communes et professionnels du territoire sont accompagnés selon plusieurs dispositifs :

- **Un cycle d'ateliers sur le tri** et la collecte des déchets des professionnels avec une journée forum à Saint Renan
- **Un cycle d'atelier sur la gestion** des ressources végétales (réduction et valorisation in situ des déchets végétaux)
- **L'élaboration d'une liste de végétaux** pour « haie vive » annexée au PLUi du Pays d'Iroise
- **La cartographie des espaces verts communaux**, outil du GéoPays de Brest expérimenté sur la commune de Milizac-Guipronvel et en développement sur Lanrivouaré, un outil d'aide à la gestion.

Des **actions collectives** (ateliers thématiques, petits déjeuners de l'économie circulaire) et des **temps forts** (défis de l'économie circulaire et brocante des matériaux) sont organisés chaque année et contribuent aussi à animer la dynamique de territoire.

Opération « Ramène ta coquille », pour la 3^e année en Pays d'Iroise, une collecte des coquillages a été organisée sur 2 mois en décembre 2024 et janvier 2025. Cette action a permis de collecter 6,8 tonnes de coquillages qui seront transformés en compost, mélangés avec des déchets végétaux et mis à disposition des habitants en déchèterie.



Les travaux

Les investissements majeurs sur 2024 ont porté sur :

- L'engagement de **385 K€** effectué pour l'achat d'un camion grue, livré en 2025
- L'achat de composteurs pour **90 K€**
- L'achat de caissons de déchèteries **52 K€**
- L'achat de bacs Ordures ménagères et Emballages **54 K€**
- L'achat de conteneurs et équipements pour espace réemploi : **37 K€**
- La maintenance et tête de conteneurs (semi-)enterrés : **27,5 K€**

Le Plan Climat Air Energie Territorial pour agir en faveur des transitions

La Communauté de communes du Pays d'Iroise a approuvé son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en juillet 2021. Un bilan à mi-parcours a été réalisé en 2024.

Organisations d'ateliers

Pour réinterroger les actions du PCAET, les acteurs ont été mobilisés, comme cela avait été fait dans le cadre de l'élaboration du PCAET. Des ateliers thématiques ont donc été organisés au 1^{er} semestre 2024 afin de :

- Porter à connaissance du plus grand nombre le PCAET et faire le bilan avec les acteurs et les citoyens
- Identifier les points majeurs à améliorer
- S'interroger sur les actions du PCAET au regard du contexte actuel

Ces ateliers ont été organisés en sollicitant les différents acteurs :

- Les élus communautaires et communaux et les services,
- Les acteurs institutionnels : acteurs économiques, les trois Chambres consulaires, les acteurs de l'énergie : Sdef, Enedis, GRDF...
- Les partenaires du territoire (associations d'éducation à l'environnement...)
- Les professionnels (paysagistes, agriculteurs...)
- Les citoyens, notamment à travers les associations

Bilan des actions

160 personnes ont participé aux ateliers sur les thématiques suivantes : agriculture et alimentation, engagement des agents de la Communauté, communication et concertation, bâtiments communaux, espaces naturels, réduction des déchets, mobilités, énergies renouvelables.

Des points d'amélioration sont identifiés en termes de communication pour mobiliser davantage les citoyens et professionnels sur le Plan Climat, notamment les acteurs économiques qui peuvent accélérer la transition grâce à plusieurs leviers comme le développement des énergies renouvelables sur leurs bâtiments, la rénovation thermique, la mobilisation des salariés. Le secteur agricole, qui s'implique sur les transitions à travers des bilans carbone et ammoniac dans les exploitations, pourrait renforcer et multiplier ses actions.

Des points forts sont à noter : la bonne dynamique de production d'énergies renouvelables aux niveaux communal et intercommunal, les mesures d'adaptation au changement climatique avec la prise en compte de la hausse du niveau marin et de l'érosion côtière dans le PLUi, l'engagement volontaire de plusieurs agriculteurs dans le projet ABAA (Ammonia Brittany Air Ambient) pour limiter l'ammoniac, le partenariat avec Ener'gence qui permet un appui fort sur de nombreux projets...

« Des points forts sont à noter : la dynamique de production d'énergies renouvelables, les mesures d'adaptation au changement climatique, l'engagement volontaire de plusieurs agriculteurs dans le projet ABAA, le partenariat avec Ener'gence... »

Territoire Engagé Transition Ecologique

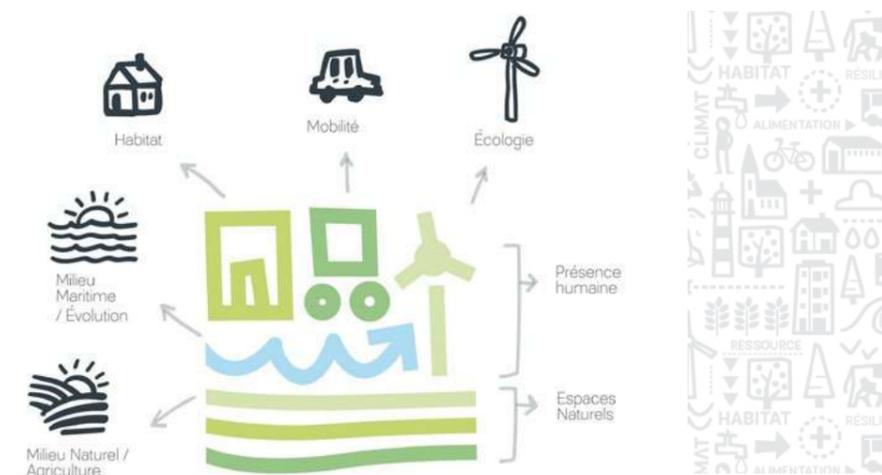


La Communauté est également engagée dans le Contrat d'Objectifs territorial (COT) « Territoire engagé pour la transition écologique (TETE) ». Les ateliers menés lors du bilan à mi-parcours du PCAET ont permis d'élaborer de manière complémentaire le Plan d'actions de TETE. Cette démarche volontaire évalue les politiques publiques de la Communauté en matière de transition écologique selon un référentiel externe national, et a permis de cibler de nouvelles actions. Pour rappel, le score réalisé lors du diagnostic est de 42% avec un objectif d'atteindre 50% à l'issue de la démarche début 2027. Une labellisation pourra alors être demandée (3 étoiles pour 50%).

Les actions de sensibilisation

En 2024, Pays d'Iroise Communauté a poursuivi son partenariat avec Ener'gence en termes d'animations :

- Un stand et un atelier au **Salon de l'habitat** à Saint Renan les 28 et 29 janvier : 195 personnes conseillées
- **Deux fresques du climat** pour les agents
- Présence du **Camion Climat Décllic** à la Fête des fleurs (Ploudalmézeau)
- Des escapes games en médiathèque
- **Visite d'une maison rénovée thermiquement**
- Stands à l'événement « **Ça coûte pas un radis** »
- Des **articles** tous les mois dans les bulletins municipaux et réseaux sociaux



Le développement des énergies renouvelables

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) vise notamment un objectif de production des énergies renouvelables de 42 % du mix énergétique à l'horizon 2030 en prévoyant une réduction de la consommation de 26,3 %. Le bilan à mi-parcours du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) a permis de préciser les principales sources d'énergies renouvelables pertinentes pour le territoire notamment l'éolien avec les projets de repowering et le photovoltaïque.

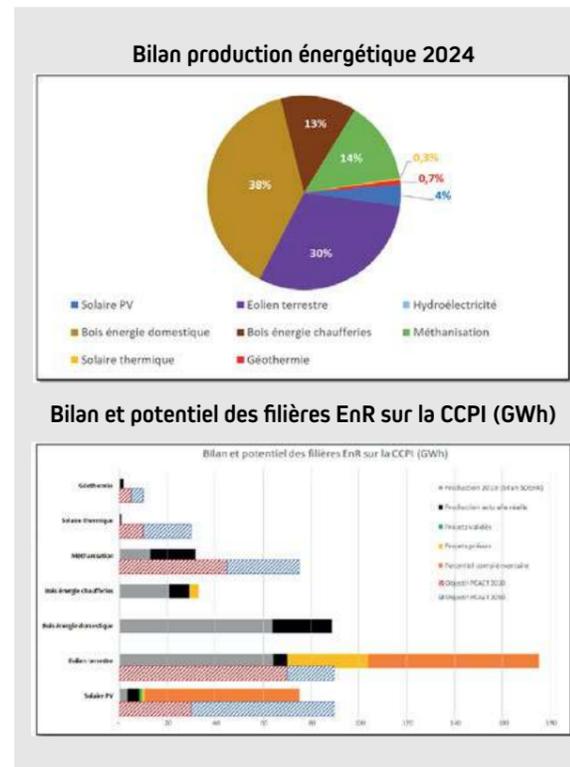
Bilan de la production énergétique

La production énergétique du territoire, calculé en 2024, a progressé de 144 GWh en 2015 à 230 GWh en 2024, soit +59,72 %.

Le bilan par filière d'énergie renouvelable montre que l'objectif de production pour l'éolien est atteint, avec 70 GWh. Des projets sont identifiés, l'objectif à 2030 est donc réévalué pour atteindre 155 GWh à 2030 soit +85 GWh.

L'objectif initial de **production solaire** à 2030 était de 30 GWh, trop élevé compte tenu de la surface que demande une installation photovoltaïque pour produire autant. Les objectifs pour cette filière ont été revus à la baisse même si des potentiels de solarisation de bâtiments et parkings privés sont identifiés. Cette diminution est compensée par la hausse des objectifs pour la filière éolienne.

Pour la **filière bois énergie**, l'objectif 2030 était de 90 GWh (en intégrant les installations des particuliers). Le bilan s'élève aujourd'hui à 118 GWh. Un travail avec la SCIC Coat Bro Montroulez est en cours afin de développer la filière bois-énergie locale en lien avec le programme Breizh Bocage. Des projets de réseaux de chaleur ont démarré sur 2 communes, avec le soutien en ingénierie de la Communauté de communes.



Actions de la Communauté pour la production photovoltaïque et la rénovation thermique

Pays d'Iroise Communauté soutient les communes :

- 7 dossiers d'aide attribués à la rénovation thermique en 2024 pour 350 000€
- 12 dossiers attribués pour le soutien à la production photovoltaïque pour un montant de 34 000€

Pays d'Iroise Communauté étudie la faisabilité de production photovoltaïque en autoconsommation pour deux nouvelles stations d'épuration à Plougonvelin et Porspoder (104 et 68 Kwc). Les nouveaux bâtiments techniques communautaires ont été couverts de panneaux photovoltaïques



SAS Pays d'Iroise Energie Solaire

La Communauté de communes du Pays d'Iroise a créé avec la SEM Énergies en Finistère la SAS Pays d'Iroise Énergie Solaire. Son objectif est de permettre le déploiement d'installations photovoltaïques sur le territoire communautaire et en premier lieu sur les propriétés de la communauté de communes et des communes membres.

Des projets sont en cours avec notamment l'installation de l'impluvium à Molène. L'enquête publique a conduit à un avis favorable du commissaire enquêteur et à une autorisation de permis de construire du préfet. Le projet

est de couvrir l'impluvium de panneaux photovoltaïques d'une puissance de 708 kwc sur 4500 m² qui permettra de substituer pour partie la production d'électricité au fioul. La consommation électrique de l'île est de 1,2 Gwh.

Le pôle d'échange multimodal de Plouarzel va être équipé d'ombrières photovoltaïques (projet de 248 Kwc).



La couverture de l'impluvium de Molène avec des panneaux photovoltaïques permettra de substituer pour partie la production d'électricité à partir de fioul.





3

Nous prémunir des menaces environnementales

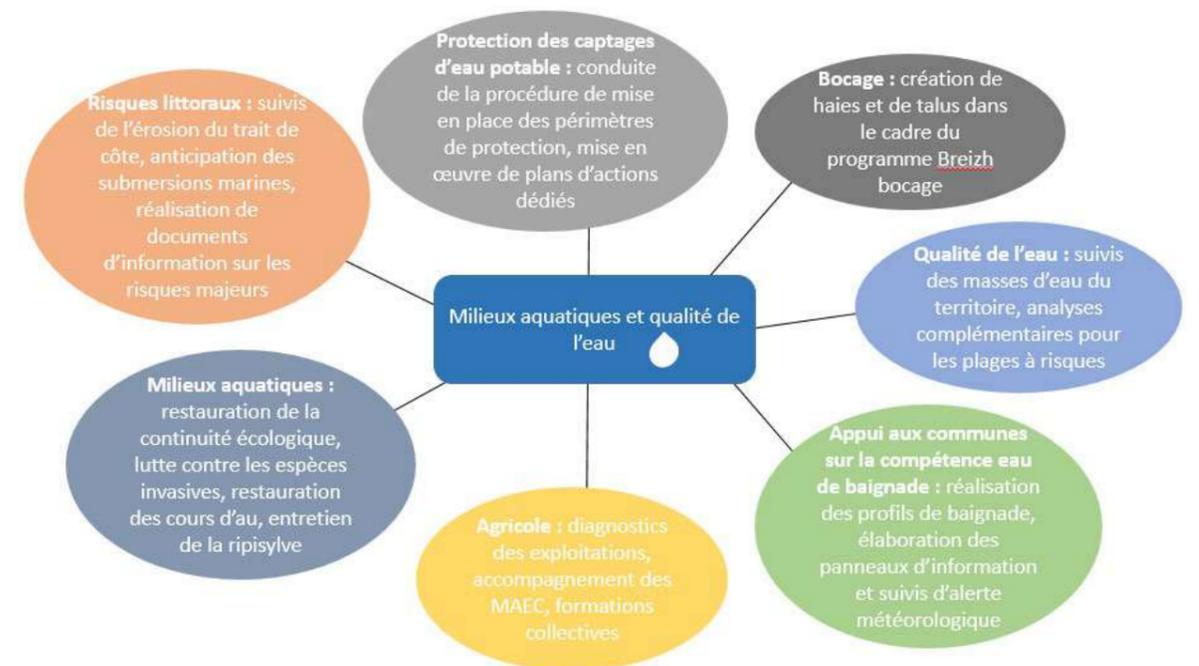
Eau : préserver les ressources et la qualité

Dans un contexte d'urbanisation croissante et de changements climatiques, disposer d'une ressource en eau de qualité et suffisante est un enjeu fort pour le mandat et les décennies à venir. Une action résolue pour y répondre se doit d'être menée, tant sur le petit que sur le grand cycle de l'eau. Celle-ci passe par la définition depuis 2022 et la mise en œuvre d'un schéma directeur de l'eau potable et de l'assainissement, mais également par un programme d'actions milieux aquatiques coordonné à l'échelle du Sage du Bas Léon.

Milieux aquatiques et qualité des eaux

Depuis 2018, Pays d'Iroise Communauté est compétente en matière de Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Cette prise de compétence a permis la mise en place d'actions globales et concertées sur l'ensemble du territoire tout en intégrant cette gestion dans une cohérence d'objectifs à l'échelle du SAGE du Bas Léon. La programmation suit une feuille de route commune retranscrite à travers le Contrat Unique Territorial (CTU) partagée entre les trois intercommunalités Pays d'Iroise, Lesneven-Côte des légendes et Pays des Abers.

A l'échelle de Pays d'Iroise Communauté, le service a assuré en 2024 un ensemble de missions très variées visant une **reconquête de la qualité de l'eau sur les volets chimiques, morphologiques et biologiques, la protection de la ressource en eau potable et la prévention contre les risques littoraux**. Le service travaille en collaboration et transversalité permanente avec les communes et les autres services de Pays d'Iroise Communauté sur toutes les questions liées à la protection de la ressource qui interviennent dans les divers projets.



Une équipe au service de la qualité de l'eau

Le service milieux aquatiques et qualité des eaux compte **3 agents permanents** et un 4^e agent à mi-temps sur des missions spécifiques :

- Un **agent délégué à la gestion de service, du budget, des programmations et la coordination avec les structures partenaires et élus**. En plus de ces missions, l'agent assure l'assistance aux communes sur la thématique de l'amélioration de qualité des eaux de baignade, le suivi des indicateurs de la qualité des eaux de surface et la gestion administrative des Périmètres de protection de captages d'eau potable.
- Un **technicien sur la gestion et la protection des milieux aquatiques**, la continuité écologique, la lutte contre les espèces aquatiques invasives et la protection des zones humides.
- Un **technicien délégué à la gestion l'animation et au suivi du programme Breizh Bocage**. Il assure

Gestion des milieux aquatiques

Pays d'Iroise Communauté possède un programme d'intervention spécifique sur cette thématique. Cadré par le Contrat Territorial Unique en accord avec le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Bas-Léon, il a pour fonction de définir les actions à réaliser pour atteindre le bon état chimique et écologique des bassins versants sur les paramètres suivants :

- Hydromorphologie
- Continuité écologique
- Qualité de l'eau
- Lutte contre les pollutions d'origine agricole

Ce contrat bénéficie d'un soutien technico-financier de l'Agence de l'Eau, de la Région Bretagne et du Conseil départemental du Finistère et a été signé en juin 2020, par l'ensemble des Établissements Public de Coopération Intercommunale (EPCI), membres du SAGE Bas-Léon.

En 2023, Pays d'Iroise Communauté a poursuivi la mise en œuvre du programme sur :

Les bassins versants de Landunvez, de Ploudalmézeau et du Kouer ar Frouit (LPK)

Représentés par une quinzaine de cours d'eau côtiers répartis sur 8 740 ha, au nord du territoire.

Les réalisations 2024 sont les suivantes :

- Engagement d'une étude de projets pour l'aménagement de 3 ouvrages GEMAPI sur le bassin versant du Kouer ar Frouit - **9 600 €**
- Finaliser l'étude de différents scénarii pour la restauration globale de la continuité écologique sur le secteur de Moulin-Neuf sur le bassin versant du Kouer Ar Frouit et entamer la discussion avec les propriétaires riverains pour engager la suite (13 ouvrages sur 1,5 km) - **54 593 €**

également le développement de la filière bois énergie et toutes les questions techniques liées à la protection du bocage linéaire existant. En parallèle, ses missions s'étendent aux actions en faveur de lutte contre les pollutions d'origines agricoles (Diagnostic des parcelles à risques, suivi des engagements en MAEC, programmes de formation et communication pour l'amélioration des pratiques, etc.)

- Un **chargé de mission** travaille à 50 % sur les questions liées aux submersions marines et érosion du trait de côte (études, suivi du recul, suivi et gestion de la stratégie)

En plus des agents permanents, une activité conjointe avec le service "espaces naturels" est assurée sur les aspects biodiversité, gestion des invasives, plantation et entretien du bocage.

Le bassin versant de l'Aber Ildut

Principal cours d'eau du Pays d'Iroise. Depuis 2019, il fait l'objet de programmes d'actions afin de réduire les sources de dégradations physiques des cours d'eau et des étangs. Les réalisations 2024 sont les suivantes :

- Gestion de **45 embâcles** - **8775 €**
- Arrachage de 2 m³ de Jussie sur les bordures du lac de la Comiren par prestataire - **200 €** (une part plus importante a été réalisée en régie)
- Suivi d'un réseau de **21 piègeurs bénévoles** de ragondins et rats musqués pour **284 captures**.
- Remplacement d'un ouvrage routier en péril et problématique pour la continuité écologique par un ouvrage de type pont-cadre sur le Vizac - affluent de l'Ildut - au lieu-dit Coat Boulouarn - **119 160 €**

Pont cadre Coat Boulouarn



Le bassin versant de Kermorvan

Il s'agit du territoire où se situe la principale source d'alimentation en eau potable du territoire. En 2024, une étude préliminaire d'augmentation de la résilience du stockage d'eau brute de l'étang de Kerescar a été réalisée. Cette étude a permis d'évaluer la faisabilité technique et financière d'un curage de l'étang et la création d'un piège à sédiment pour limiter l'envasement à l'avenir.

Actions transversales de lutte contre les pollutions agricoles

- **3^e année d'expérimentation d'un groupe de travail pour la réduction des phytosanitaires** sur le périmètre de captage de Langoat (Milizac-Guipronvel). 3 exploitants ont participé à l'action cette année pour un total de 34 hectares travaillés avec une réduction du traitement chimique ou uniquement du désherbage mécanique. La prestation a été couplée d'un accompagnement technique par la chambre d'agriculture.
- **1 demi-journée de démonstration de désherbage mécanique** avec 20 participants sur les parcelles du périmètre de captage du Traon (Landunvez).
- **4 dossiers de financements traités** pour l'aide communautaire pour développer le désherbage mécanique ou financer l'ensemencement en herbe des parcelles en périmètres de captages. **18,29 hectares** concernés par l'aide au désherbage mécanique pour **1187 € d'aide** et **19,37 hectares** concernés par l'ensemencement en herbe.
- **2 lettres d'information** sur les actions agricoles de Pays d'Iroise Communauté (MAEC, Breizh bocage, etc.).
- **9 diagnostics bactériologiques des exploitations** réalisés via les actions transversales du SAGE sur les bassins versants identifiés Zone à enjeu sanitaire.
- **4 diagnostics bactériologiques des exploitations** réalisées via les actions transversales du SAGE
- Le suivi de **22 exploitations** engagées dans **31 MAEC** (Mesures Agro-Environnementales et Climatiques)

Désherbage mécanique



Désherbage mécanique

Actions de suivi de la qualité des eaux brutes

Afin d'évaluer les sources de pollutions possibles, de connaître l'évolution de la qualité des cours d'eau et d'évaluer l'impact des actions dans le temps, Pays d'Iroise Communauté réalise des analyses régulières de l'eau brute tout au long de l'année. Depuis 2017, ce suivi régulier est réalisé en partenariat dans le cadre du SAGE du Bas-Léon. L'ensemble des données sont remontées annuellement aux services de l'Etat afin d'alimenter les bases de données nationales d'évaluation de la qualité des cours d'eau.

En 2024 ce suivi représente :

- **4 stations avec un suivi mensuel** sur les paramètres Nitrates, phosphores, ortho phosphates et bactériologie : Le Foul (Landunvez), Kersaint (Ploudalmézeau), Kouer ar Frouit, Ildut.
- **11 stations avec un suivi de 8 prélèvements annuels en protocole « pluie »** pour le paramètre bactériologie : Melon (Porspoder), Spennoc (Porspoder), Argenton (Landunvez), Gwentrez (Landunvez), Foul (Landunvez), Château (Landunvez), Kersaint (Ploudalmézeau), Ranterboul (Landunvez), La Flosque (Ploudalmézeau), Kouer ar Frouit (Lampaul-Ploudalmézeau), Ribl (Lampaul-Ploudalmézeau).
- **12 stations avec un suivi mensuel sur le bassin versant de Kermorvan (enjeu eau potable)** pour le paramètre "nitrate"
- **3 stations avec un suivi de 4 prélèvements** sur les pesticides et près de **400 molécules recherchées** : Le Foul (Landunvez), Kersaint (Ploudalmézeau), Kouer ar Frouit.
- **271 prélèvements** tout paramètres confondus dans le cadre du suivi mutualisé SAGE Bas-Léon
- **34 analyses de suivis bactériologiques complémentaires** en saison de baignade sur les exutoires de **3 bassins versants** : Foul et Château (Landunvez), Pors an ein Vinis (Lanildut).
- **18 analyses « ponctuelles »** pour recherche de sources de pollution.

Le budget alloué pour les analyses portées en interne hors suivi mutualisé du SAGE (celui-ci est inclus dans notre participation annuelle SAGE) est de **13 700 €**.

Programme Breizh Bocage 2023-2024 et 2024-2025

Pays d'Iroise Communauté gère le programme Breizh Bocage sur le territoire depuis 2015. Il consiste à **créer et reconstruire de nouvelles haies bocagères**, talus ou talus boisés, dans le cadre d'opérations collectives. L'objectif est de répondre aux enjeux de qualité des eaux de surface, eaux de baignade, eau potable ainsi qu'aux enjeux de biodiversité et de qualité paysagère. Depuis le début de l'engagement dans le programme Breizh bocage, 51 km ont été réalisés pour répondre aux objectifs de la stratégie territoriale.

La stratégie du programme a été révisée en 2023 et adoptée jusqu'en 2027 (stratégie Breizh Bocage 3). Elle réunit les intercommunalités du Pays des Abers, Lesneven Côte des Légendes, Pays d'Iroise et Syndicat des Eaux du Bas Léon (SEBL) autour d'une feuille de route commune à l'échelle du Bas-Léon. L'avantage ? Faciliter les axes de travail par une action cohérente entre les territoires.

Au total pour 2024 :

10 916 mètres linéaires (ml) plantés dont :

- 2426 ml de haies à plat
- 7 147 ml de haies sur talus existants et restauration
- 1 343 ml de talus créés
- 6 745 plants composés de 15 essences d'arbres locales différentes utilisées



Création d'une haie bocagère

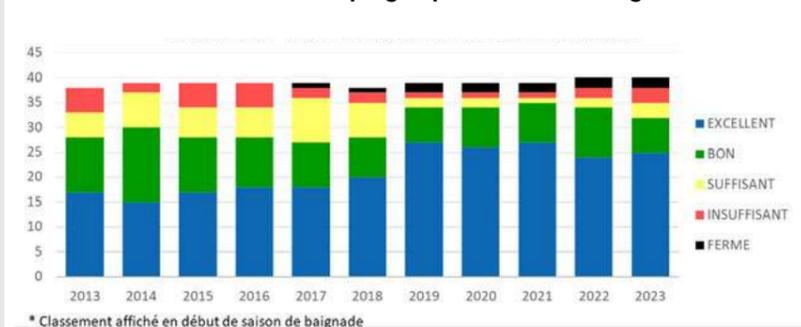
Appui technique auprès des communes sur les eaux de baignade

Le Pays d'Iroise compte 15 % des sites de baignade déclarés et suivis par l'Agence régionale de santé (ARS) dans le Finistère. La qualité des eaux de baignade régie par la Directive Européenne 2006/7/CE du 15/02/2006 constitue une compétence communale. Sur le territoire, la Communauté de communes intervient en qualité d'assistance technique et financière pour les communes notamment en lien avec ses compétences communautaires propres : tourisme, eau et assainissement, gestion des milieux aquatiques et qualité de la ressource.

En 2024, Pays d'Iroise Communauté comptait :

- 39 sites de baignades déclarées en 2023 (15 % des sites de baignades du Finistère)
- 22 sites de baignades classés en qualité d'eau « Excellente » à l'issue de la saison 2024 (56 %)
- 11 sites de baignades classés en qualité d'eau « Bonne » à l'issue de la saison 2024 (28 %)
- 439 analyses ARS réalisées dont 352 en « bonne qualité » soit 80 % (82 % en 2023)
- 44 arrêtés municipaux pris pour fermeture préventive dont 10 arrêtés suite à un avis de contamination (22 en 2023)
- 7 plages ayant fait l'objet d'un contrôle renforcé par Pays d'Iroise Communauté pour la recherche des pollutions en période de baignade (Tréompan, Château, Penfoul, Bourg, Mazou, Illien, Pors ar eis vinis) pour 4 analyses nécessaires sur la saison (contre 17 en 2023).

Classement ARS des plages par saison de baignade*



Dans la continuité de l'année précédente, 2024 a été l'année de l'élaboration et la finalisation d'un plan ambitieux de reconquête des eaux de baignade sur le territoire. Construit en collaboration et concertation avec les services de l'Etat et les partenaires, il a abouti en novembre 2024 à 7 arrêtés préfectoraux de Zone à enjeu sanitaire pour les bassins versants des plages les plus sensibles : Tréompan, Château, Penfoul, Bourg, Mazou, Pors an ein Vlnis, Illien.

Le plan d'action inclut des engagements et des leviers d'action sur les volets identifiés comme potentiels sources de pollution des eaux de baignade du territoire sur le paramètre bactériologie.

5 volets principaux composent les arrêtés de ZAES (zone à enjeu sanitaire) :

- Assainissement individuel
- Assainissement collectif
- Agriculture
- Usages touristiques et caravanning
- Usages et animaux domestiques



Protection des captages d'eau

Pays d'Iroise Communauté travaille à la préservation de la ressource en eau notamment en lien avec la production d'eau potable. Elle assure le suivi agricole et réglementaire des périmètres de captages avec pour objectif d'améliorer en amont, la qualité de l'eau captée. L'ensemble des périmètres de captages en gestion font l'objet de prescription d'usage particulières en matière de pratiques agricoles.

- 1623 ha de périmètres de protection total en gestion en 2024
- 3 périmètres de protection de captage sont définis par un arrêté de déclaration d'utilité publique (Langoat/Pont Cléau, Kermorvan, Molène) dont 1 forage unique, 1 captage d'eau de surface et 1 impluvium couplé de 3 forages.
- 1 arrêté de protection de captage modifié pour Molène afin de permettre l'implantation future du parc photovoltaïque sur l'impluvium de l'île.
- 1 procédure technique pour un nouveau périmètre de captage nécessaire à la future unité de désalinisation d'eau de mer pour l'île Molène. Peu commun, ce futur périmètre comportera une partie terrestre et une partie maritime. L'étude environnementale a été lancée en 2024.

Etang de Kermorvan



- 2 périmètres de protection de captage font actuellement l'objet d'une procédure de déclaration d'utilité publique au titre du code de la santé publique : le forage de Kerenneur (Plourin) et le captage d'eau superficielle de Traon (Landunvez) pour supprimer les cultures et le pâturage au sein du futur périmètre rapproché. L'avis de l'hydrogéologue valide les limites des périmètres et le dossier a été déposé en préfecture pour entamer la procédure administrative.
- 1 aire d'alimentation de captage établie par arrêté : le Traon (Landunvez). Elle a fait l'objet d'un diagnostic territorial des pressions agricoles en 2024. Fléché « captage sensible » pour le paramètre Nitrate, il s'agit d'élaborer un plan d'action avec les acteurs locaux pour réduire la pression des pollutions diffuses sur le captage. Ce plan devra être validé par le Préfet.

Eau potable et assainissement

Depuis 2018, la compétence eau potable et assainissement collectif est exercée sur l'ensemble du Pays d'Iroise. Le service est exercé soit en régie, soit en délégation de service public. Le service public d'assainissement non collectif est exercé par Pays d'Iroise Communauté depuis 2004.

Chiffres clés

Eau potable 2024

- 27 293 abonnés-ées (6 213 sur la régie et 21 080 sur les DSP)
- 4 unités de production d'eau
- 996 km de réseau - 17 réservoirs
- 2,13 millions de m³/an d'eau potable facturée
- 84,66 % de rendement du réseau de distribution
- 3,09 € TTC/m³ moyen sur la base d'une facture de 120 m³

Assainissement collectif 2024

- 20 059 abonnés (17 162 sur la régie et 2 897 sur la DSP)
- 8 stations d'épuration - 122 postes de refoulement
430 km de réseau
- 1,46 millions de m³/an d'eaux usées traitées facturées.
- 3,47 € TTC/m³ moyen sur la base d'une facture de 120 m³

Assainissement non collectif (ANC)

- 8 024 installations d'ANC
- 236 contrôles de conception/réalisation
- 1113 contrôles sur installations existantes
- une périodicité des contrôles de fonctionnement fixée à 8 ans
- une redevance de 106 € facturée à l'utilisateur pour un contrôle de fonctionnement

Schémas directeurs patrimoniaux eau et assainissement

Lancé en 2019, le projet des schémas directeurs patrimoniaux pour l'eau et l'assainissement visait à définir une stratégie globale pour assurer une gestion optimale des réseaux existants et futurs, ainsi que de leurs infrastructures associées. Cette stratégie tient compte des évolutions urbanistiques et démographiques du territoire, afin d'anticiper les besoins à venir.

Un plan d'investissement à long terme

Dans le cadre de cette étude, un plan pluriannuel d'investissement a été élaboré. Ce plan répond à des objectifs clés :

- Améliorer la collecte et l'épuration des eaux usées
- Renforcer la production, le stockage et la distribution d'eau potable

Un plan d'action pour les 20 prochaines années

Finalisés fin 2022, les schémas directeurs ont abouti à la définition d'un plan d'action couvrant les 20 prochaines années. Face au vieillissement des réseaux et aux problématiques récurrentes (présence d'eaux parasites dans les réseaux d'assainissement, fuites sur les réseaux de distribution d'eau potable...), l'effort d'investissement sera concentré sur le renouvellement et la réhabilitation des infrastructures.

« L'effort d'investissement sera concentré sur le renouvellement et la réhabilitation des infrastructures »

L'objectif est d'atteindre un taux de renouvellement annuel de 1,1 %, contre seulement 0,1 % ces dernières années. Concrètement, cela se traduit par :

- La rénovation et le renouvellement de plus de 4 km de réseaux d'eaux usées par an
- La réhabilitation de 11 km de réseaux d'eau potable chaque année

Les axes stratégiques de la feuille de route sur 20 ans

Voici les grandes priorités définies dans le cadre de cette stratégie à long terme :

- Modernisation et sécurisation des infrastructures
- Amélioration continue de la performance des réseaux
- Réduction des pertes en eau et des coûts d'exploitation

- Anticipation des besoins futurs liés à l'évolution démographique et urbanistique

Ce plan ambitieux permettra de garantir une gestion durable et performante des services d'eau et d'assainissement pour les décennies à venir.

| Eau potable | | |
|--|----------------------|----------------|
| Objectifs des investissements | Coût | Répartition |
| Amélioration de la qualité de l'eau | 133 975 € | 0,1% |
| Amélioration des pressions faibles | 2 490 770 € | 2,4% |
| Amélioration du niveau de service | 554 838 € | 0,5% |
| Compteurs : neufs/renouvellement | 8 053 936 € | 7,8% |
| Études : diagnostic/réglementaire | 5 687 003 € | 5,5% |
| Ouvrages : réhabilitation/renouvellement | 11 596 812 € | 11,3% |
| Ouvrages : travaux neufs | 4 782 325 € | 4,7% |
| Réduction des pressions fortes | 51 260 € | 0,0% |
| Réduction des vitesses fortes | 116 500 € | 0,1% |
| Réseau : extension | 4 355 640 € | 4,2% |
| Réseau : renouvellement | 59 037 217 € | 57,5% |
| Sécurisation | 5 825 000 € | 5,7% |
| TOTAL | 102 685 275 € | 100,00% |

| Assainissement collectif | |
|---|----------------------|
| Réhabilitation / Renouvellement des réseaux | 40 315 621 € |
| Investigations complémentaires | 4 018 360 € |
| Amélioration/Sécurisation des postes de transfert | 16 682 533 € |
| Diagnostic permanent | 975 800 € |
| Station d'épuration | 23 564 000 € |
| Extensions des réseaux de collecte | 11 470 500 € |
| Développement durable | 828 000 € |
| Développement service eau et assainissement | 3 710 000 € |
| TOTAL | 101 564 814 € |

Vers une gestion centralisée des infrastructures

Depuis 2019, le service eau et assainissement s'engage dans le développement d'une hypervision centrale visant à regrouper l'ensemble des données de fonctionnement des ouvrages liés à la production et à la distribution d'eau potable, ainsi qu'à l'assainissement collectif.

Cette hypervision permettra une gestion plus réactive et optimisée des infrastructures, en facilitant le suivi en temps réel des performances et en améliorant la capacité d'intervention en cas d'incident.

En 2024, le développement de cette hypervision a franchi une nouvelle étape avec :

- La création d'une base de données assurant l'échange

d'informations avec le SIG (Système d'information géographique) eau et assainissement et permettant une gestion plus intégrée des réseaux

- La mise en place d'un synoptique détaillé des ouvrages d'eau potable de la régie (châteaux d'eau, compteurs de sectorisation, etc.), offrant une vision globale et actualisée du fonctionnement des infrastructures

Cette démarche s'inscrit dans une volonté d'améliorer la performance des services, de renforcer la sécurité des installations et de garantir une meilleure qualité de service pour l'ensemble des usagers.

Lancement de l'interface d'essai du diagnostic permanent sur l'assainissement collectif

Depuis 2019, Le diagnostic permanent de l'assainissement collectif consiste à surveiller en continu le fonctionnement des réseaux et ouvrages d'assainissement afin de détecter rapidement les dysfonctionnements et d'optimiser la gestion des infrastructures.

Grâce à des capteurs installés sur le réseau et les ouvrages (débitmètres, capteurs de niveau, piézomètres, etc.), il est possible de :

- Suivre en temps réel les débits,
- Identifier rapidement les infiltrations d'eaux parasites par bassin de collecte,
- Anticiper les risques de saturation ou de débordement du réseau ou des ouvrages,

- Améliorer la réactivité des interventions en cas d'incident.

Ce dispositif permet une gestion plus précise et efficace du réseau, contribuant à préserver l'environnement et à garantir un service d'assainissement performant pour l'ensemble des usagers.

Dans cette dynamique, le service Eau et Assainissement collabore avec le service SIG de Pays d'Iroise Communauté pour développer une interface de gestion avancée. Cette interface vise, à terme, à intégrer une solution d'intelligence artificielle capable d'anticiper les incidents et de générer des alertes automatiques, renforçant ainsi la capacité de réaction du service face aux anomalies.

Plan annuel d'investissement 2024

Plus de 8,7 millions d'euros de travaux réalisés en 2024 sur l'eau et l'assainissement pour un budget de plus de **13 millions d'euros d'investissement** voté par les Elus de Pays d'Iroise Communauté.

- Réhabilitation du poste de relevage des eaux usées de Kerriou à Landunvez : **25 K€**
- Mise en sécurité postes de relevage : **15 K€**
- Renouvellement réseaux eau potable et eaux usées rue de Perzel à Plougonvelin : **30 K€**
- Restructuration station d'épuration de Kervoulou à Plouarzel : **30 K€**
- Renouvellement réseau eau potable à Lampaul-Ploudalmezeau : **300 K€**
- Extension réseau d'eaux usées et renouvellement d'eau potable à Mescouzel Locmaria-Plouzané : **555 K€**
- Renouvellement et sécurisation du poste de relevage de Lanhir à Locmaria-Plouzané : **10 k€**
- Sécurisation station de Ranterboul à Ploudalmezeau : **35 k€**



- Extension du réseau de collecte des eaux usées et renouvellement réseau d'eau potable secteur Tréompan tranche 2 à Ploudalmezeau : **400 k€**
- **(1)** Renouvellement et sécurisation du poste de relevage du Trez Hir à Plougonvelin : **480 K€**
- Mise en place de compteurs de sectorisation : **100 K€**
- Extension réseaux d'eaux usées et renouvellement réseau eau potable Ruscumunoc à Plouarzel : **720 K€**
- Extension réseau d'eaux usées Port à Molène : **500 K€**
- Renouvellement menuiseries château d'eau Ploudalmezeau : **170 K€**
- Travaux de lutte contre les eaux parasites dans les réseaux d'assainissement collectif de Ranterboul à Ploudalmezeau : **890 k€**
- Renouvellement de réseaux d'eau potable et d'eaux usées à Saint Renan : **570 k€**

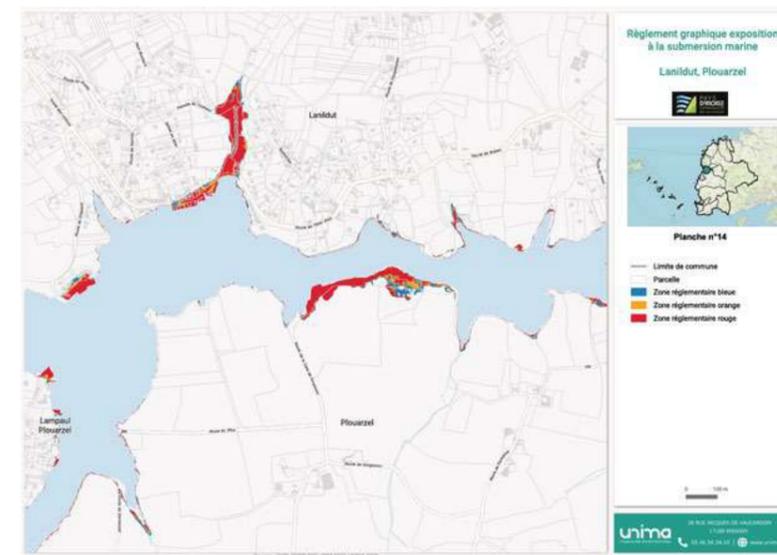
Risques littoraux

En 2021, Pays d'Iroise Communauté s'est engagé dans un travail d'identification des risques d'érosion et de submersion marines sur l'ensemble du littoral, une stratégie locale de gestion des risques littoraux a été votée en février 2024.

Submersion marine et PLUi-H

Après l'étude submersion marine réalisée en 2022, des cartes de zones basses ont été établies à partir du niveau marin centennal et des données sur la hausse du niveau marin liée au changement climatique. Des scénarios du GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, ont été utilisés (Rapport spécial sur l'océan et la cryosphère dans le contexte du changement climatique, 2019) : jusqu'à +1,10 m à l'horizon 2100 selon le scénario pessimiste. Sur les cartes, trois sous-zonages sont distingués selon la hauteur d'eau potentielle : bleue, orange, rouge. Les cartes ainsi que la stratégie de gestion ont été approuvées en février 2024.

Le règlement associé à chaque zonage a été préparé en 2024 lors de plusieurs réunions et ateliers d'échanges avec les élus, partenaires (partenariat LittoRisques : UBO, Cerema, Conseil départemental ; DDTM...) et services de la Communauté, dans un objectif d'intégration au futur PLUi-H (Plan local d'urbanisme intercommunal). Les cartes sont disponibles sur le site internet de la Communauté.



Érosion marine et PLUi-H

En 2022, les 14 communes littorales se sont portées volontaires pour intégrer la liste des communes devant calculer l'érosion côtière à 30 et 100 ans, dans le cadre de la loi Climat et résilience. Une étude a été lancée fin 2023 et s'est poursuivie sur l'année 2024.

La méthodologie de calcul prend en compte l'érosion entre plusieurs dates dont les traits de côte ont été numérisés. Les événements exceptionnels comme les tempêtes peuvent faire reculer le trait de côte rapidement. La hausse du niveau marin liée au changement climatique fait reculer de facto la ligne de rivage.

Cette méthodologie permet d'obtenir des bandes de recul à 30 et 100 ans beaucoup plus précises que l'indicateur national d'érosion, utilisé jusque-là. Ces cartes seront également intégrées au futur PLUi-H et le règlement associé s'appuiera directement sur les articles L121-22-4 et L121-22-5 du code de l'urbanisme. Ils instituent le principe d'inconstructibilité dans la bande 0-30 ans (hormis quelques exceptions) et des constructions possibles dans la bande 30-100 ans sous réserve de la consignation d'une certaine somme d'argent à la caisse des dépôts dans un objectif de renaturation du terrain lorsque l'érosion se rapprochera et que la sécurité des personnes ne pourra plus être assurée.



Les 14 communes littorales se sont portées volontaires pour intégrer la liste des communes devant calculer l'érosion côtière à 30 et 100 ans.



Préserver, restaurer et valoriser la biodiversité

La gestion des espaces naturels littoraux

Depuis 2003, la Communauté de communes, qui dispose d'une équipe dédiée, entreprend tout au long de l'année des actions de protection et restauration de milieux naturels littoraux. En 2023, les élus ont souhaité qu'une réflexion soit menée sur la biodiversité sur l'ensemble du territoire en s'engageant dans une démarche « Atlas de la Biodiversité »

Gestion des espaces naturels littoraux

Pays d'Iroise Communauté est gestionnaire des terrains du Conservatoire du littoral et du Conseil départemental ainsi que des terrains communaux situés dans les périmètres de préemption au titre des espaces naturels sensibles.

Les principaux travaux de gestion des 605 hectares réalisés en 2024 :

- La gestion des espèces végétales invasives et rudérales sur 26 hectares
- L'entretien par fauche ou débroussaillage des dunes et landes pour une surface totale de 19 hectares
- La pose ou la repose de clôtures, ganivelles, monofils, chicanes et plots pour un linéaire de 3 km
- La pose de barrières, de signalétiques et l'entretien de l'ensemble des aménagements représentant un linéaire de plus de 28 km de ganivelles, clôtures, plots, monofils...

Ces travaux ont été réalisés en majorité en régie ou ponctuellement par l'intervention de prestataires pour le compte de la Communauté, du Conservatoire du littoral ou du Conseil départemental. La gestion des sites est aussi réalisée par des bénéficiaires de conventions pour un entretien par pâturage des sites. Ce sont 26 agriculteurs ou particuliers qui interviennent sur une surface de 146 hectares dont 4 conventions ont été renouvelées et 1 nouvelle a été signées en 2024.

Pour mener à bien ce travail de préservation, le suivi de 8 espèces animales ou végétales d'intérêt patrimonial a été effectué ainsi que l'évaluation scientifique des résultats des actions de gestion.



Lande humide restaurée après débroussaillage des ajoncs

En complément de ces actions de terrain, Pays d'Iroise Communauté est structure animatrice Natura 2000 pour le site « Pointe de Corsen-Le Conquet ». Le travail d'animation a principalement porté en 2024 sur le suivi de la mise en œuvre des actions de gestion et de restauration des habitats naturels d'intérêt Européens et l'accompagnement des porteurs de projet sur la réalisation de leurs évaluations incidences Natura 2000.

« La préservation des espaces naturels littoraux en Pays d'Iroise, c'est aussi le suivi de 8 espèces animales ou végétales d'intérêt patrimonial. »

L'atlas de la biodiversité

Le projet d'Atlas de la biodiversité intercommunale a avancé en 2024 avec la finalisation de l'état initial des connaissances. Il en ressort une bonne connaissance naturaliste sur le littoral et la vallée de l'Ildut, et sur le groupe des oiseaux.

Sur cette base, un programme d'inventaires complémentaires a été construit avec les partenaires naturalistes : amphibiens, chauve-souris, botanique, milieux naturels, etc. seront étudiés en 2025. De premières prospections ont été réalisées dès cette année : une semaine d'étude sur les invertébrés avec le GRoupe d'ETudes des Invertébrés Armoricaains (GRETIA), une mise à jour des données sur les plantes à enjeux de conservation par le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB), le lancement d'un suivi des espèces de chauve-souris (programme national Vigie-Chiro) et la pose de pièges photographiques en régie.

Une carte interactive a été mise en ligne et des avis de recherche d'espèces de faune ou de flore sont régulièrement publiés et ont permis d'obtenir une centaine d'observations naturalistes de la part de la population du Pays d'Iroise.

Côté sensibilisation, l'année a été riche : formation au comptage national des oiseaux des jardins, atelier Fresque de la Biodiversité avec les élus, Fête de la Nature (13 sorties, 120 participants, et une soirée de l'ABI avec projection du film « Iroise Sauvage »), accompagnement de 3 classes de l'école Keribin à Ploudalmézeau dans une Aire Terrestre Educative.



La S.T.R.I.N.G., parodie de sortie nature, a attiré une trentaine de spectateurs à l'occasion de la Fête de la Nature en mai

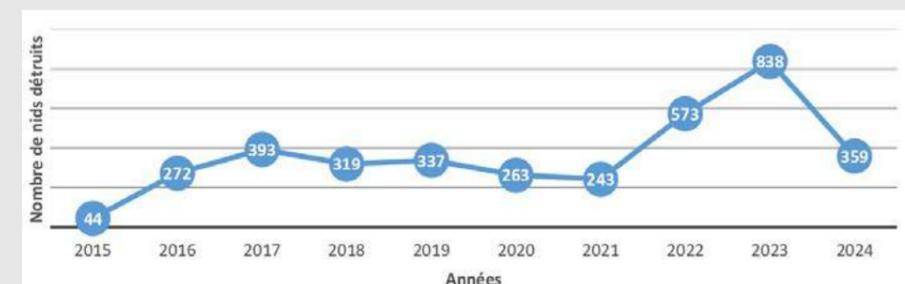
ZOOM

Dans le cadre du projet départemental "500 000 arbres", la Communauté de communes a planté 3500 arbres et arbustes au niveau du siège communautaire et sur des propriétés appartenant à Pays d'Iroise Communauté sur les communes de Landunvez, Lanildut, Plourin, Plouarzel et Trébabu. 17 essences différentes (Chêne, Charme, Châtaignier, Hêtre, Merisier, Noisetier, Aubépine, Sureau, ...) d'arbres et d'arbustes ont été plantées sous forme de haies ou de boisements.

La lutte contre le Frelon asiatique

La campagne de destruction des nids a débuté en avril 2024 et s'est terminée le 22 novembre 2024. 359 nids ont été signalés et détruits sur le Pays d'Iroise.

Évolution du nombre de nids détruits



Le montant pris en charge en 2024 par la Communauté pour la destruction des nids de Frelon asiatique s'est élevé à 30 978 euros.

3^e PARTIE

Des moyens techniques
et humains au service
du projet de territoire



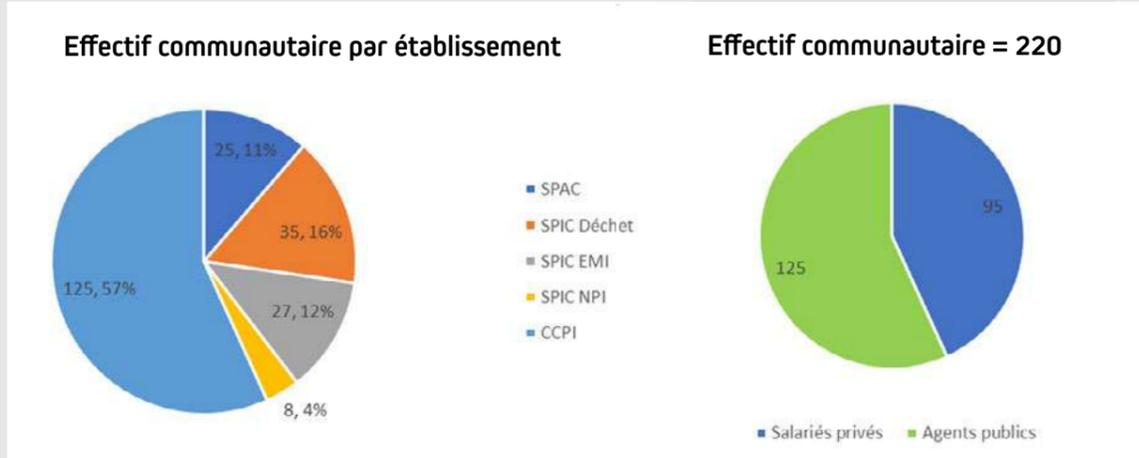
1

Des moyens mutualisés

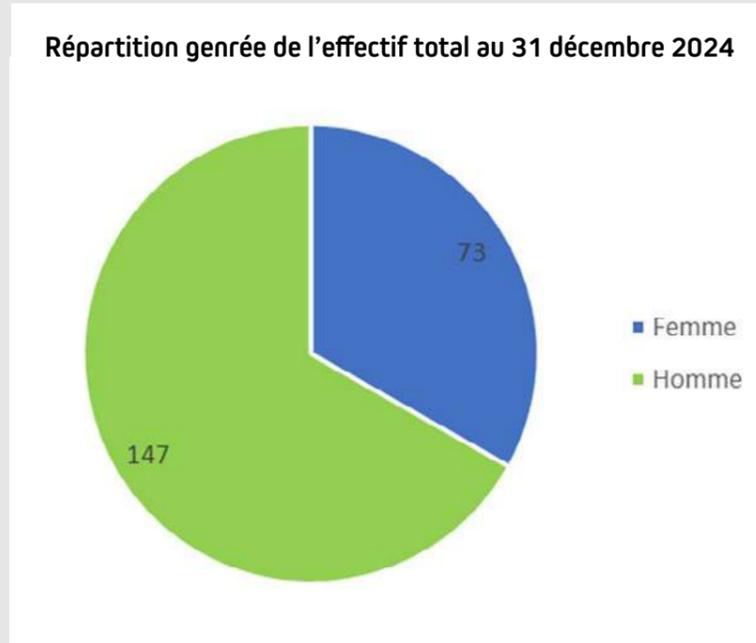
Ressources humaines

Les effectifs communautaires

Au 31 décembre 2024, Pays d'Iroise Communauté comptait **220 collaborateurs** (215 en 2023) répartis sur les différents établissements communautaires (CDD saisonniers et élus non pris en compte).

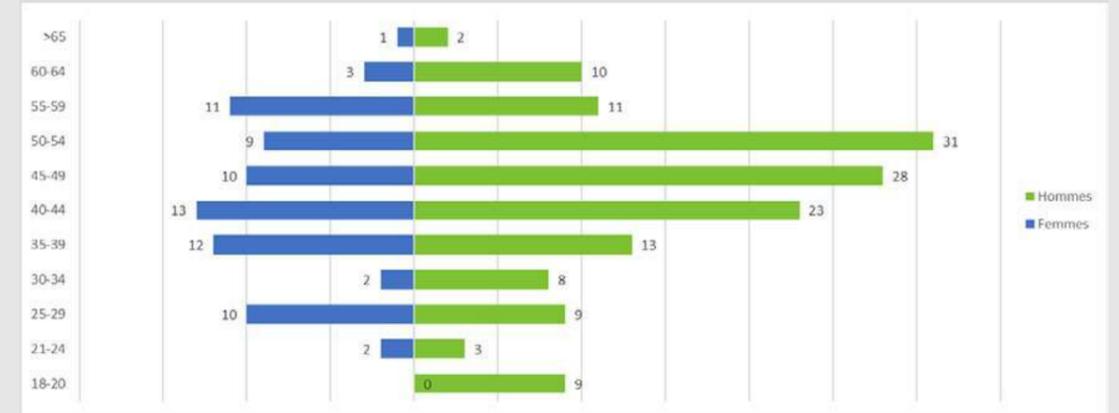


La part des salariés de droit privé représente 43,18 % des effectifs et croît régulièrement depuis plusieurs années (41,86 % en 2023).



33,18 % du personnel communautaire est composé de femmes (privé et public). La part des femmes était de 35,8 % en 2022 et de 37,21 % en 2023.

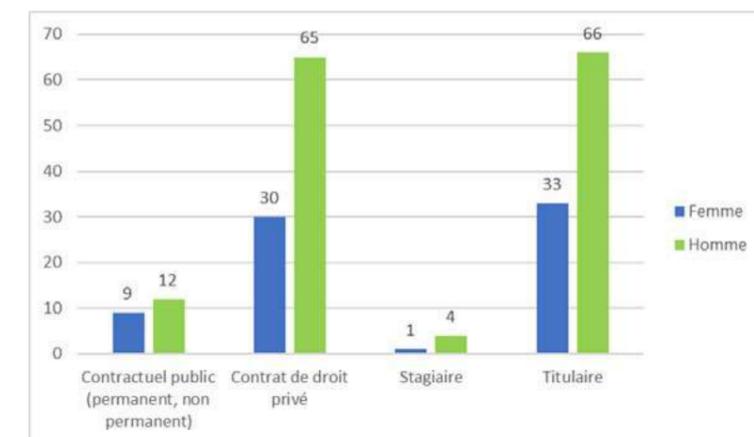
Pyramide des âges



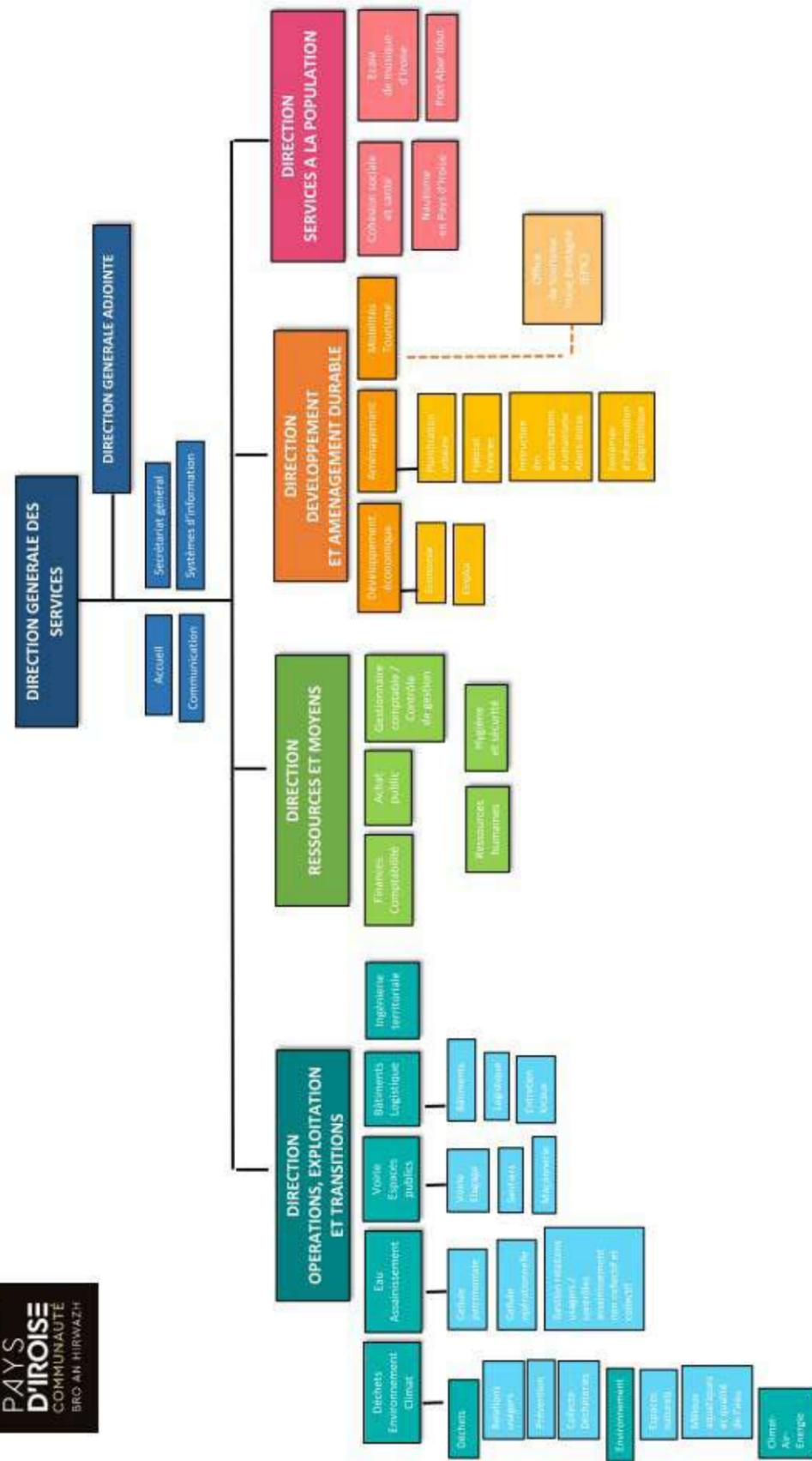
Moyenne d'âge



Répartition par statut



ORGANIGRAMME GÉNÉRAL DES SERVICES
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'IROISE



Dernière mise à jour : 10 mars 2025

Mutualisation : le service commun ressources humaines

Le service commun ressources humaines a subi des modifications de son périmètre depuis sa création le 1^{er} janvier 2016. **Son format est stabilisé depuis le 1^{er} janvier 2022** avec un périmètre de services mutualisés auprès de la commune de Lanrivoaré et l'EPIC tourisme pour la partie ressources humaines. La mutualisation s'étend à 18 communes du territoire en terme de formation dans le domaine prévention, hygiène et sécurité.

de gestion, la comptabilité et les ressources humaines permettant de faire un lien et une analyse des données gérées transversalement apportant ainsi plus de lisibilité, de cohérence et de sécurisation notamment dans le traitement de la paie de l'ensemble du personnel.

Ces différentes modifications de format ont nécessité d'adapter l'organisation du service afin d'optimiser les ressources aux besoins. Des ajustements dans la répartition de la charge de travail ont eu lieu en 2024 et ont abouti à la création d'un poste partagé entre le contrôle

Depuis décembre 2023, la cellule prévention, qui était rattachée à la directrice générale adjointe, est rattachée au responsable du service des ressources humaines et fait désormais partie intégrante du service RH. Une nouvelle conseillère prévention a pris ses fonctions en mai 2024.

Les prestations du service à la loupe

| | |
|---------------------------------|--|
| Les rémunérations | Paie publique (Communauté et commune de Lanrivoaré) et privée (dont EPIC tourisme) Arrêtés individuels et des avenants aux contrats en lien avec la rémunération |
| Carrières | Suivi des carrières, arrêtés individuels, contrats permanents et à durée déterminée ainsi que leurs avenants (Communauté et commune de Lanrivoaré) Avancement de grade et d'échelon Suivi et application des dispositions de 6 conventions collectives Dossiers de retraite |
| Gestion des absences | Démarches liées aux arrêts de travail, accidents de travail/trajet Demandes de remboursements auprès des assurances et prévoyance Gestion de l'invalidité et saisine des instances médicales |
| Recrutements et contrats | Démarches liées à tout recrutement depuis la parution de l'annonce jusqu'à l'accueil de l'agent Contrats et avenants Pour la Communauté de communes, mises à jour du tableau des emplois, registres uniques du personnel |
| Formation | Pour les communes du territoires et Office de tourisme Iroise Bretagne, prestation inscrite dans le cadre du service commun hygiène et sécurité Pour la Communauté de communes, accompagnement dans les démarches, établissement et suivi d'un plan de formation annuel et pluri annuel |
| Temps de travail | Pour la Communauté de communes, suivi du respect du règlement intérieur et des droits en matière d'absence |
| Entretien professionnels | Pour l'ensemble du personnel communautaire de la communauté de commune mise en place d'une campagne annuelle |
| Prévention | Pour l'ensemble du personnel communautaire et les communes |
| Bilans annuels | Déclaration d'emploi de personnel ayant une reconnaissance de handicap, déclarations annuelles diverses (FNC...) Rapport social unique, rapport égalité F/H, rapport d'activités |

Les principales actions 2024

Rémunérations

- Changement d'assureurs en prévoyance pour le personnel privé et public à compter du 1^{er} janvier (excepté natisme et école de musique) et souscription à un contrat de prévoyance supplémentaire pour les chauffeurs du service déchet (statut privé)
- Revalorisation de la participation employeur à la prévoyance (agents publics) pour faire face à l'augmentation par l'assureur du taux de cotisation salariale à compter du 1^{er} janvier 2024.
- Revalorisation de la participation employeur à la prévoyance et révision des modalités d'abattement du RIFSEEP à compter du 1^{er} janvier 2025
- Modification de l'IFSE régie par l'ajout d'une nouvelle strate
- Modification de la délibération relative aux frais de déplacement concernant la prise en charge des frais de repas
- Instauration d'une indemnité « Molène »
- Pour l'ensemble du personnel : application de la revalorisation du SMIC (novembre)

Carrières

- Mise en œuvre d'une nouvelle trame pour les entretiens professionnels permettant au support de s'adapter au statut et à la notion d'encadrement.
- Évolutions de conventions collectives

Divers :

- Fin de mandat pour le CSE (Comité social et économique)
- Tenue de 4 réunions du CSE et de 7 réunions CST (Comité social territorial)
- Ouverture du coffre-fort électronique pour les salariés de droit privé
- Finalisation du dossier FNP (Fonds national de prévention) travail sur écran
- Modification de l'organigramme du service eau et assainissement ayant pour impact des mouvements de personnel
- Adoption d'un nouveau règlement intérieur (hors temps de travail) applicable à l'ensemble du personnel
- Adoption d'un nouveau règlement du temps de travail applicable aux agents de droit public
- Accord d'entreprise pour les salariés de droit privé du Spic Déchets (Service public industriel et commercial)
- Actualisation de la liste des postes télétravaillables
- Démarches pour l'adhésion au nouveau contrat groupe en prévoyance (TERRITORIA via le Centre de gestion du Finistère) pour les agents publics
- Actualisation du plan égalité femmes-hommes
- Actualisation des modalités de mise en œuvre du régime des astreintes
- Evolution des indemnités d'astreintes pour les salariés du service eau et assainissement
- Elaboration d'un plan de formation pluriannuel en lien avec le projet d'administration
- Contribution au projet d'administration

En 2024, l'équipe était la suivante :

- 1 responsable des ressources humaines
- 1 gestionnaire secteur public (carrière – rémunération – maladie ordinaire – contrat publics)
- 1 gestionnaire secteur privé (rémunération / contrats privés / maladie) et temps de travail pour l'ensemble du personnel
- 1 gestionnaire GPEC (Gestion prévisionnel des emplois et des compétences) (recrutement / formation Pays d'Iroise Communauté et formation prévention pour le service mutualisé / entretiens professionnels)
- 1 gestionnaire RH / comptabilité / contrôle de gestion ayant en charge pour la partie des ressources humaines : la maladie des agents publics ; le service mutualisé pour la commune de Lanrivoaré ; la préparation à l'élaboration des rapports et bilans RH - frais de déplacement
- 1 conseillère prévention en charge de la gestion du service mutualisé en prévention, hygiène et sécurité



L'activité en chiffres

| Période du 1 ^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024 | Nbre de bulletins de salaire 2023 | Nbre de bulletins de salaire 2024 | Répartition | Evolution 2023 / 2024 |
|---|-----------------------------------|-----------------------------------|-------------|-----------------------|
| Commune de Lanrivoaré | 262 | 241 | 7 % | - 8,01 % |
| EPIC Tourisme Iroise Bretagne privé | 250 | 242 | 7 % | -3,2 % |
| Total communes et EPIC | 512 | 483 | | - 5.66% |
| Part sur le global du service commun RH | | | 14 % | |
| Pays d'Iroise communauté | | | | |
| Budget principal (dont élus) | 1604 | 1696 | 50 % | +5,74 % |
| EPIC Tourisme Iroise Bretagne public | 12 | 12 | 0,3 % | / |
| SPIC École de musique d'Iroise | 429 | 355 | 10.5 % | -17,25 % |
| SPIC Déchets | 414 | 369 | 11 % | - 10,87 % |
| SPIC Natisme | 219 | 205 | 5 % | -6,39 % |
| SPAC Eau et assainissement | 259 | 330 | 9 % | + 27,41 % |
| SPIC Port | 12 | 7 | 0,20% | - 41,67 % |
| Total Pays d'Iroise Communauté | 2949 | 2974 | | -1,05 % |
| Part sur le global du service commun RH | | | 86 % | |
| Total service commun RH | 3461 | 3401 | | -1,73% |

En moyenne, le service établit 283 bulletins de salaire par mois sachant que, de mai à septembre, certains établissements comptent de nombreux emplois saisonniers et donc tout autant de bulletins à traiter (Budget principal, SPIC Déchets, SPIC natisme, EPIC tourisme en particulier).

26

contrats et avenants pour l'EPIC tourisme établis en 2024

334

contrats (hors avenants) pour Pays d'Iroise Communauté en 2024 (78 contrats publics + 10 école de musique + 19 Eau-assainissement + 150 Déchets + 77 natisme), contre 358 en 2022 et 387 en 2023 soit une baisse de 13,7%.

366

arrêtés individuels établis pour Pays d'Iroise Communauté (525 en 2023 soit -30 %). La baisse s'explique par l'absence de dispositions réglementaires applicables à l'ensemble du personnel.

La part des contrats des salariés de droit privé représente 76 % des contrats établis en 2024.

Actes administratifs établis par le service commun RH au profit de la commune de Lanrivoaré :

| Nombre d'actes | 2023 | 2024 | Evolution 2023/2024 |
|----------------------|------|------|---------------------|
| Arrêtés | 45 | 56 | + 24,44 % |
| Contrats et avenants | 0 | 1 | - |

Prévention hygiène et sécurité

Un service mutualisé

Créée il y a 11 ans, la cellule prévention, hygiène et sécurité exerce ses missions auprès de 20 entités (18 communes, l'Epic Tourisme et Pays d'Iroise Communauté). Elle soutient l'ensemble de ces structures par diverses mesures et conseils et les accompagne dans la mise en œuvre de leurs orientations en matière HSCT (hygiène, sécurité et conditions de travail). Elle initie et assure un suivi de toutes les actions visant à prévenir et à améliorer la santé au travail, la sécurité des agents et des matériels.

Les missions principales portent essentiellement sur la mise en place de la démarche d'évaluation d'une politique de prévention des risques ainsi que dans l'application des règles de sécurité et d'hygiène au travail.

En mai 2024, une nouvelle conseillère en prévention a pris ses fonctions.

La démarche d'évaluation et de prévention

En 2024, la conseillère a redynamisé le réseau des assistants de prévention, renforcé le lien avec les communes par des visites sur site, poursuivi l'actualisation des Documents Uniques et déployé un système documenté spécifique à la sécurité (gestion des accidents, gestion incendie, gestion des conduites addictives et gestion des agressions internes-externes).

Des actions mutualisées se sont également déroulées en 2024 : la vaccination, la prise d'empreintes de protections auditives personnalisées, l'approvisionnement de lunettes de protection à la vue, le contrôle et la maintenance obligatoire pour les EPI (Équipement de protection individuelle) de catégorie 3 ou encore la finalisation du dossier FNP (Fonds national de prévention) *travail sur écran...*

Actions d'accompagnement

- Participation au Comité Social Territorial (CST) de Pays d'Iroise Communauté
- Participation à l'analyse des besoins en formation faisant suite aux évaluations des risques, besoins des communes et aux entretiens professionnels
- Analyse et conseil en cas d'accident de service, de travail et de maladie professionnelle
- Aide à la définition du besoin lors de l'acquisition de nouveaux équipements face à des restrictions médicales, en cas de besoin d'adapter les infrastructures, actions pour lutter contre les troubles musculo squelettiques : ergonomie, confort, bruit, vibrations...
- Mise à disposition d'un parc de matériels



Animation de réseaux

La cellule anime un réseau de **24 assistants de prévention** qu'elle réunit régulièrement pour aborder et échanger sur différentes problématiques communes, mettre en place des actions mutualisées mais aussi pour développer les compétences et connaissances. Ainsi, en 2024, les assistants de prévention ont bénéficié de formations, par la conseillère prévention, autour des thématiques réglementaires suivantes :

- Juin : les missions et rôles des assistants prévention et de la conseillère
- Septembre : la gestion des accidents et les registres obligatoires

- Décembre : les obligations en cas d'intervention d'entreprises externes (protocole de sécurité, plan de prévention et PPSPS).

La cellule travaille en étroite collaboration avec les responsables des services techniques et les assistants de prévention à la définition des besoins dans le cadre des marchés publics (EPI, tenues de travail). Elle répond aux besoins de formation, assure une veille réglementaire et communique autour des évolutions. Enfin, l'échange de bonnes pratiques demeure une constante.

Formations 2024

En 2024,

- **88** thématiques de formation ont été organisées (+18 par rapport à 2023)
- **97** agents formés (-34 par rapport à 2023)
- **475** jours de formation (+14 jours par rapport à 2023)
- **47 771 €** de budget (+ 9 826 € par rapport à 2023)

On note une baisse du nombre d'agents formés par rapport à 2023 mais le nombre total de jours de formation a augmenté. La raison principale est la fin des formations dans le cadre du travail sur écran qui étaient de courte durée. L'offre de formation s'est également diversifiée avec 18 nouvelles thématiques. L'augmentation du budget de formation est la conséquence du désengagement de l'AKTO (opérateur de compétences des branches professionnelles des services) dans la prise en charge des formations des services déchets et eau et assainissement.



Subvention

En 2024, les communes concernées et Pays d'Iroise Communauté ont bénéficié du solde de la subvention, par le FNP (Fonds national de prévention), suite à la finalisation du dossier relatif au travail sur écran.



Budget

En 2024, le montant total des charges d'exploitation s'élève à **55 982 €**.

Le montant de participation à la cellule par agent s'élève à 121 €.

L'objectif est aussi de rechercher une participation financière peu fluctuante, à éléments constants, par adhérent grâce à la mutualisation des moyens

Le service commun des systèmes d'information

Le service commun des systèmes d'information, créé depuis le 1^{er} février 2020, est basé au siège de Pays d'Iroise Communauté et composé de 4 agents permanents (1 responsable, 1 administrateur systèmes et réseaux et 2 techniciens des systèmes d'information). Ils assurent pour le compte de 16 communes, la Communauté de communes et l'Epic Tourisme l'accompagnement de l'ensemble des composants du système d'information : téléphonie, sécurité, postes informatiques, serveurs, applications métiers, assistance, prévention et solutions de cybersécurité.

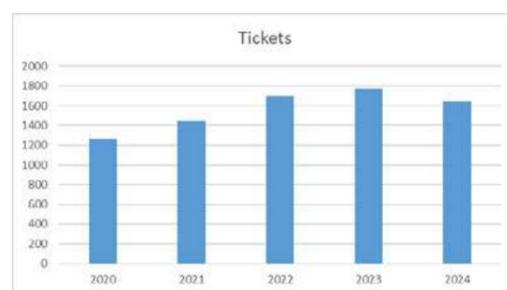
Le budget du service pour l'année 2024 est de 236 K€. L'adhésion au service est basée sur un coût au poste à 378€, incluant le coût par utilisateur d'une adhésion à une plateforme de sensibilisation aux risques de cybermenaces.

Le **périmètre d'intervention** du service informatique comprend notamment :

- L'infogérance préventive et curative des systèmes d'informations
- L'identification et la planification des évolutions
- Le conseil et la mise en concurrence pour les investissements liés au système d'informations
- L'accompagnement de projets individuels ou communs
- Le déploiement/installation/renouvellement des matériels/solutions
- La relation avec les prestataires – fournisseurs – éditeurs
- La préparation budgétaire
- La sécurité des systèmes d'information
- La sensibilisation des agents
- L'assistance aux utilisateurs

Activité 2024 en quelques chiffres

- **1815 demandes d'intervention** dont 70% résolues dans les 8 heures ouvrées
- **78 demi-journées d'infogérance préventive** (70 points de contrôle)
- **160 jours de prestations d'intégration** (déploiement téléphonie IP ; migration messagerie ; déploiement de serveurs ; déménagement ; réseau Wifi ; installation firewalls ; accompagnement pour la refonte câblage réseau bâtiments ; déploiement de postes informatiques sur les sites communaux (écoles inclus)
- Gestion d'un parc de **85 serveurs et 500 postes**



| Année | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|---------|------|------|------|------|------|
| Tickets | 1261 | 1446 | 1700 | 1815 | 1650 |
| Parc | 393 | 434 | 527 | 588 | 622 |

Cyber sécurité

La Communauté de communes du Pays Iroise poursuit le **maintien en condition de sécurité** des systèmes d'information suivis par le service informatique mutualisé. L'ensemble des plans d'action liés au parcours Cyber Sécurité est finalisé avec, sur la fin d'année 2024, la rédaction d'une **politique de sécurité** des systèmes d'information et d'une **analyse de risques** pour le système d'information de la Communauté de communes.

De nouvelles sessions de sensibilisation aux risques Cyber ont eu lieu sur le territoire pour sensibiliser l'ensemble des agents des communes adhérentes au service

informatique. Ces sessions complètent l'exploitation d'une plateforme mutualisée proposant des tests d'hameçonnage par mail et des vidéos de formation interactives intégrant un suivi personnalisé.

En parallèle des actions engagées, le service prépare l'arrivée de la directive européenne NIS 2 pour la Communauté de communes.



« La directive NIS 2 permet d'élever le niveau global de cybersécurité par l'application de règles harmonisées et simplifiées. Face à une cybermenace qui s'accroît, NIS 2 relève le défi d'une meilleure sécurisation des tissus économiques et administratifs de la France.

Les exigences prévues par la directive européenne invitent de nombreuses entités à construire une feuille de route solide pour déployer et renforcer leurs moyens de cyberdéfense, avec pour objectifs un fonctionnement structurel plus sûr, davantage de confiance vis-à-vis de leurs parties et une meilleure compétitivité pour les entreprises.

À terme, et de concert avec les autres États membres de l'Union européenne, c'est une maturité cyber à l'échelon européen que nous voulons atteindre. »

Vincent Strubel, directeur général de l'ANSSI
(Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information)



Les communes adhérentes au service des systèmes d'information mutualisé bénéficient des compétences et expériences acquises par l'équipe sur ces différentes thématiques liées à la Cybersécurité. Une campagne de durcissement des briques essentielles au système d'information des communes s'est d'ailleurs déroulée sur l'été 2024.

Achats mutualisés

Le service informatique mutualisé a accompagné et initié plusieurs marchés regroupant l'ensemble des entités adhérentes au service informatique sur différentes thématiques :

- Renouvellement et acquisition de copieurs
- Refonte du marché télécommunications fixe et mobile
- Achat et renouvellement de serveurs
- Achat de licences

Ces regroupements permettent une optimisation importante des prix en intégrant des critères techniques et environnementaux spécifiques.



Plan de reprise d'activités

Depuis plusieurs années, le service informatique organise des tests annuels de reprise d'activité pour le système d'information de la Communauté de communes du Pays d'Iroise et les communes adhérentes.

En 2024, chaque commune adhérente a bénéficié d'un test de reconstruction du système d'information depuis un support de sauvegarde amovible, avec un rapport détaillé remis aux référents informatiques.

Instruction des actes d'urbanisme

Le service instructeur intercommunautaire à l'échelle du Pays d'Iroise et du Pays des Abers assure pour le compte des communes des deux territoires l'instruction de l'ensemble des autorisations d'urbanisme. Seuls les déclarations préalables sans création de surface et d'emprise au sol ainsi que les certificats d'urbanisme de simple information (CUa) sont instruits par les agents municipaux des communes.

La commune est l'interlocutrice privilégiée du porteur de projet et le point d'entrée pour l'information sur le document d'urbanisme et son application. A l'issue de la phase d'instruction, le maire reste l'unique autorité compétente pour délivrer l'autorisation d'urbanisme.

| LE ROLE DE LA MAIRIE | LE ROLE DU SERVICE INSTRUCTEUR |
|--|--|
| ACCUEIL ET RENSEIGNEMENT DU PUBLIC – PROXIMITE AVEC LE CITOYEN | ETROITE COLLABORATION AVEC LE CHARGE D'URBANISME EN MAIRIE |
| ENREGISTREMENT DU DOSSIER ET TRANSMISSION AU SERVICE INSTRUCTEUR | INSTRUCTION DU DOSSIER ET PROPOSITION DE DECISION DANS LE RESPECT DE LA REGLEMENTATION |
| ENREGISTREMENT DE LA DECISION SIGNEE DU MAIRE ET TRANSMISSION DE LA DECISION AU PETITIONNAIRE ET AU CONTROLE DE LEGALITE | ETUDE DES PROJETS EN AMONT DE LEUR DEPOT ET ECLAIRAGE JURIDIQUE |

Chiffres clés

- **1 472 demandes d'autorisations d'urbanisme** déposées pour instruction au service ADS (Autorisation du droit des sols) Abers-Iroise à l'échelle des communes du Pays d'Iroise en 2024 (soit 1457 dossiers en nombre pondéré, équivalent permis de construire)
- **- 8,8 % par rapport à 2023** (dossiers déposés pour instruction au service ADS Abers-Iroise à l'échelle du Pays d'Iroise)
- Près de **330 logements** autorisés en 2024 sur le Pays d'Iroise
- **66 %** des autorisations d'urbanisme déposées en ligne

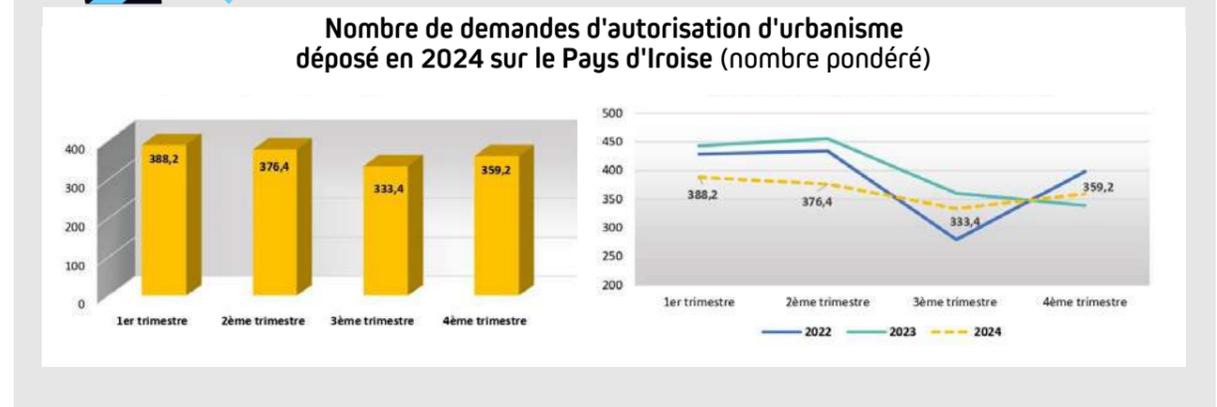
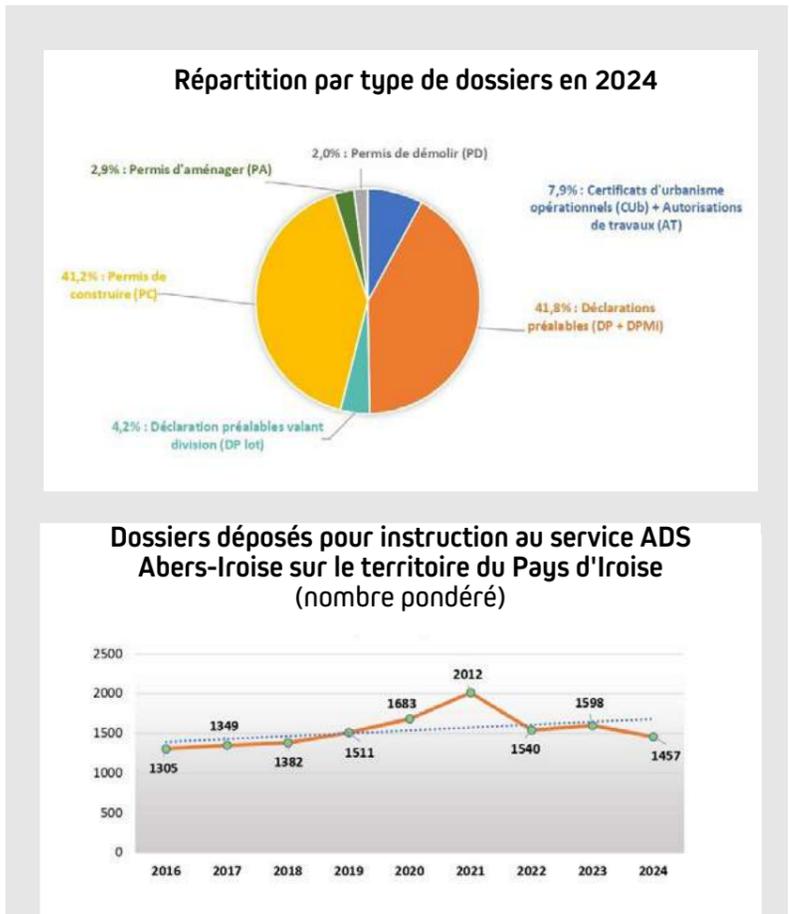
Dans la continuité du ralentissement amorcé sur le second semestre 2023, le nombre de demandes d'urbanisme déposées est en baisse sur 2024, suivant une tendance observée également à l'échelle nationale. Le nombre de logements autorisés demeure en augmentation.

Le bilan de l'année 2024 est de plus de **1470 dossiers**

déposés pour instruction au service instructeur intercommunautaire pour les communes du Pays d'Iroise, dont près de 610 permis de construire et 43 permis d'aménager (près de 60 sur l'année 2023). L'activité de l'année 2024 retrouve un niveau équivalent à celui de la fin des années 2010.

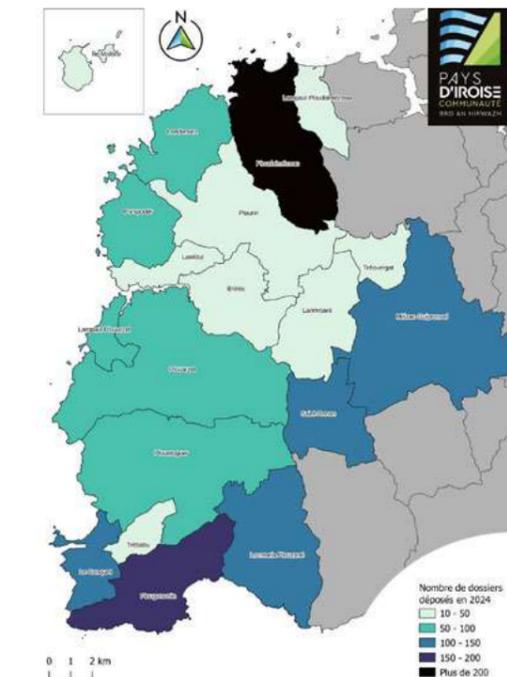
Depuis sa création, l'activité du service est en croissance, passant de 1305 dossiers déposés pour instruction en 2016 à 1457 dossiers (en nombre pondéré) en 2024 pour le territoire du Pays d'Iroise, soit près de **12 % d'augmentation sur cette période.**

Au total, **près de 330 logements ont été autorisés** sur l'année 2024 sur le Pays d'Iroise (environ 280 en 2023). **52 déclarations préalables de division** (en vue de lotir) et **24 nouveaux permis d'aménager** dont 19 d'entre eux pour de nouvelles opérations d'aménagement à vocation d'habitat et d'activités économiques ont été accordés sur le territoire du Pays d'Iroise. Au total, cela représente **200 nouveaux lots**, principalement destinés à du logement dont plusieurs destinées à la réalisation de logements collectifs.

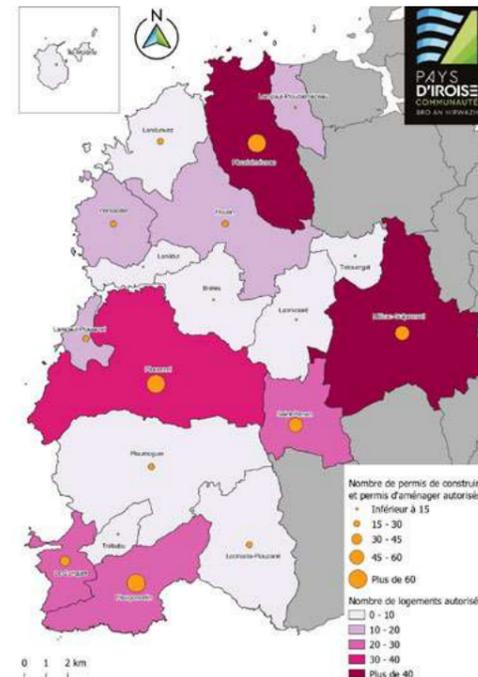


Missions complémentaires du service Instructeur

- **Renouvellement de la convention relative à l'instruction des autorisations d'urbanisme entre Pays d'Iroise Communauté et les communes membres** : afin de tenir compte de la dématérialisation des actes d'urbanisme et de l'évolution des missions du service Autorisation du Droit des Sols (ADS) Abers-Iroise depuis sa création, la convention qui lie les communes membres et la Communauté a été renouvelée avec l'ensemble des communes fin 2024.
- Comme les années passées, le service instructeur a accompagné les communes du territoire lors de réunions et d'échanges en amont du dépôt des dossiers d'autorisations d'urbanisme.



Dossiers de demandes d'autorisation d'urbanisme déposés en 2024 sur les communes du Pays d'Iroise



Nombre de logements autorisés en 2024 sur les communes du Pays d'Iroise

Dématérialisation des actes

La dématérialisation des autorisations d'urbanisme, une évolution des pratiques engagée du côté du dépôt des autorisations par les pétitionnaires comme dans le process d'instruction



2022

La dématérialisation des autorisations d'urbanisme, une évolution des pratiques engagée du côté du dépôt des autorisations par les pétitionnaires comme dans le process d'instruction

2024

Poursuite de la dématérialisation dans le cadre du processus d'instruction avec l'utilisation, pour les communes du territoire et le service instructeur Abers-Iroise, de l'interface PLAT'AU.



Qu'est-ce que PLAT'AU ?

Une plateforme d'échange et de partage des dossiers entre tous les acteurs de la chaîne d'instruction

Une utilisation à compter de...

Début 2025 (consultations, envoi au contrôle de légalité notamment).

Dans ce cadre, 2 sessions de formation rassemblant l'ensemble des agents communaux en charge de l'urbanisme, les agents du service instructeur Abers-Iroise et l'éditeur de logiciel ont été organisées, dont la première s'est tenue à l'automne 2024. La seconde session, concernant plus spécifiquement les étapes d'instruction impliquant l'utilisation de la plateforme PLAT'AU, s'est déroulée début janvier 2025.

Mise en place des **Lettres Recommandées Electroniques** et de la signature électronique dans le cadre des courriers de majoration de délai et de demande de pièces complémentaires transmis par le service instructeur

Sur l'année 2024, les dossiers déposés par voie dématérialisée sont majoritaires, avec près de 66 % des dossiers déposés directement depuis la plateforme.



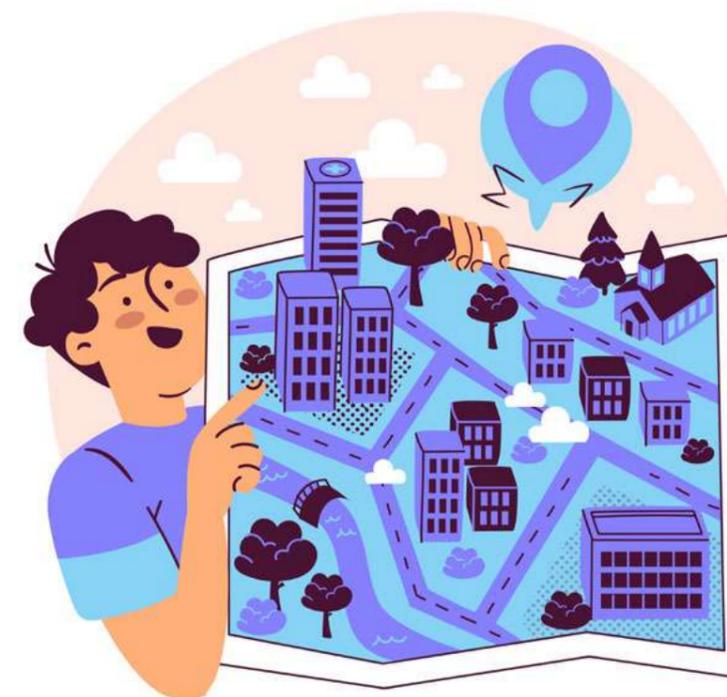
Permanences gratuites du CAUE pour les usagers



Des permanences architecturales du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) du Finistère se tiennent chaque mois au siège communautaire. Comme les années précédentes, une quarantaine d'entretiens a été réalisée en 2024 avec un architecte-conseil.

Perspectives pour 2025

- **Dématérialisation du processus d'instruction** : utilisation effective de la plateforme d'échanges PLAT'AU pour l'ensemble des dossiers dans le cadre de la consultation des services et de la transmission des actes au contrôle de légalité (second cycle de formation des communes au logiciel métier ...)
- **Volet communication** : création de supports pour l'accompagnement du pétitionnaire dans le dépôt des dossiers d'autorisation d'urbanisme (guide au dépôt par voie dématérialisée, fiches 'projet' permettant d'accompagner le pétitionnaire dans le montage de son dossier : pièces à fournir, formulaires Cerfa ...)

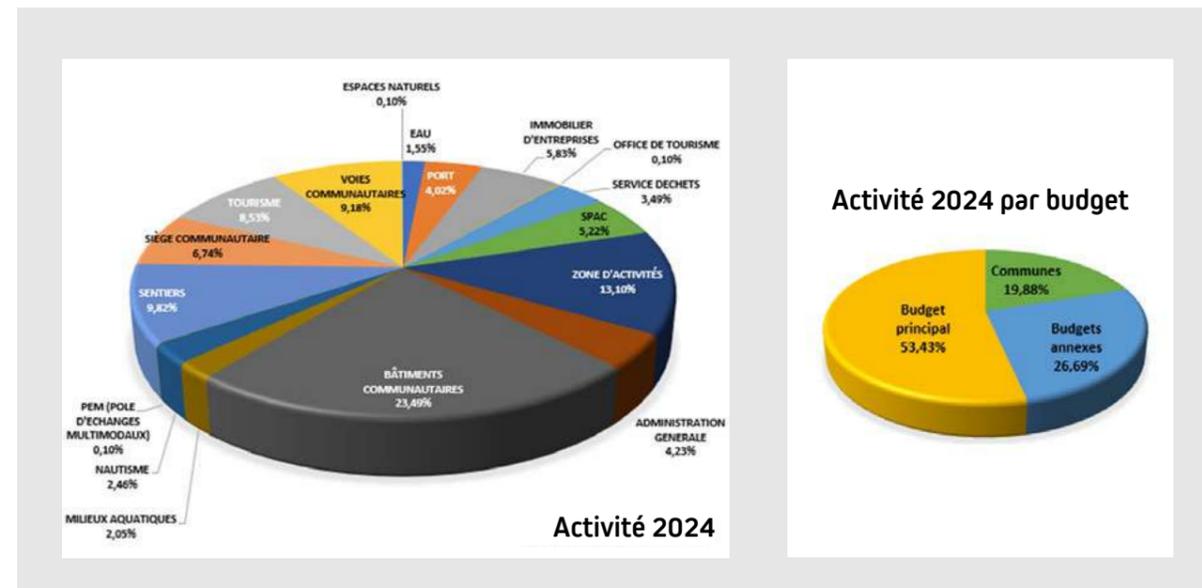


Ingénierie territoriale

Assistance aux communes

Dans le cadre de sa mission d'AMO-BE (Assistance à maîtrise d'ouvrage et Bureau d'étude), la cellule Ingénierie pilote les projets structurants du territoire : cheminements doux, assainissement collectif, voirie communautaire, zones d'activités, bâtiments communautaires, port de l'Aber Ildut, aménagement de la Pointe Saint-Mathieu, développement du photovoltaïque, etc.

Intégré à la Direction Opérations, Exploitations et Transition depuis 2023, le service Ingénierie territoriale accompagne les communes dans les domaines de la voirie et d'infrastructures spécifiques. L'assistance s'exerce du cadrage préalable d'opérations, l'aide à la programmation nécessaire à toute commande précise, et accompagne les maîtres d'ouvrage jusqu'au suivi de chantier s'ils le souhaitent. Sans oublier l'aide à la définition des études techniques et réglementaires à mener et le montage de dossiers de demande de financement.



Quelques exemples d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) aux communes en 2024

Lampaul-Pouldalmézeau

Accompagnement de la Maitrise d'Ouvrage en phases conception et réalisation pour la réfection de la route du Ribl.

Tréouergat

Accompagnement de la Maitrise d'Ouvrage en phase conception des marchés de travaux pour la rénovation de la bibliothèque Ti Bras intégrant le volet énergétique. Estimation des travaux : **416 000 € HT.**

Locmaria-Plouzané

Accompagnement de la Maitrise d'Ouvrage en phase travaux pour la réfection de la voie communale n°03 en vue de son transfert à la communauté. Montant des travaux : **402 288 € HT.**

Ploumoguier

Accompagnement de la Maîtrise d'Ouvrage en phase étude pour la restauration de l'église Saint-Pierre de Ploumoguier, fortement endommagée suite au passage de la tempête Ciarán en novembre 2023, au niveau du clocher, de la toiture et de la charpente adjacentes notamment. Montant des travaux inconnu à ce stade.

Accompagnement de la Maîtrise d'Ouvrage en phase conception et réalisation pour la rénovation lourde de la salle omnisports, fortement endommagée suite au passage de la tempête Ciarán, au niveau de la structure, de la toiture et des sols en particulier. Estimation des travaux : **770 000 € HT.**

Après plusieurs années d'accompagnement sur le projet d'aménagement du hameau d'Illien, avec un travail important avec les services de l'Etat (DDTM, ABF, DREAL) et un lien permanent avec les autres services de la Communauté (Milieux aquatiques, Eau-assainissement, Espaces naturels), les travaux ont été réalisés : la renaturation du vallon, la restauration des continuités écologiques, la reconnexion de l'estran avec le marais retro-littoral et la réhabilitation de la dune ont redonné à Illien son aspect naturel.



Avant



Après

Travaux au hameau d'Illien (Ploumoguier)

Le Conquet

Accompagnement de la Maîtrise d'Ouvrage pour la programmation de la rénovation de l'accueil de la mairie, en concertant les agents, les services, les élus, pour aboutir à la conception d'un lieu de travail et d'accueil du public pragmatique et serein.

Accompagnement de la Maîtrise d'Ouvrage en phases d'études conception et publication des contrats de travaux

sur la rénovation énergétique de l'école Jean Monnet. Montant de l'opération : **900 651 € HT.**

Accompagnement de la commune en phase opérationnelle pour l'élargissement de la rue Sainte Barbe et la desserte poids lourds du port régional. Montant de l'opération : **391 715 € HT.**



Assistance voirie au Conquet (Sainte Barbe)

Mais aussi...

- **1 400 000 €** pour le renouvellement d'un accord-cadre d'entretien de la voirie
- **10** communes accompagnées pour la programmation annuelle et le suivi d'entretien de leur voirie
- **4** assistances pour l'établissement d'un schéma directeur communal vélo approuvé par le conseil municipal (Brélès, Porspoder, Lanrivoaré, Ploumoguier)
- **3** assistances à l'établissement d'un dossier de financement au titre des amendes de police 2024 (Plouarzel, Trébabu, Lampaul-Ploudalmézeau)

Cheminements piétons et vélos

En 2024, la Communauté a achevé la liaison entre Saint Renan et Lanrivoaré : 3,5 km facilitant les déplacements utilitaires et de loisir à vélo pour un investissement de **465 657 € HT**. L'opération fut réalisée dans le cadre d'une délégation de maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental.

Dans un cadre identique de portage de la maîtrise d'ouvrage, la Communauté a démarré les travaux relatifs à la liaison située entre Saint Renan et Plouarzel pour une mise en œuvre opérationnelle courant 2025. L'opération de travaux combine la construction d'une piste cyclable bidirectionnelle de 3,4 km et d'une voie verte de 1,5 km à un aménagement de sécurité routière sur la RD05 et voirie communautaire. Les travaux amélioreront les déplacements utilitaires à vélo et la desserte de la déchèterie du Gavré.

Montant total de l'opération : **899 820 € HT**



Voirie communautaire

En 2024, deux communes ont transféré leur voirie à la communauté de communes portant le linéaire total transféré à **121 km**.

Le programme d'entretien 2024 porté par la Communauté s'élevait à **189 649 € HT** et intégrait la rénovation de la voie d'accès à la déchèterie de Plougonvelin.

Le service ingénierie a travaillé à l'élaboration de deux accords-cadres relatifs à la signalisation verticale et horizontale de police. Les objectifs des contrats visent à faciliter la réactivité des interventions d'urgence sur l'infrastructure.

Montant total : **260 000 € HT** pour une notification en 2025. Ces contrats font suite aux conclusions de l'étude diagnostic de la signalisation de police réalisée sur l'ensemble du réseau d'intérêt communautaire au premier semestre 2024.

Plateforme en enrobés

En mai 2024, la surface en enrobés d'une partie de la plate-forme technique du siège communautaire a été reprise au niveau des ateliers, garage et parking véhicules de service. Montant des travaux : **58 890 € HT**.

Bâtiments

Île MOLÈNE – Rénovation de l'abri Charcot

L'abri Charcot a été construit vers 1920 pour abriter le canot de sauvetage de la SNSM. Le bâtiment, désaffecté depuis 1988, est très endommagé par les intempéries et doit être rénové intérieurement et extérieurement. Le budget prévisionnel de l'opération est de **600 000 € HT**.



LE CONQUET - Extension du siège du Parc Naturel Marin d'Iroise

Le projet consiste en l'extension du bâtiment principal. Une nouvelle aile, d'une surface de 229 m² sur 2 niveaux, a été réalisée pour former un bâtiment en "U". Le rez-de-chaussée est destiné à l'accueil du public, tandis que l'étage sera destiné aux agents du Parc Marin (4 bureaux). Les travaux, d'un montant de **723 000 € HT**, subventionnés à 70% par l'Office Français de la Biodiversité, ont été terminés en juin 2024.

LE CONQUET - Immobilier d'entreprise

Idéalement placé à la pointe des Renards, le bâtiment, d'une surface de 430 m² environ sur 2 niveau + sous-sol, a été construit en 1950 et est inoccupé depuis 2001. Le projet consiste en une rénovation complète du bâtiment pour accueillir 6 cellules indépendantes à usage tertiaire. Les caractéristiques architecturales spécifiques seront conservées. Estimation des travaux : **970 000 € HT**.



PLOUARZEL - Dépollution et aménagement du phare de Trézien

Les études de conception en partenariat avec le service des Phares et Balises ont conduit à la publication des contrats de travaux. Le désengagement de l'état vis-à-vis du Fonds d'Intervention Maritime en décembre 2024 n'a pas permis la notification des contrats par la communauté. Le projet s'inscrit dans le cadre de l'exploitation du phare par l'office de tourisme Iroise Bretagne. Estimation du coût de l'opération de travaux : **366 500 € HT**.

PLOULDALMÉZEAU - Château d'eau

Le château d'eau de Plouldalmézeau fait l'objet d'un accueil du public dans le cadre d'une AOT (Autorisation d'occupation temporaire) délivrée à un restaurateur. Le remplacement des menuiseries amiantées a démarré en fin d'année pour un montant de travaux de **178 890 € HT**.

PLOULDALMÉZEAU - Local SNSM

Le projet consiste en la rénovation et la réorganisation des locaux existants afin d'y créer, en plus du garage, des vestiaires et sanitaires en RDC, et la création d'un étage comprenant un grand bureau bénéficiant d'une vue panoramique sur le port et l'océan, une kitchenette, un local technique et un local de stockage. L'ensemble a été livré en décembre 2024, pour un montant de travaux de **348 200 € HT**.



Pointe Saint-Mathieu

En tant que AMO, l'Ingénierie poursuit son accompagnement des projets de la Pointe Saint Mathieu. L'aménagement des abords de Saint Mathieu est acté et la consultation de travaux lancée.

Une Maitrise d'œuvre est également retenue pour démarrer le projet d'aménagement de parkings de proximité et de grande capacité à l'Est du site.

Port de l'Aber Ildut

Le dossier de déclaration Loi sur l'eau du projet de dragage de l'aber ildut a été validé par arrêté préfectoral. Le titulaire des travaux a été retenu et les travaux seront lancés à la période idoine, en 2025.

Zones d'Activités (ZA)

- En 2024, Pays d'Iroise Communauté continue d'étendre ses zones d'activités et accompagne les entreprises qui s'y installent. Des études et/ou des dossiers de Permis d'Aménager ont été lancés : ZA de Prat ar C'halvez (« Parking des îles », Le Conquet), ZA de Pen Ar Menez (Friche Kanabeach, Locmaria-Plouzané), ZA de Menez Crenn 2 (Plouarzel), ZA de Mespaol 6 (Saint Renan).
- D'autres zones ont fait l'objet de travaux pour viabiliser des lots à bâtir : ZA de Menez Crenn (Plouarzel), ZA de St Roch (Ploudalmézeau), ZA de Toul an Ibil (Plougonvelin).

Photovoltaïque

Siège communautaire

Dans le cadre du déploiement d'installations de production d'énergies renouvelables, Pays d'Iroise Communauté réalise une centrale photovoltaïque en son siège, sur la toiture du hangar technique Eau et assainissement et animation. D'une surface de 435 m², elle devrait permettre la production de 88.48 kVa, en autoconsommation-revente du surplus. La pose des 224 modules photovoltaïques s'est faite à l'automne 2024. Coût des travaux de l'ensemble : **150 250 € HT.**



Systemes d'informations géographiques (SIG)

La Communauté de communes du Pays d'Iroise compte parmi ses expertises celle qui consiste à cartographier mais aussi à entretenir et mettre à jour des données géographiques. Le service SIG réalise l'analyse spatiale de toutes ces informations dans le but d'aider à la prise de décision.

Le service travaille en transversalité, tant au niveau des thématiques (urbanisme, adresse, réseaux, tourisme, patrimoine, voiries, etc.) qu'à l'échelle d'action. En effet, il a fonction de support au sein de la Communauté de communes ainsi que pour les communes. Une de ses missions est de maintenir à jour les différents portails cartographiques : GéoPaysdeBrest et Xmap.

Le SIG « eau et assainissement » à l'honneur

Le système d'information territorial de l'eau et de l'assainissement a été présenté lors d'une conférence au Géo-Datadays en septembre 2024. Il s'agit d'un évènement annuel et national concernant la mise en valeur de la filière géonumérique.

Le travail de fiabilisation des réseaux se poursuit avec la saisie des nouveaux plans de récolement, des remontées des agents de terrain et le recalage d'après les nouvelles livraisons du plan corps de rue simplifié. Les relevés de compteurs d'eau ont continué le travail de géolocalisation en effectuant les tournées avec le GPS centimétrique.

En 2024, plusieurs développements ont également vu le jour, à l'instar du projet de supervision des réseaux

d'eaux usées. Complémentaire à l'application Topkapi, utilisé par le service eau et assainissement de Pays d'Iroise Communauté, le but est de déployer une application type « tableau de bord » afin de visualiser facilement les données provenant des nombreux capteurs présents sur les réseaux (temps de marche des pompes, niveaux dans les postes, débit en sortie, pluviométrie, etc.).

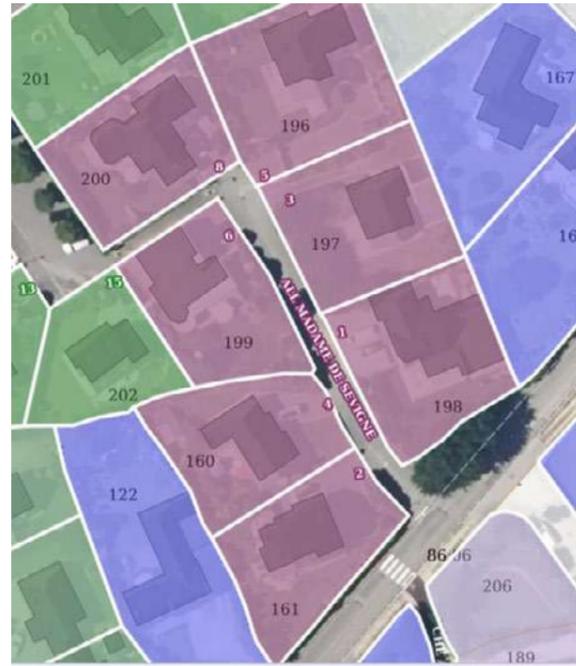
Le volume de données étant conséquent (plusieurs millions d'information), il est nécessaire d'avoir une approche de type « Big data ». La première version est finalisée et elle est à l'essai afin d'avoir les retours des agents concernés. Les étapes d'automatisation de la vérification de la qualité des données remontées et des analyses vont bientôt débuter.



Bases Adresses Locales (BAL)

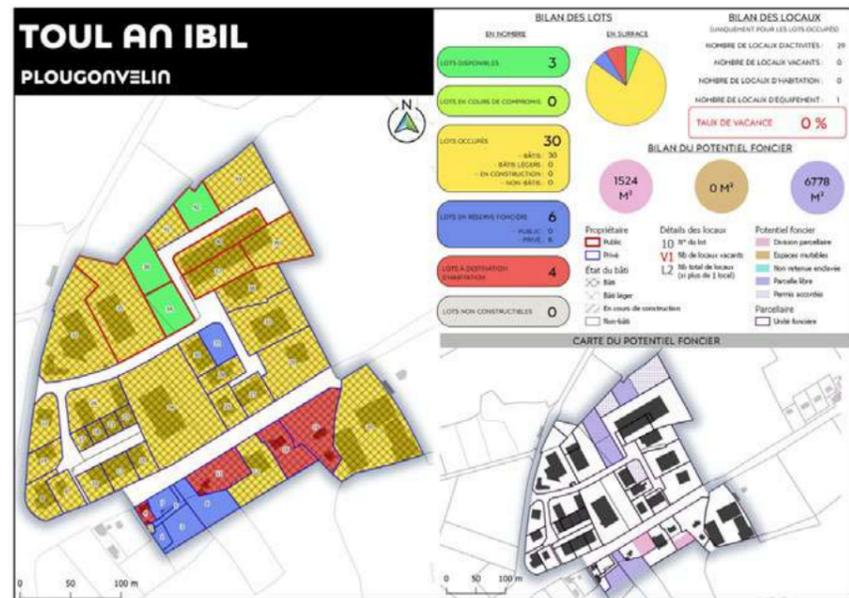
En 2024, l'ensemble des communes du Pays d'Iroise ont publié leurs bases adresses locales, conformément au décret d'application de la loi 3DS paru le 13 août 2023. Les usagers perçoivent d'ores et déjà les bénéfices. En effet, lors d'une numérotation, la nouvelle adresse apparaît désormais dans de nombreuses bases de données : service de secours, mutuelle, site de vente en ligne, etc.

Le service SIG récupère automatiquement l'ensemble des informations liées aux adresses afin de les intégrer dans le système d'informations territoriales. Cela permet d'analyser les éventuelles anomalies et d'ajouter la possibilité de visualiser les données sur XMAP.



Publication de l'IZAE

En lien avec le service Éco, le service SIG a participé activement à l'élaboration de l'Inventaire des Zones d'Activités économiques (IZAE), délibéré en juin 2024. Cet outil réalise un état des lieux des zones artisanales, industrielles, commerciales, tertiaires et portuaires à l'échelle du Pays d'Iroise. Il vise à optimiser la gestion foncière, en identifiant les locaux vacants et les potentiels fonciers disponibles.



Commande publique

L'année 2024 reste globalement stable en nombre de marchés, par rapport à l'année 2023. Tant en termes de quantité que de qualité de marchés publics, cette année montre le rythme de croisière que connaît le service commande publique.

En chiffres

212

consultations ont été lancées par le service commande publique, selon tous types de procédures (procédures adaptées, formalisées ainsi que négociées), en légère baisse par rapport à l'année 2023 (- 6%) mais du même niveau que les années 2021 et 2022.

62

marchés publics, sur 212 consultations au total, ont été lancés au profit des communes, accompagnés lors de toutes les étapes de la passation ou simplement de la publicité.

Maintien de la mutualisation des commandes

La mutualisation des achats a perduré sur l'année 2024 à travers plusieurs groupements de commande. L'obligation de gestion des biodéchets a imposé à de nombreuses structures de trouver une solution commune. Aussi, un important groupement de commande a été mis en place réunissant de nombreuses communes du territoire mais également d'autres structures (hôpital, EHPAD, collège...). Quatorze structures ont rejoint un même

marché public pour gérer la collecte des biodéchets. L'année 2024 a également été marquée par d'autres groupements de commande au profit des communes, concernant des travaux de voirie, des analyses bactériologiques ou la location de photocopieurs. Un groupement a même été lancé pour l'acquisition de tracteurs avec une Communauté de communes voisine.

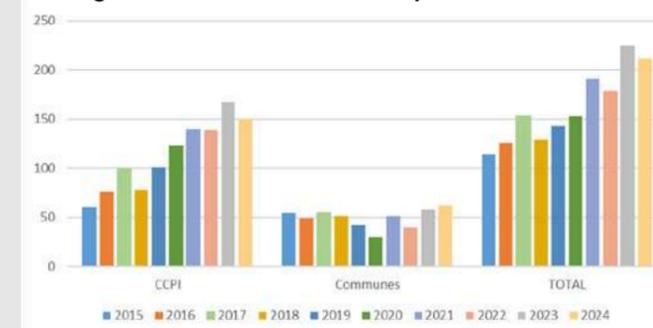
Action pour une commande publique plus durable

L'année 2024 a également été l'occasion de mettre à plat les actions possibles en faveur d'une commande publique plus durable. Un guide a été réalisé, contenant des rappels réglementaires mais posant également des objectifs chiffrés à atteindre, souvent plus contraignants que la stricte réglementation. Il impose certaines nouvelles pratiques tout en maintenant celles déjà efficaces. Il a vocation à se mettre en place progressivement sur 2025.

Accès des entreprises à la commande publique

Outre des efforts de longue date pour harmoniser les pratiques entre Pays d'Iroise communauté et les autres communautés du Finistère, une session de sensibilisation à la commande publique a été proposée aux entreprises du territoire. Si peu d'entreprises ont répondu à cette proposition, celles présentes ont apprécié l'effort de clarification.

Évolution du nombre de marchés publics pour Pays d'Iroise Communauté et pour les Communes



Bâtiments communautaires

Maintenance des bâtiments

Quelques chiffres

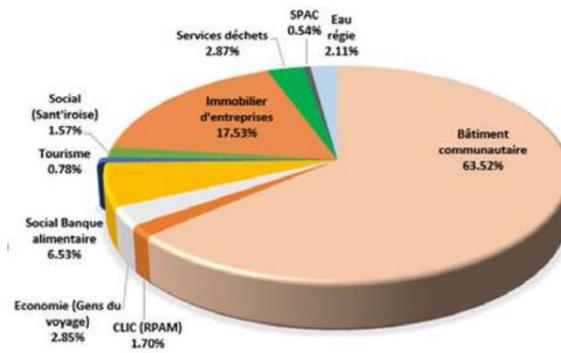
Depuis la création du service bâtiment logistique en 2023, l'équipe a effectué tout au long de l'année

- 542 heures de travail au siège de la Communauté
- 403 heures dans les bâtiments à vocation commerciale
- 615 heures dans les centres nautiques, 65 heures dans les phares
- 59 heures dans les logements d'urgence
- 88 heures dans les bureaux d'information touristique de l'Office de tourisme communautaire Iroise Bretagne
- 66 heures dans les déchèteries

Répartition du budget par poste ou projet

| | 2024 | | | |
|--|--------------------|----------------|-----------------|----------------|
| | Global en euros | % | Heures réelles | % |
| Budget Principal | 67 574,39 € | 76,81% | 1 768,50 | 76,81% |
| Bâtiment communautaire | 55 786,60 € | 63,41% | 1 460,00 | 63,41% |
| Centres nautiques | 23 499,151 | 26,7% | 615,00 | 26,7% |
| Local SNSM | 611,361 | 0,6% | 16,00 | 0,6% |
| Logements d'urgence | 2 254,391 | 2,56% | 59,00 | 2,56% |
| Offices du tourisme | 3 343,391 | 3,80% | 87,50 | 3,80% |
| Parc marin d'Iroise | 2 903,961 | 3,30% | 76,00 | 3,30% |
| Phares | 2 483,651 | 2,82% | 65,00 | 2,82% |
| Siège communautaire | 20 690,721 | 23,52% | 541,50 | 23,52% |
| CLIC (RPAM) | 1 490,19 € | 1,69% | 39,00 | 1,69% |
| Economie (Gens du voyage) | 2 502,76 € | 2,84% | 65,50 | 2,84% |
| Social Banque alimentaire | 5 731,50 € | 6,51% | 150,00 | 6,51% |
| Tourisme | 687,78 € | 0,78% | 18,00 | 0,78% |
| Social (Sant'iroise) | 1 375,56 € | 1,56% | 36,00 | 1,56% |
| Budget Annexe | 20 404,14 € | 23,19% | 534,00 | 23,19% |
| Immobilier d'entreprises | 15 398,63 € | 17,50% | 403,00 | 17,50% |
| Ateliers relais | 6 342,061 | 7,2% | 166,00 | 7,2% |
| Bâtiment d'activités nautiques de cambarell | 1 222,721 | 1,3% | 32,00 | 1,3% |
| Friche Kanabeach | 152,841 | 0,17% | 4,00 | 0,17% |
| Hôtel d'entreprises de Cambarell | 1 834,091 | 2,08% | 48,00 | 2,08% |
| Hôtel d'entreprises Mespaol | 1 910,501 | 2,17% | 50,00 | 2,17% |
| Hôtel d'entreprises Saint Roch | 114,621 | 0,13% | 3,00 | 0,13% |
| Techiroise | 3 973,041 | 4,52% | 104,00 | 4,52% |
| Services déchets | 2 521,86 € | 2,87% | 66,00 | 2,87% |
| SPAC | 477,63 € | 0,54% | 12,50 | 0,54% |
| Eau régie | 1 853,19 € | 2,11% | 48,50 | 2,11% |
| Totaux | 87 978,53 € | 100,00% | 2 302,50 | 100,00% |
| Heures effectives avec saisonniers (Y compris AM) | | | 3 893,76 | 89,15% |
| Heures internes (entretien, réunion, formation...) | | | 289,50 | 6,63% |
| Heures réparation Atelier | | | 184,50 | 4,22% |
| TOTAUX en heures | | | 4 367,76 | 100,00% |

Bilan activité 2024 service bâtiments



Travaux bâtiments



ZOOM

en images sur certains travaux effectués en régie



Montage de barnums et de l'arche pour la manifestation de la Sant'Iroise à Ploudalmézeau



Création d'une mezzanine de stockage dans le hangar du centre nautique de Plougonvelin avec la création d'un escalier sur mesure



Création d'un bureau pour le responsable du centre nautique de Portsall (Ploudalmézeau) à l'emplacement d'un ancien local rangement



Aménagement des ateliers et locaux de stockage du service eau et assainissement au siège communautaire



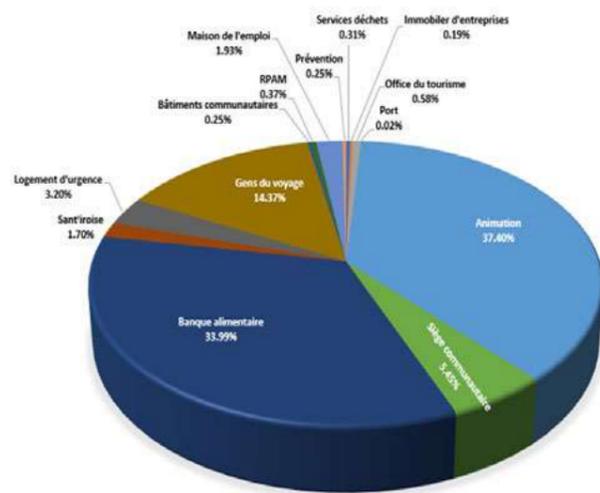
Logistique et animations

Pays d'Iroise Communauté prête aux communes et aux associations du territoire du matériel d'animation (podiums, barnums, tables et chaises...) et de sécurité (panneaux de signalisation, blousons de sécurité, barrières). En 2024, Pays d'Iroise Communauté a répondu aux demandes de **326 manifestations**.

| Bilan des animations 2024 | | | |
|---------------------------------------|------------|------------|----------------|
| | 2024 | 2 023 | % de Variation |
| Manifestations prévues | 350 | 322 | 8.70% |
| Annulation | 24 | 23 | 4.35% |
| Total Manifestations réalisées | 326 | 299 | 9.03% |
| Barrières | 12 350 | 10 799 | 14.36% |
| Blousons de sécurité | 992 | 817 | 21.42% |
| Panneaux de sécurité | 587 | 621 | -5.48% |
| Grilles d'exposition | 1 964 | 1 825 | 7.62% |
| Tribune | 4 | 3 | 33.33% |
| Podium 15m2 | 11 | 8 | 37.50% |
| Podium 22.5m2 | 68 | 58 | 17.24% |
| Podium 58m2 | 27 | 22 | 22.73% |
| Barnum 60m2 | 148 | 112 | 32.14% |
| Remorque 18 praticables | 42 | 33 | 27.27% |
| Sono intérieure/extérieure | 126 | 100 | 26.00% |
| Sono voiture | 7 | 8 | -12.50% |
| Tables | 7 260 | 6 994 | 3.80% |
| Chaises | 44 575 | 40 171 | 10.96% |
| Percolateur | 31 | 30 | 3.33% |
| Gobelets | 36 000 | 31 500 | 14.29% |
| Poubelles | 26 | 80 | -67.50% |
| Conteneurs OM | 181 | 142 | 27.46% |
| Bac/Conteneur sélectif | 156 | 71 | 119.72% |
| Panneaux attention marcheurs | 150 | 131 | 14.50% |
| Balais route | 0 | 80 | -100.00% |
| Arche événementielle | 7 | 3 | 133.33% |
| Banderole CCPI | 9 | 18 | -50.00% |
| Drapeau CCPI | 17 | 14 | 21.43% |
| Panneau parking | 36 | 44 | -18.18% |
| Panneau route barrée/sens interdit | 9 | 51 | -82.35% |
| Panneau déviation | 10 | 24 | -58.33% |

Bilan activité service logistique 2024

| | 2024 | | en euros | % | 2023 | | en euros | % |
|--------------------------|--------------------|----------------|-----------------|----------------|----------|---|----------|---|
| | en euros | % | | | en euros | % | | |
| Budgets annexes | 1 023.68 € | 1.09% | 32.00 | 1.09% | | | | |
| Services déchets | 287.91 € | 0.31% | 9.00 | 0.31% | | | | |
| Immobilier d'entreprises | 175.95 € | 0.19% | 5.50 | 0.19% | | | | |
| Office du tourisme | 543.83 € | 0.58% | 17.00 | 0.58% | | | | |
| Port | 16.00 € | 0.02% | 0.50 | 0.02% | | | | |
| Sous total | 1 023.68 € | 1.09% | 32.00 | 1.09% | | | | |
| Budget général | 93 322.83 € | 98.91% | 2 917.25 | 98.91% | | | | |
| Animation | 35 284.97 € | 37.40% | 1 103.00 | 37.40% | | | | |
| Siège communautaire | 5 142.39 € | 5.45% | 160.75 | 5.45% | | | | |
| Banque alimentaire | 32 069.98 € | 33.99% | 1 002.50 | 33.99% | | | | |
| Santiroise | 1 599.50 € | 1.70% | 50.00 | 1.70% | | | | |
| Logement d'urgence | 3 015.06 € | 3.20% | 94.25 | 3.20% | | | | |
| Gens du voyage | 13 555.76 € | 14.37% | 423.75 | 14.37% | | | | |
| Bâtiments | 239.92 € | 0.25% | 7.50 | 0.25% | | | | |
| RPAM | 351.89 € | 0.37% | 11.00 | 0.37% | | | | |
| Maison de l'emploi | 1 823.43 € | 1.93% | 57.00 | 1.93% | | | | |
| Prévention | 239.93 € | 0.25% | 7.50 | 0.25% | | | | |
| sous total | 93 322.83 € | 98.91% | 2 917.25 | 98.91% | | | | |
| TOTAUX | 94 346.51 € | 100.00% | 2 949.25 | 100.00% | | | | |



Bilan service logistique 2024

Entretien des infrastructures

Voirie, sentiers et signalétique

Inscrit dans les statuts de la Communauté de communes, l'entretien du patrimoine communautaire concerne

- La **voirie communautaire** (création, aménagement et entretien)
- **Entretien des ouvrages d'arts** (nettoyage, réparation de joints)
- Les **sentiers de randonnée d'intérêt communautaire** (aménagement, entretien, sécurité, gestion et balisage)
- Les **cheminements doux** (pistes cyclables, circuits VTT, équestre)
- La **signalétique touristique directionnelle**
- **Pose de plaques en lave émaillée sur différents sites patrimoniaux d'intérêt touristique**

Les 18 agents titulaires du service (Voirie -sentier) ont réalisé en 2024, un certain nombre de travaux en régie mais également pour le compte des communes sous forme de « quotas de travaux » (enrobés, terrassement, assainissement, canalisations, création de talus, curage de fossés, élagage, peinture routière, maçonnerie, entretien de divers patrimoines, VRD...).

426 953 €

de travaux de voirie réalisés en compte propre pour le budget général du Pays d'Iroise dont 201 631 € dédiés aux travaux d'entretien de la voirie d'intérêt communautaire

68 855 €

de travaux divers pour le compte des budgets annexes (Déchets, Eau et Assainissement, port, zones communautaires, immobilier d'entreprises)

622 128 €

de quotas de travaux pour le compte des communes

181 km

de voirie d'intérêt communautaire sur l'ensemble du territoire

Répartition des heures voirie 2024



Evolution des quotas de travaux des communes de 2022 à 2024

| Années | En € | En heure |
|--------|--------------|----------|
| 2022 | 493 277,03 € | 8 335,75 |
| 2023 | 470 930,76 € | 7 201,50 |
| 2024 | 622 128,71 € | 9 485,24 |

Répartition des heures et du matériel 2024



Les interventions de maçonnerie

Réalisation de divers travaux d'aménagement dans les communes

- Réalisation d'aménagement de murs techniques (nouvel accès siège communautaire)
- Entretien de diverses maçonneries patrimoniales en lien avec les associations
- Pose de plaques en lave émaillée d'interprétation du patrimoine sur les communes de Saint Renan, Ploumoguier, Brélès et Plourin.
- Entretien du mobilier urbain lié aux dégâts de la tempête Ciaran

Les aménagements de sécurité sur voiries communautaires

- Analyse de flux et vitesses sur nos voies communautaires
- Épaulement du revêtement de nos chaussées communautaires
- Réalisation du curage de 11,5 km sur nos voies
- Fauchage de l'intégralité des accotements communautaires (180 km de voies)

La gestion des sentiers

Le service sentiers poursuit l'intégration de nouveaux circuits. Aujourd'hui, le périmètre global des interventions d'entretien, ce sont :

350 km
de sentiers pédestres



1- Aménagement du GR34 à Landunvez (Gwisselier)

230 km
de circuits VTT



2- Dévoisement du GR34 au niveau du Cosquer à Plougouvelin

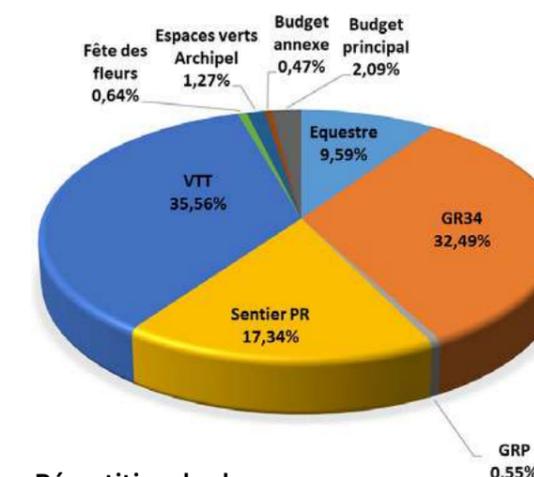
140 km
de circuits équestres



3- Entretien des cheminements sur la cale de Kerglonou à Plouarzel

Nouveautés 2024

- Création et balisage de quatre circuits « Trail »
- Suite à érosion marine, dévoisement du GR34 au lieu-dit Penzer au Conquet
- Sécurisation du cheminement du GR34 au lieu-dit Illien à Ploumoguier
- Sécurisation générale et réouverture des sentiers suite au passage de la tempête Ciaran
- En vue d'une mise aux normes handicap d'une boucle pédestre PMR, étude et préparation du cheminement de randonnée autour du lac de Ty colo à Saint Renan



Répartition des heures Service Sentier

La propreté de l'espace communautaire

Dans le cadre de la poursuite de l'assistance auprès des communes, Pays d'Iroise Communauté a acquis une nouvelle balayeuse en août 2024.

La balayeuse mutualisée en 2024

- Montant du matériel : **279 162 € TTC**
- Nombre d'heures d'utilisation en 2024 : **1 352 heures**
- Distances parcourues : **16 605 km**
- Carburant : **17 043 litres** de gas-oil pour **28 153 €**
- Coût net horaire : **112,26 €**
- Participation horaire de la Communauté de Communes : **33,68 €**
- Coût net horaire communes avec la subvention de Pays d'Iroise Communauté : **112,26 €**



#2 Ressources

Finances

Vision globale des réalisations 2024, tous budgets confondus et avant prise en compte des résultats antérieurs.

Dépenses

51,9 M€
de dépenses réelles

33,6 M€
de dépenses de fonctionnement

18,3 M€
d'investissement

Les dépenses de la Communauté de communes par nature

Les pourcentages indiquent la proportion de la nature sur le total des dépenses réelles de Pays d'Iroise Communauté.

- **les reversements de fiscalité** (attribution de compensation, FNGIR/ Fonds national de garantie individuelle des ressources) pour 5,6 M€ (11%)
- **la dette** (remboursement du capital et des intérêts des emprunts) pour 3,7 M€ (7 %)
- **les charges courantes** pour 14,7 M€ (28 %)
- **les charges de personnel** pour 12,1 M€ (23 %)
- **les dépenses exceptionnelles** pour 0,2 M€ (0,4 %)
- **les subventions d'équipement** versées aux communes, aux entreprises ou aux usagers dans le cadre des programmes soutenus par Pays d'Iroise Communauté pour 2,6 M€ (5 %)
- **les opérations d'équipement** pour 13 M€ (25 %)

Les dépenses par politique communautaire

| Étiquettes de lignes | Somme de Liquidé | % |
|--|---------------------|--------------|
| Action économique | 2 970 671 € | 6 % |
| Action sociale | 818 871 € | 2 % |
| Administration générale * | 12 786 562 € | 25 % |
| Aménagement et services urbains, environnement | 6 128 278 € | 12 % |
| Assistance aux communes et mutualisation | 1 024 127 € | 2 % |
| Collecte et traitement des déchets | 7 682 785 € | 15 % |
| Culture et patrimoine | 1 029 747 € | 2 % |
| Eau potable et assainissement | 17 046 138 € | 33 % |
| Habitat | 1 155 411 € | 2 % |
| Nautisme | 932 758 € | 2 % |
| Tourisme | 376 525 € | 1 % |
| Total général | 51 951 873 € | 100 % |

* dont 4 019 k€ de reversement de fiscalité à l'Etat

Recettes

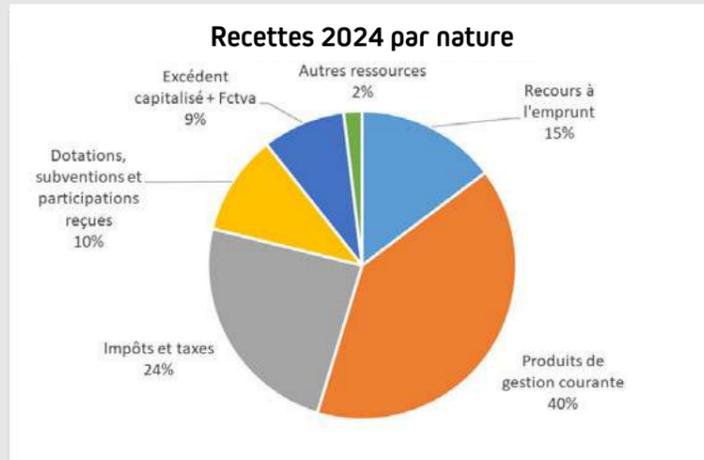
62,4 M€

45,1 M€
pour la section de fonctionnement

17,3 M€
pour la section d'investissement

Les recettes de la Communauté

- Elles sont principalement constituées :
- des produits de fiscalité : 24 % des recettes de la collectivité
- des produits de gestion courante (redevances, loyers, prestations pour les communes membres, ...) : 40 %
- des dotations, subventions et remboursement du fonds d'intervention foncière : 10 %
- de l'excédent capitalisé et du FCTVA (Fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée) : 9 %
- du recours à l'emprunt, pour 15 % des recettes
- des autres ressources, pour 2 %



3 164 585 €

d'autofinancement (Budget Principal)



Zoom sur la fiscalité directe locale MAINTIEN DES TAUX

Le conseil communautaire a décidé en 2024 de maintenir les taux d'imposition, ménages et entreprises.

Ces taux sont inchangés depuis 2011.

- Taxe d'habitation = 10,12 %
- Foncier non bâti = 2,20 %
- Cotisation foncière des entreprises = 24,52 %

Répartition de la dette

28 829 370 €

pour l'encours de la dette de l'ensemble des budgets communautaires à la fin de l'exercice 2024.

La dette par habitant est de 570,11 €
Population totale : 51 101

2,1 années

Ratio de désendettement

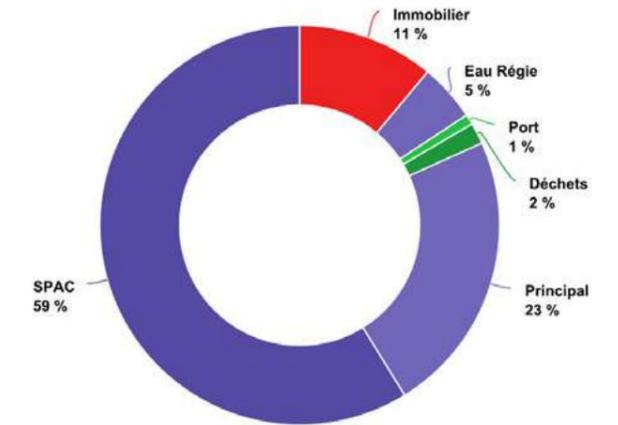
Budget principal

7,8 M€

Montant emprunté en 2024 :

- Budget Principal et Immobiliers d'entreprises : 3,5 M€
- Budget assainissement : 4 M€
- Budget déchets : 0,3 M€

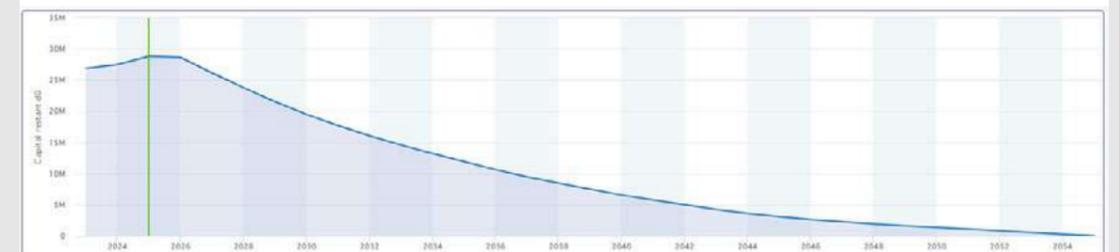
Répartition par budget au 31/12/2024



Synthèse dette consolidée

| Synthèse au 31/12/2024 | | | |
|------------------------|---------------------------------------|------------------|--|
| Notionnel | Nombre de financements | 96 | 28 829 370,50 € CRD (au 31/12/2024) |
| | Durée de vie résiduelle | 30 ans | |
| | Durée de vie résiduelle moyenne | 16 ans et 3 mois | |
| Risque | Taux fixe (part de financements) | 79,94 % | 3,12 % Taux d'intérêt moyen (30E/360, exercice 2024) |
| | Taux variable (part de financements) | 20,06 % | |
| | Taux structuré (part de financements) | 0,00 % | |
| Annuités | Capital | 2 463 609,72 € | 3 389 032,24 € Annuité (due sur l'exercice 2024) |
| | Intérêts | 925 522,52 € | |
| | ICNE au 31/12/2024 | 191 770,71 € | |
| Marché | €STR | 2,91 % | 2,14 % Taux fixe 15 ans (2,28 % au 01/01/2024) |
| | Taux fixe 10 ans | 2,16 % | |
| | Taux fixe 20 ans | 2,10 % | |

Profil d'extinction de la dette



Les indicateurs de suivi du service

Le nombre de mandats et de titres émis

Cet indicateur permet de dénombrer le nombre de mandats et de titres transmis par la Communauté de communes au comptable public, et de mesurer l'activité du service. Après une baisse en 2020 qui s'explique par une diminution du nombre de factures traitées pendant la période de crise sanitaire, l'activité du service a progressé entre 2021 et 2024 de 9,7% pour dépasser en fin d'exercice 19 103 écritures comptables.

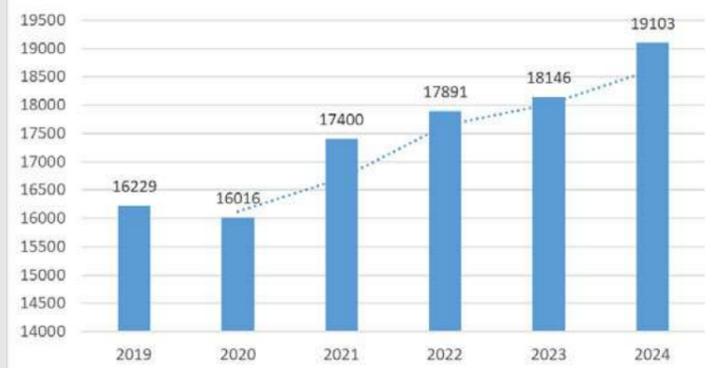
6

ETP (équivalent temps plein) en finances-comptabilité
(au 31/12/2024)

17,35

jours de délai global de paiement des factures
pour le budget principal (délai légal : 30 jours)
contre 20,92 jours en 2023

Évolution écritures comptables 2019 - 2024



Aides communautaires 2024

| | 2023 | 2024 |
|--|------------------|------------------|
| Aides versées aux communes | 372 659 € | 385 765 € |
| Aide à la création de cheminements doux articulés avec le réseau communautaire | 19 500 € | 43 928 € |
| Aide communautaire à l'effacement des réseaux téléphoniques | 81 701 € | 67 115 € |
| Aide communautaire rénovation thermique et photovoltaïque | 106 605 € | 216 148 € |
| Aide communautaire Réhabilitation et modernisation bâtiments - commerces | 83 458 € | 4 725 € |
| Remise à niveau préalable au transfert des voiries d'intérêt communautaire | 81 395 € | 53 849 € |
| Aides versées aux partenaires privés (entreprises, particuliers) | 257 949 € | 352 378 € |
| Aide à l'installation en agriculture, pêche, aquaculture, algues | 18 000 € | 44 000 € |
| Aide communautaire Tnergie et AMO rénovation thermique | 25 305 € | 26 484 € |
| Amélioration et adaptation de l'habitat (PIG) | 66 485 € | 100 337 € |
| Aide communautaire pour travaux assainissement | 6 857 € | 44 890 € |
| Aide communautaire production de logements sociaux | 12 000 € | 16 000 € |
| Aide communautaire réduction utilisation produits phytosanitaires | 419 € | 3 886 € |
| Aide aux mobilités : VAE / KIT | 10 100 € | 10 500 € |
| Pass Commerce & Artisanat | 118 783 € | 106 281 € |
| Total général | 630 608 € | 738 143 € |

Relations usagers

Communication / Accueil

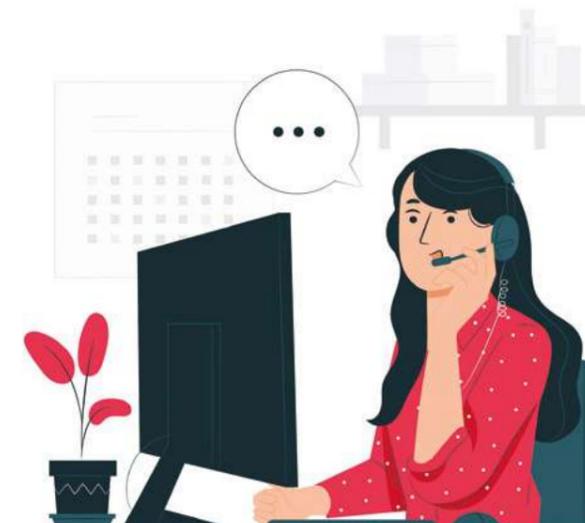
Accueil téléphonique

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------|-------------|----------------|
| Janvier | 1045 | 912 | 1309 | 647 | 601 | 1011 |
| Février | 934 | 767 | 1130 | 622 | 1130 | 1004 |
| Mars | 1213 | 594 | 1483 | 809 | 758 | 818 |
| Avril | 965 | 631 | 1354 | 1164 | 645 | 722 |
| Mai | 951 | 835 | 812 | 400 | 448 | 780 |
| Juin | 712 | 1123 | 976 | 761 | 777 | 748 |
| Juillet | 846 | 900 | 655 | 539 | 859 | 946 |
| Août | 723 | 758 | 595 | 392 | 604 | 708 |
| Septembre | 995 | 1147 | 919 | 953 | 982 | 868 |
| Octobre | 869 | 876 | 770 | 624 | 498 | 906 |
| Novembre | 881 | 1222 | 673 | 653 | 556 | 766 |
| Décembre | 692 | 1216 | 607 | 553 | 654 | 843 |
| Total | 10826 | 10981 | 11283 | 8117 | 8512 | 10 1020 |

Accueil du public

| | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 | 2024 |
|--------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Janvier | 209 | 452 | 228 | 209 | 322 | 553 |
| Février | 180 | 506 | 203 | 267 | 417 | 516 |
| Mars | 243 | 258 | 363 | 344 | 519 | 567 |
| Avril | 225 | 0 | 278 | 262 | 373 | 440 |
| Mai | 162 | 184 | 167 | 233 | 99 | 392 |
| Juin | 343 | 377 | 249 | 327 | 289 | 443 |
| Juillet | 451 | 273 | 290 | 220 | 359 | 446 |
| Août | 309 | 227 | 244 | 135 | 321 | 255 |
| Septembre | 426 | 248 | 283 | 288 | 461 | 422 |
| Octobre | 383 | 297 | 313 | 268 | 251 | 450 |
| Novembre | 351 | 181 | 377 | 359 | 484 | 380 |
| Décembre | 259 | 198 | 319 | 297 | 543 | 401 |
| Total | 3541 | 3201 | 3314 | 3209 | 4438 | 5265 |

En 2024, les appels à l'accueil de Pays d'Iroise Communauté ont repassé la barre des 10 000 appels. Record battu pour l'accueil physique du public puisque 5265 personnes ont franchi les portes du siège communautaire en 2024.



Communication

En termes de communication, Pays d'Iroise Communauté a poursuivi en 2024 l'objectif de la proximité et de la pédagogie avec les habitants tout en veillant à œuvrer largement pour la lisibilité de l'action communautaire, en accompagnant notamment les services et les communes dans leurs opérations de communication et réalisation de supports.

Coopération avec les communes

Nouveau marché mobilier d'affichage urbain

La concession confiée à la société Viarama-Le Télégramme arrivant à échéance le 31 décembre 2024, les services communication et commande publique ont œuvré à la relance du marché.

8 communes ont décidé de renouveler leur participation au dispositif communautaire d'affichage (contre 16 sur la précédente concession) **faisant ainsi passer le parc de mobiliers de 85 à 42 panneaux.**

Au terme de l'audition des deux candidats (Viarama et Pub Océane), Pub Océane a été retenue pour une concession de 8 ans avec des mobiliers neufs.

Consolidation de l'usine à sites mutualisée

Dès 2021, le projet de remaniement des sites internet et extranet de la Communauté ainsi que ceux de trois sites satellites communautaires (centres nautiques, école de musique et phares d'Iroise) a permis de **proposer aux communes du Pays d'Iroise d'intégrer un dispositif d'« usine à sites » pour la refonte de leur site.** Les avantages s'avéraient multiples : un cahier des charges mutualisé, un socle de fonctionnalités commun et étoffé, un même outil d'administration (Wordpress), un prestataire unique et des économies d'échelle non négligeables. **Les sites de 10 communes partantes ont été ainsi mis en ligne à l'automne 2023.** Une 11^e commune, Lampaul-Ploudalmézeau, a rejoint le consortium pour une mise en ligne prévue au printemps 2025.

Fin 2023 et 2024 ont été consacrés au recettage des éventuels bugs et anomalies et à la consolidation des compétences d'administration acquises lors de la formation initiale des administrateurs et contributeurs. **Bien que n'étant pas un service mutualisé,** le service communication assure le lien et la coordination de toutes les parties prenantes (communes et prestataire) :

- Identification, ticketing et suivi des dysfonctionnements qui, du fait du principe d'usine à sites, se reportent sur l'ensemble des sites du dispositif
- Suivi des demandes d'évolution et d'adaptation comme l'étude d'optimisation de l'accessibilité du site
- Formation : une formation complémentaire a été proposée et s'est déroulée en novembre 2024 afin de compléter les acquis sur la base des retours d'expérience des participants après 1 an de mise en ligne.

2025 sera en majeure partie dédiée à l'amélioration de l'accessibilité de l'usine à sites. En effet, afin d'évaluer la conformité avec le RGAA (Référentiel général d'amélioration de l'accessibilité), l'Etat impose désormais de conduire un audit d'accessibilité. **Le champ d'application de cette obligation réglementaire sera étendu à partir du 28 juin 2025.** Chaque site de l'usine devra à terme afficher sur son site son niveau de conformité.

Afin d'affirmer la coopération des 19 communes au sein de Pays d'Iroise Communauté, une fresque représentant la carte du territoire est venue compléter la récente signalétique illustrative du siège communautaire, dans le hall d'honneur Primauguet.



Accompagnement du projet d'administration

A l'initiative du directeur général des services, le dernier trimestre 2024 a été consacré à l'élaboration du **projet d'administration, feuille de route des services communautaires** pour les 4 à 5 prochaines années. Des ateliers participatifs sur le mode « world café » ont réuni des représentants de tous les services communautaires. Ils ont permis de fixer le cap et 4 thématiques guideront dorénavant nos missions : qualité du service aux usagers, coopération avec les communes, bien-être au travail dans un cadre clair et secure et transitions écologiques.

Après une concertation élargie à tous les personnels, tous ont été conviés une réunion d'information et de restitution **fin novembre.** Au programme : projection d'un film sur l'enjeu des transitions, temps de débat et d'échange et présentation des grandes lignes du projet d'administration. Avec les transitions pour fil rouge.

Outre de participer au comité de pilotage, **le service communication a accompagné et animé toutes les étapes de présentation du projet** : relais dans la newsletter, organisation de la concertation élargie et du séminaire de novembre, coordination de la réalisation et de la mise en pages du document final, exposition réalisée avec le concours des services.



Et aussi en communication interne

- **Janvier 2024** : coordination des cérémonies de vœux et outils divers (carte, invitations...)
- **Janvier et juin 2024** : coordination de l'accueil des nouveaux agents
- **Juin 2024** : Organisation du temps de cohésion des personnels
- **Chaque mois** : réalisation de la newsletter interne (nouvel outil 2024)

Le service communication en 2024, ce fut aussi...



4 numéros du magazine Hirwazh avec une insertion du guide des mobilités « Envie de bouger » dans le numéro d'avril 2024 et du guide avec stickers « Ok le climat mais moi je fais quoi » dans le numéro de janvier 2025

Dispositif des vœux avec une carte de vœux-marque page liée à l'actualité du bilan à mi-parcours du Plan climat assorti d'un **plan de communication** (charte graphique, support type roll up)

Le rapport d'activités 2023

La poursuite du déploiement de la signalétique du siège

- extérieure (sur bâtiment, livraisons)
- fonctionnelle et identitaire (marquage des véhicules) > vecteur d'image

L'accompagnement des services

- **Mobilités** : guide des mobilités et la campagne pour la 3^e édition de la mise en service de la navette du littoral
- **Milieux aquatiques et qualité de l'eau** : vidéo motion design sur la veille sanitaire estivale
- **Service transition écologique et énergétique** : charte graphique et guide grand public
- **Nautisme** : identité marketing pour la communication sur l'offre
- **En collaboration avec office de tourisme** : inauguration Maison de l'algue le 20 avril, stand Tour de Bretagne cycliste les 25 et 26 avril

Pays d'Iroise Communauté
Kumuniezh-kumunioù bro an Hirwazh
 Zone de Kerdrioual - CS 10078 - 29290 Lanrivoaré
 Takad kerdrioual - CS 10078 - 29290 Lanriwàre
 Tél. 02 98 84 28 65
 Email / postal : accueil@ccpi.bzh
www.pays-iroise.bzh

Mise en place d'une **rencontre trimestrielle des communicants des intercommunalités** (Aber, Lesneven-Côte des légendes et Landerneau-Daoulas) pour partage d'expériences et de bonnes pratiques. Idée : organiser des formations mutualisées comme par exemple avec une agence spécialisée en social média sur le sujet des réseaux sociaux.

